

RAPPORT ADMINISTRATIF  
ET COMPTE RENDU FINANCIER  
DE L'EXERCICE  
**2013**





*Port-Choiseul, lieu de détente et de compétitions nautiques.*

*Depuis son acquisition en 1993 par la Commune, le domaine d'Ecogia est constamment valorisé à l'image du château qui va bénéficier prochainement de travaux de rénovation.*



*N'hésitez pas à consulter notre site internet et à vous inscrire à notre newsletter sur [www.versoix.ch](http://www.versoix.ch). La Mairie vous accueille du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 (le jeudi jusqu'à 19h00).*



*Grâce aux nombreuses infrastructures du Centre sportif de Versoix le public peut pratiquer des activités telles que le fitness en plein-air, l'athlétisme, le basket, le beach volley, la course (avec notamment une piste finlandaise) le football, la natation, et le tennis (cours extérieurs et intérieurs).*



# Avant propos du Conseil administratif

Chers citoyens, chères citoyennes,

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions de la loi cantonale du 13 avril 1984 sur l'administration des Communes, nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport administratif et financier portant sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013.

2013 s'est inscrit dans le droit fil du dynamisme qui caractérise l'action de la ville ces dernières années. Un dynamisme symbolisé par le chantier du quartier de Versoix Centre-ville qui s'est poursuivi au fil des mois.

L'intérêt des Versoisiennes et des Versoisens pour leur commune en pleine mutation est constant. La soirée d'information publique organisée en janvier a d'ailleurs fait salle comble. Les autorités ont présenté à cette occasion treize projets en cours. Le monde de l'entreprise est également au fait de cette mutation puisque les représentants d'une cinquantaine de sociétés se sont retrouvés à la salle du Charron en février lors du premier petit-déjeuner-rencontres inter-entreprises.

De nombreux autres dossiers ont suivi leur cours, à commencer par le projet «Passerelles pour la Pelotière» dont l'objectif concret consiste à dynamiser l'animation communautaire dans un souci d'intégration sociale tout en favorisant une approche participative des habitants et des différents professionnels engagés sur le terrain. A ce titre, un nouvel espace Passerelle a été inauguré en novembre dans le quartier de la Pelotière dont la surface a été agrandie (passant de 45 à 120m<sup>2</sup>).

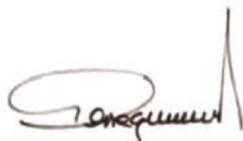
Après environ vingt ans d'absence, une nouvelle antenne médico-pédagogique a enfin rouvert ses portes à Versoix. En effet, depuis avril 2013, les locaux situés route de Sauvigny 6 accueillent des professionnels qui viennent en aide aux élèves en difficulté scolaire. Une soirée portes ouvertes a eu lieu en mai 2013 pour son ouverture en présence du Conseiller d'Etat Charles Beer.

Quant aux locaux du nouveau Galaxy, ils ont ouvert en septembre. Ce lieu de loisirs et de danse pour les jeunes remplace ainsi l'ancien Galaxy du chemin J.-F.-Deshusses détruit lors de la mise en place du chantier de Versoix Centre-ville.

La vie associative et culturelle continue de battre son plein, avec notamment des manifestations populaires comme le 1<sup>er</sup> août, la fête des promotions, la soupe du 1<sup>er</sup> janvier, la Sérénade au Maire ou encore le Festichoc qui surfe sur la vague «chocolatée» du succès. A cette occasion, la Mairie emploie de très nombreux jeunes de la région et met en avant l'apprentissage puisque ce sont cette année des apprentis chocolatiers qui ont participé au concours d'œuvres en chocolat.

En conclusion pour cette année 2013, les autorités de Versoix, de par ces projets importants en cours ou achevés, gardent le cap et veillent au bien vivre des citoyens et des citoyennes. Elles se réjouissent de l'année 2014 qui verra de nombreux projets se réaliser.

**Claude Genequand**  
Conseiller administratif



**Patrick Malek-Asghar**  
Maire



**Cédric Lambert**  
Conseiller administratif



<b>AVANT PROPOS DU CONSEIL ADMINISTRATIF</b>	1
<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	2-3
<b>LES ÉLUS</b>	
<b>LE CONSEIL ADMINISTRATIF</b>	4
<b>LE CONSEIL MUNICIPAL</b>	
Le Bureau du Conseil municipal	5
Composition du Conseil municipal au 31 décembre 2013	5
Activités du Conseil municipal	6
Commissions permanentes	7
Les Fondations - Représentations du CM	7
<b>LA MAIRIE</b>	
Organigramme de la Mairie au 31.12.2013	8
<b>SECRETARIAT GÉNÉRAL</b>	
Secrétaire Général : Frank Lavanchy	9
La mission du service	9
Administration communale postes : personnel fixe	10-11
Réception, Ressources humaines, communication, promotion économique	12
Etat civil	13
<b>DICASTÈRE DE M. PATRICK MALEK-ASGHAR,</b>	
<b>CONSEILLER ADMINISTRATIF JUSQU'AU 31 MAI 2013 PUIS MAIRE DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JUIN 2013</b>	
<b>BÂTIMENTS :</b>	
Chef de service : Alfred Trummer	15
La mission du service	15
Chantiers 2013	16
Versoix Centre-ville	17
Le château d'Ecogia	24
Espace quartier La Passerelle	27
<b>GÉRANCE ET INFORMATIQUE</b>	
Chef de service : Jean-Pierre Vulliet	29
La mission du service	29
Liste des principaux bâtiments gérés par le Service de la gérance	29
Bâtiment communaux	30
Location de salles	31
Informatique	32
<b>FINANCES ET COMPTABILITÉ</b>	
Cheffe de service : Gabrielle Zihlmann-Borer	33
La mission du service	33
2013 en chiffres	34
Budget 2013 et Compte de fonctionnement 2013	35
Charges de fonctionnement par nature	36
Revenus de fonctionnement par nature	37
Charges et revenus 2013 par fonction, évolution 2005-2013 - budget 2014	38
Bilan au 31.12.2013 - comptes à l'actif	40
Bilan au 31.12.2013 - comptes au passif	41
Dettes communales au 31.12.2013 et son évolution 2005-2013	42
Investissement - Fortune - Vérification des comptes	43-47
Crédits d'investissements en cours (tableaux)	44-45
Vérifications des comptes 2013	46-47

## DICASTÈRE DE M. CLAUDE GENEQUAND,

CONSEILLER ADMINISTRATIF (MAIRE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 MAI 2013)

### STVE – TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS / CSV - ENVIRONNEMENT

Chef de service : Michel Armand-Ugon	49
La mission du service	50-51
Le personnel du STVE et les actions menées en 2013	52
Les gros chantiers en 2013	53-55
Traitements des déchets en 2013	57-58

### AMENAGEMENT, URBANISME ET TRANSPORTS

Chef de service : Christophe Kobler	59
La mission du service	59
Modification des limites de zones chemin des Gravieres et chemin Hubert Saladin	60-61
Préavis du municipal pour le projet de plan localisé de quartier PLQ n° 29-369, situé sur la Commune de Versoix entre l'avenue Adrien Lachenal et le chemin Louis-Dégallier.	62-63
Plan de marquage et stationnement sur la Commune	64
Etude «accès Port-Choiseul»	65
Statistiques des dossiers "autorizations" pour 2013	66
Versoix Centre-ville en images	68-75

### SPORTS

Chef de service : Pascal Clément	76
Commission des sports - Réalisations et projets	77

## DICASTÈRE DE M. CÉDRIC LAMBERT, CONSEILLER ADMINISTRATIF

### SJS : SERVICE SOCIAL – JEUNESSE – SÉCURITÉ

Chef de Service : Pierre-André Dettwiler	79
Les missions du service	79-80
Social	80-86
Jeunesse	87-95
Sécurité municipale	96-100

### CULTURE

Chef de service : Pascal Clément	101
La mission du service	101
Affaires culturelles	102-103
Patrimoine versoisien	104-105
Manifestations	106-108
Bibliothèque	109-110

## Les élus

### CONSEIL ADMINISTRATIF



*Le Conseil administratif réélu pour la législature 2011-2015. De gauche à droite :  
M. Patrick Malek-Asghar, Conseiller administratif, puis Maire dès le 1<sup>er</sup> juin 2013,  
M. Cédric Lambert, Conseiller administratif.  
M. Claude Genequand, maire jusqu'au 31 mai 2013, puis Conseiller administratif.*

#### Maire

**M. Patrick Malek Asghar**, (parti RAD)  
Finances, Administration, Economie,  
Bâtiments, Gérance, informatique  
Développement durable  
(suppléant : M. C. Lambert)

#### Conseillers administratifs

**M. Cédric Lambert**, (parti PDC)  
Social, Jeunesse, Sécurité,  
Culture et Communication  
(suppléant : M. C. Genequand)

**M. Claude Genequand**, (parti LIB)  
Aménagement, Environnement,  
Transports, Espaces publics, Sports  
(suppléant : M. P. Malek-Asghar)

# CONSEIL MUNICIPAL

Le bureau du Conseil municipal du 2 juin 2013 au 1<sup>er</sup> juin 2014

de gauche à droite sur la photo :  
Président : M. Gilles Chappatte  
Vice-président-e : M. Yves Richard  
Secrétaire : M. Cédric Miche



Conseil municipal 27 membres  
Composition au 31 décembre 2013

## Parti radical

	Année d'entrée
M. Urs Hurni	2012
M. Jean-Marc Leiser	1998
M. Jérôme Laederach	2007
M. Christophe Sudan	2007
Mme Laetitia Monnot-Crespi	2011
M. Alain Riat	2011

## Parti démocrate-chrétien

	Année d'entrée
M. Jean-Pierre Piccot	1975
M. Daniel Ricci	2002
M. Gilles Chappatte	2008
M. Pierre Schenker	2011
M. Bernard Levrat	2011
M. Sébastien Kaech	2013

## Parti libéral

	Année d'entrée
M. Adrien Maréchal	2012
Mme Nathalie Métrallet	2012
M. Cédric Miche	2003
M. Thierry Fauchier-Magnan	2011

## Parti socialiste

	Année d'entrée
M. Jean-Claude Rothlisberger	1999
M. Patrice Marro	2003
Mme Ornella Enhas	2007

## Parti des Verts

	Année d'entrée
M. Yves Richard	2004
Mme Margaret Richard-Mikel	2007
M. Jean-François Sauter	2007
Mme Jolanka Tchamkerten	2011
M. John Kummer	2011
M. Jérémy Jaussi	2011

## Parti MCG

	Année d'entrée
M. Antonio Angelo	2012
Mme Laila Chaoui-Corpataux	2011

### Représentations du CM

**Ecole & Quartier** Mme Margaret Richard.  
**Musique Municipale de Versoix** Mme Ornella Enhas.  
**Le Rado** M. Daniel Ricci.



Le Conseil municipal et le Conseil administratif de Versoix le 24 juin 2013

## Activités du Conseil municipal (situation au 31 décembre) :

### Séance du 4 février 2013:

- Vote d'un crédit de Frs. 562'800,- destiné à l'aménagement du chemin des Lombardes
- Acceptation d'un crédit de Frs 45'000,- pour l'achat d'un nouveau bus pour les transports communaux.

### Séance du 11 mars 2013 :

- Vote des nouveaux statuts de la Fondation intercommunale de prévoyance pour le personnel « CAP ».

### Séance du 15 avril 2013 :

- Vote de l'adhésion de la Commune de Céligny au sein de l'ORPC Valavran
- Acceptation d'un crédit de Frs. 361'800,- destiné à la construction d'un collecteur des eaux usées et eaux pluviales du chemin J.-B. Vandelle
- Approbation d'un crédit de Frs. 76'000,- destiné à la réfection du sol de la salle de gymnastique de la salle communale de Lachenal
- Vote d'un crédit de Frs. 201'000,- en vue de planifier un projet de réfection du Château d'Ecogia.

### Séance du 13 mai 2013 :

- Vote des crédits complémentaires des comptes 2012 de la Ville de Versoix
- Vote des comptes 2012 de la Ville de Versoix
- Acceptation d'un crédit de Frs. 253'000,- pour les conteneurs provisoires destinés au parascolaire de l'école Lachenal
- Approbation d'un crédit de Frs. 87'000,- pour la liaison à froid pour les restaurants du parascolaire de la Ville de Versoix
- Vote d'un crédit de Frs. 120'600,- pour l'aménagement d'une place de jeux à l'école de Montfleury I.

### Séance du 24 juin 2013 :

- Approbation des comptes 2012 de la Fondation pour l'accueil et le logement des personnes âgées
- Vote du changement de fiduciaire pour la Fondation pour l'accueil et le logement des personnes âgées
- Acceptation des comptes 2012 de la Fondation Communale de Versoix-Samuel May
- Approbation des comptes 2012 de la Fondation Communale pour la Petite Enfance
- Vote d'un crédit complémentaire de Frs. 27'000,- pour des conteneurs provisoires GIAP Lachenal
- Acceptation d'une modification de limites de zones chemin des Gravieres et ch. Huber-Saladin, PL No 29-818
- Approbation du PLQ No 29-369 Lachenal/Dégallier
- Vote d'une demande d'autorisation de préempter sur la parcelle No 5'366, sise à Versoix, et ouverture d'un crédit de Frs. 1'350'000,- afin de permettre à la Commune de l'acquérir.

### Séance du 16 septembre 2013 :

- Vote d'un crédit de Frs. 1'668'300,- destiné aux études et aux travaux des aménagements extérieurs Versoix Centre-Ville « ETAPE 1 »
- Approbation d'un crédit de Frs. 3'577'800,- destiné à surélever d'un étage l'immeuble « C » construit par la Commune du projet Versoix Centre-Ville
- Acceptation d'un crédit de Frs. 351'750,- destiné à l'aménagement d'un trottoir route de Saint-Loup.

### Séance du 14 octobre 2013 :

- Vote d'un crédit complémentaire de Frs. 568'830,- Dégallier/Yung/Lac/Ravoux
- Acceptation d'un crédit de Frs. 291'450,- destiné à la réfection de la route de Malagny.

### Séance du 18 novembre 2013 :

- Assermentation d'un nouveau Conseiller municipal
- Acceptation d'une nomination de Sapeurs-Pompiers
- Vote du budget 2014 de la Fondation de la Petite Enfance
- Acceptation du budget 2014 de la Ville de Versoix
- Vote d'un crédit de Frs. 155'000,- pour l'achat de véhicules pour le STVE
- Acceptation d'un crédit de Frs. 286'425,- pour les travaux destinés à la rénovation du Mail Voltaire
- Approbation d'un cautionnement d'emprunt pour la Fondation Communale de Versoix-Samuel May
- Vote des nouveaux statuts de la Fondation de la Commune de Versoix pour le logement et l'accueil des personnes âgées
- Acceptation du statut du personnel de la Ville de Versoix.

### Séance du 16 décembre 2013 :

- Vote des boucllements de crédits
- Approbation des comptes 2012 de la Fondation Communale FIVEAC
- Vote d'un crédit de Frs. 665'000,- pour la rénovation du local du sauvetage
- Approbation d'un crédit d'étude de Frs. 69'250,- pour le plan de marquage du stationnement sur la Commune
- Acceptation d'une subvention de Frs. 59'182,- destinée à l'achat de matériel en vue du passage au numérique de TéléVersoix
- Vote d'un crédit de Frs. 58'290,- pour la remise en état du débarcadère de la Mairie de Versoix
- Vote de l'échange de parcelles et création de servitudes pour la Fondation Communale de Versoix-Samuel May, cession au domaine public communal

## Commissions permanentes (situation au 31 décembre) :

### Bâtiments et gérance et développement durable

Y. Richard (Président)  
D. Ricci (Vice-Président)  
A. Angelo, G. Chappatte, U. Hurni, A. Maréchal,  
C. Miche, J.-C. Rothlisberger, C. Sudan, J.  
Tchamkerten.

### Culture et communication

C. Miche (Président)  
J.-M. Leiser (Vice-Président)  
L. Chaoui-Corpataux, O. Enhas, S. Kaech, N.  
Métrallet, L. Monnot-Crespi, M. Richard-Mikel, P.  
Schenker, J. Tchamkerten.

### Environnement

#### et espaces publics

J.-C. Rothlisberger (Président)  
D. Ricci (Vice-Président)  
L. Chaoui-Corpataux, U. Hurni, N. Métrallet, C.  
Miche, M. Richard-Mikel, J.-F. Sauter, P. Schenker, C.  
Sudan.

### Finances

M. G. Chappatte (Président)

T. Fauchier-Magnan (Vice-Président)  
A. Angelo, J. Jaussi, J. Laederach, B. Levrat, A.  
Maréchal, P. Marro, L. Monnot-Crespi, Y. Richard.

### Sociale, Jeunesse et sécurité

J. Laederach (Président)  
J. Kummer (Vice-Président)  
L. Chaoui-Corpataux, O. Enhas, T. Fauchier-  
Magnan, B. Levrat, N. Métrallet, A. Riat, D. Ricci, Y.  
Richard.

### Sports

J.-P. Piccot (Président)  
A. Riat (Vice-Président)  
L. Chaoui-Corpataux, J. Jaussi, J. Kummer, J.  
Laederach, B. Levrat, A. Maréchal, P. Marro, C.  
Miche.

### Urbanisme, aménagement et transports

J.-M. Leiser (Président)  
J.-F. Sauter (Vice-Président)  
A. Angelo, T. Fauchier-Magnan, U. Hurni, S. Kaech,  
J. Kummer, A. Maréchal, J.-P. Piccot,  
J.-C. Rothlisberger.

## Fondations (situation au 31 décembre 2013)

### Fondation Communale de Versoix Samuel-May

Président du Conseil de Fondation:  
M. D. Ricci  
Conseiller administratif délégué :  
M. P. Malek-Asghar  
Membres nommés par le Conseil municipal :  
M. Croubalian, A. Angelo, D. Ricci,  
J.-C. Rothlisberger, A. Susini  
Membres nommés par le Conseil administratif :  
B. Lusti, R. Lacroix, F. Ricci.

### Fondation Bon-Séjour

Président du Conseil de Fondation : M. S. Pellaton  
Conseiller administratif délégué : M. C. Lambert  
Membres nommés par le Conseil municipal :  
N. Métrallet, A. Angelo, R. Effimie, J.  
Schneckenburger, J.-C. Rothlisberger, M.-J. Sauter.  
Membres nommés par le Conseil administratif :  
S. Pellaton, C. Ricci, M.-L. Rageth.

### FIVEAC

Président du Conseil de Fondation :  
M. G. Chappatte  
Conseiller administratif délégué :  
M. P. Malek-Asghar  
Membres nommés par le Conseil municipal :  
N. Métrallet, L. Chaoui-Corpataux,  
G. Chappatte, C. Varonier, H. Enhas, J. Jaussi.  
Membres nommés par le Conseil administratif :  
P. Schenker, H. Zanelli.

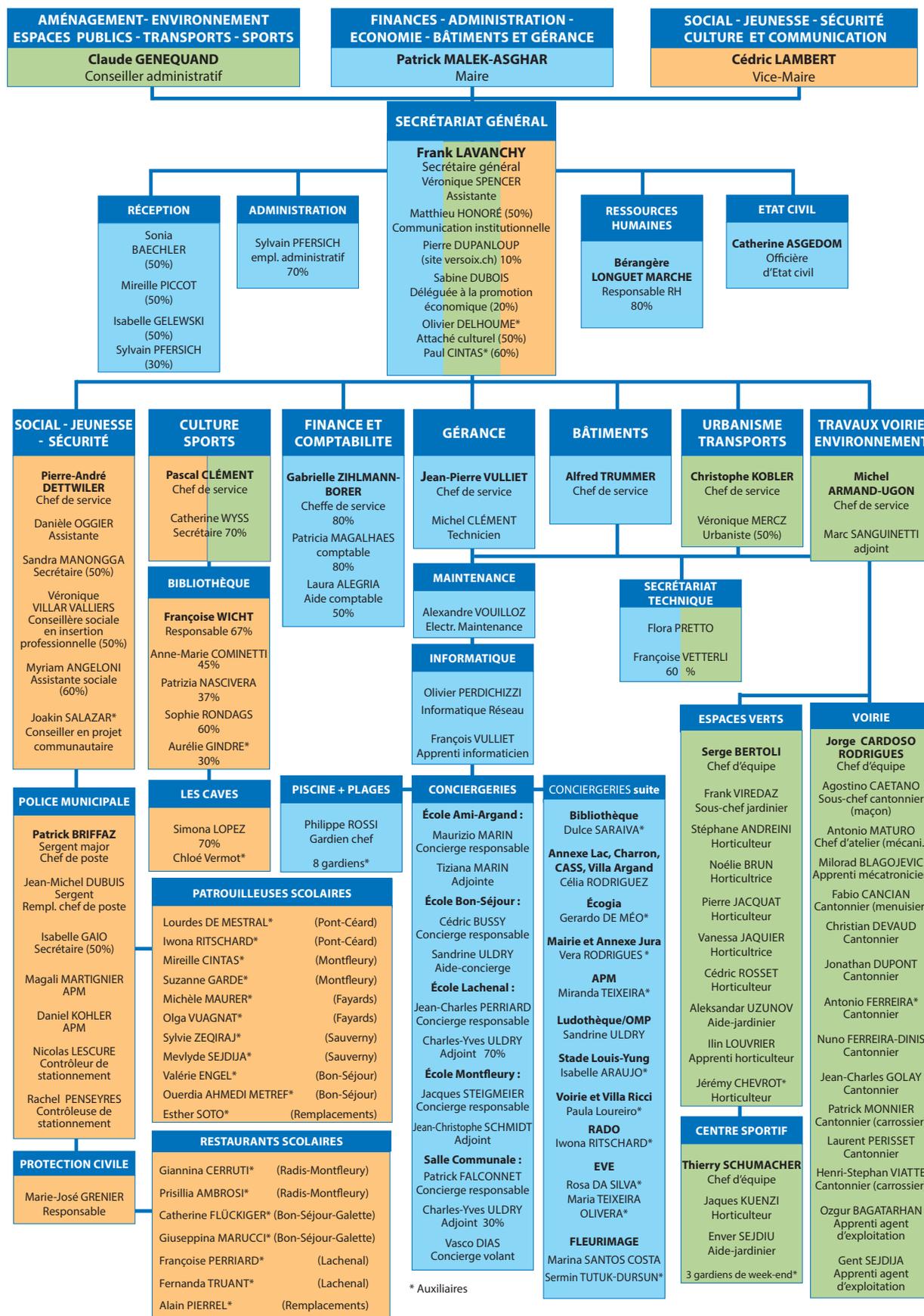
### Fondation Communale de Versoix pour la petite enfance

Présidente du Conseil de Fondation :  
Mme L. Monnot-Crespi  
Directrice : Mme F. Rességuier  
Conseiller administratif délégué : C. Lambert  
Membres nommés par le Conseil municipal :  
C. Miche, L. Chaoui-Corpataux, M. Jaussi,  
L. Monnot-Crespi, O. Enhas, J. Tchamkerten  
Membre nommée par le Conseil administratif :  
S. De Meris. Représentante du personnel: C. Gerber.  
Représentante des parents. L. Merz



# Organigramme de la Mairie de Versoix 2013

Etat au 31 décembre 2013



# La Mairie

L'administration de la Mairie est rattachée au dicastère  
de M. Patrick Malek-Asghar

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

### Secrétaire général : Frank Lavanchy

En charge de cette fonction depuis octobre 2003.

Collaborateurs :

- 1 assistante du Secrétaire Général - Mme V. Spencer
- 1 officière d'Etat civil - Mme C. Asgedom
- 3 réceptionnistes - Mmes S. Baechler, S. Courtois, I. Gelewski
- 1 responsable des RH - Mme B. Longuet Marche
- 1 employé administratif - M. S. Pfersich
- 1 chargé de communication - M. M. Honoré
- 1 déléguée à la promotion économique - Mme S. Dubois



### La mission du service :

#### Secrétariat général

Le Secrétaire Général, en fonction des objectifs fixés par le Conseil administratif, coordonne la direction des services communaux. Il participe à la planification, la préparation ainsi qu'au suivi des séances du Conseil Municipal.

Les services suivants sont directement rattachés au Secrétariat général :

#### Ressources humaines

Les Ressources humaines (RH) gèrent l'ensemble du personnel travaillant à l'administration communale, tant au niveau des engagements, des salaires que des assurances sociales.

#### Etat civil

Le service de l'Etat civil célèbre les mariages et enregistre les événements de vie survenus sur le territoire de la commune (naissance, reconnaissance en paternité, mariage, partenariat, décès, déclaration de nom suite au divorce). Il délivre les actes y relatifs ainsi que ceux du registre des personnes originaires de Versoix.

#### Réception

La réception de la Mairie renseigne la population, par courriel, téléphone ou en direct à la Mairie durant les heures d'ouverture. Elle fait le lien pour l'élaboration des passeports et des cartes d'identité. Elle vend les médailles pour chiens, les cartes journalières CFF et CGN, comme d'autres objets tels cartes postales, livres, etc.

#### Communication institutionnelle

La communication institutionnelle est chargée de faire le lien avec les medias et journaux, tant sur le plan cantonal que communal. Elle rédige notamment la page Mairie du Versoix-Région ainsi qu'une newsletter mensuelle et les communications pour le personnel. En outre, elle tient à jour le site internet pour la partie officielle.

#### Promotion économique

La personne en charge du poste travaille à faciliter l'établissement d'entreprises à Versoix. Il s'agit de faire le lien entre les entrepreneurs et l'administration communale. De renseigner les intéressés sur les nouvelles constructions en cours.



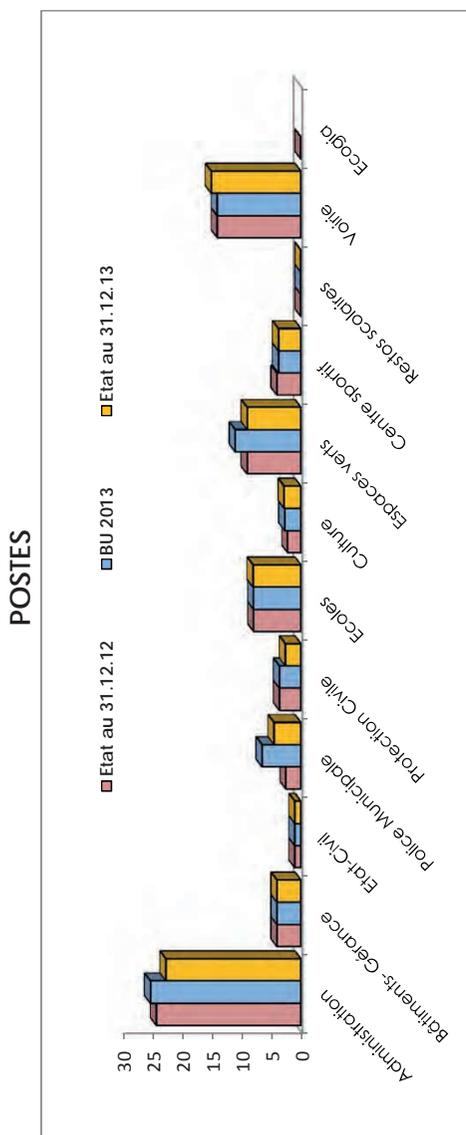
La Mairie,  
vêtue d'un  
manteau blanc.

# Administration communale postes et personnes (personnel fixe)

**ETAT DU PERSONNEL FIXE EN NOMBRE DE POSTES**

SERVICES	31.12.12	BU 2013	31.12.13
Administration	24.20	25.20	22.60
Bâtiments- Gérance	4.00	4.00	4.00
Etat-Civil	1.00	1.00	1.00
Police Municipale	2.50	6.50	4.50
Protection Civile	3.60	3.60	2.60
Ecoles	7.90	7.90	8.00
Culture	2.20	2.70	2.80
Espaces verts	9.00	11.00	9.00
Centre sportif	4.00	3.75	3.75
Restos scolaires	0.00	0.00	0.00
Voirie	14.00	14.00	15.00
Ecogia	0	0	0
<b>Total</b>	<b>72.4</b>	<b>79.65</b>	<b>73.25</b>

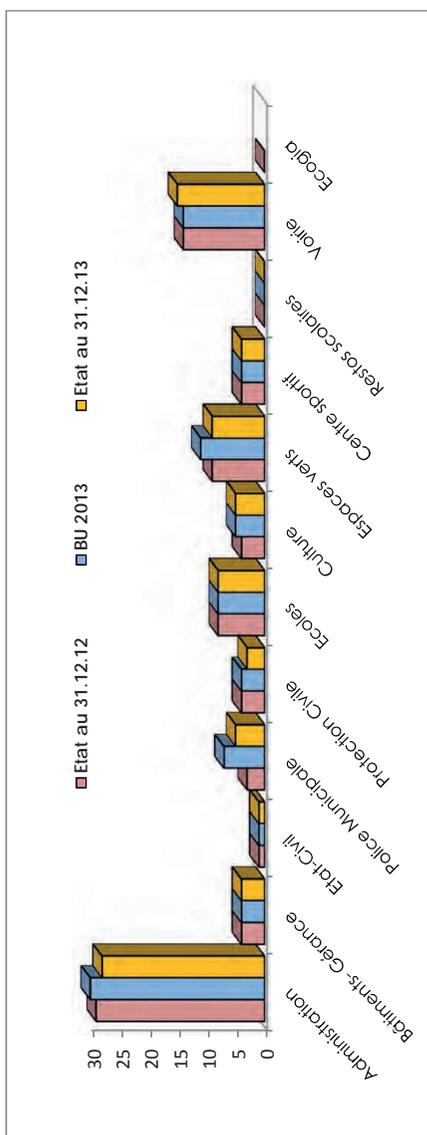
1 → 2



**ETAT DU PERSONNEL FIXE EN NOMBRE DE PERSONNES**

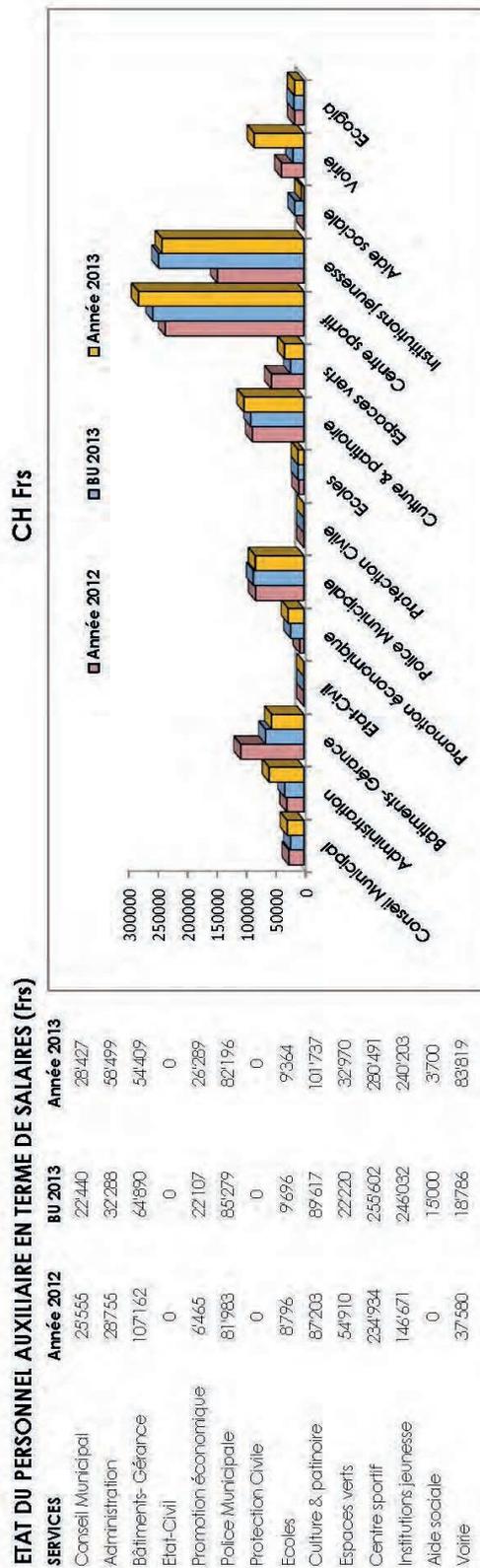
SERVICES	31.12.12	BU 2013	31.12.13
Administration	29	30	28
Bâtiments- Gérance	4	4	4
Etat-Civil	1	1	1
Police Municipale	3	7	5
Protection Civile	4	4	3
Ecoles	8	8	8
Culture	4	5	5
Espaces verts	9	11	9
Centre sportif	4	4	4
Restos scolaires	0	0	0
Voirie	14	14	15
Ecogia	0	0	0
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>88</b>	<b>82</b>

1 → 2



1 : Dans le cadre de l'élaboration du budget 2013, les autorités de Versoix ont validé la création de nouveaux postes : 2 postes d'apprenti, 2 postes d'APM.  
 2 : Les écarts entre le réel 2013 et le budget 2013 s'expliquent par des postes non encore pourvus : 2 postes d'APM, 1 poste de de jardinier, 2 postes d'apprentis, 1 poste de secrétaire

# Administration communale (personnel auxiliaire) Principaux mouvements de personnel par service



**2 :** Les principaux écarts entre le réel et le budget sont expliqués par :

- Reprise en période transitoire du restaurant du centre sportif
- Engagement sous contrat auxiliaire d'une aide à la bibliothèque
- Remplacement d'une personne à l'arrêt accident par une personne auxiliaire
- Transfert contrat apprentissage en contrat auxiliaire pour permettre à l'apprenti de repasser les examens scolaires.

## LES PRINCIPAUX MOUVEMENTS AU NIVEAU DU PERSONNEL DURANT L'ANNEE 2013 SONT RELEVES CI-DESSOUS :

SERVICES	PERSONNES	POSTES	NOTES
Administration	1	0.50	Social, Jeunesse, nouveau poste de secrétaire
Administration	-1	-1.00	Apprenti, départ pour nouvelle orientation
Administration	0	0.10	Secrétaire culture, changement taux d'activité
Administration	0	-0.20	Chef service culture, changement taux d'activité
Ecoles	0	0.10	Conclergette, changement taux d'activité
Culture	1	0.60	Bibliothèque, nouveau poste
Centre Sportif	0	-0.25	Jardinier, diminution taux activité
Voïrie	1	1.00	nouvel'apprenti
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>0.85</b>	

## La réception

C'est sur elle que repose en grande partie l'image de la Mairie. L'accueil du public avec empathie et professionnalisme, le travail d'orientation et les réponses précises aux innombrables questions constituent le travail quotidien.

## Ressources humaines

Le processus destiné à consolider le secteur RH s'est poursuivi tout au long de l'année au travers d'ateliers ouverts à l'ensemble du personnel au bénéfice du statut de fonctionnaire, cadres inclus. Ces séances qui se sont déroulées en avril à Ecogia, ont été animées par M. Constantin, consultant RH mandaté par la Mairie. Il les a menées de manière à réfléchir sur notre façon de travailler et ainsi relever les idées en rapport à des thèmes que le personnel entendait partager.

Monsieur Constantin a présenté une synthèse de ce travail lors d'une séance d'information au personnel qui a eu lieu en septembre.

Cette démarche se poursuivra en 2014 par la mise en place de quatre ateliers destinés à clarifier certaines prestations afin de voir comment elles pourraient être améliorées.

Voici les thèmes des ateliers qui seront menés en 2014.

**1. Le cahier des charges. 2. Le système d'évaluation 3. Communication et organisation interne. 4. Transversalité.**

**Concernant la CAP**, soit la Caisse d'assurance du personnel, qui gère le fonds du 2<sup>e</sup> pilier pour la Ville de Genève, les Services Industriels ainsi qu'une très grande partie des Communes genevoises, une refonte de ses statuts ainsi que de son organisation a été menée avec succès. Il s'agissait d'une évolution indispensable au vu des enjeux financiers ainsi que du nombre de personnes pour lesquelles elle traite le plan de retraite. C'est donc dans la ligne appliquée par les autres Communes, la Ville de Genève et les Services Industriels que la Ville de Versoix a participé à sa recapitalisation pour un montant de Frs 2'017'872.- qui a été voté en séance du Conseil municipal du 11 mars 2013.

**Toilettage du statut du personnel de la Ville de Versoix** : L'ancien statut du personnel encore en vigueur en 2013 avait été voté par le Conseil municipal en séance du 23 juin 1997 et entré en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 1998. La Mairie ayant beaucoup évolué ces dernières années, elle a vu ses effectifs quasi doubler sur près de 10 ans et il est devenu nécessaire d'apporter un toilettage à la version actuelle. A cet effet, un groupe de travail a été constitué avec des représentants du Conseil administratif, le Secrétaire général, un représentant des RH, des représentants des Chefs de service et de la commission du personnel, de manière à rédiger un nouveau projet de statut du personnel. La version définitive a été validée le 18 novembre 2013 par le Conseil municipal.

## Communication institutionnelle

Matthieu Honoré a en charge la communication institutionnelle de la Commune. Il entretient, à ce titre, des relations étroites avec les médias locaux ainsi que le monde politique, associatif et culturel. Il rédige pour la Mairie des textes publiés dans le journal local, mais également la newsletter et la lettre d'information au personnel. Parmi les nombreuses actions menées en matière de communication auprès de différents services, citons l'opération bleu-blanc-fleurs avec les espaces verts. On peut encore noter que grâce aux campagnes de communication opérées, le nombre d'abonnés à la newsletter de la Mairie a plus que quadruplé, passant de 600 à 2500, donnant à cet outil une portée plus importante.

## Promotion économique

Deux événements phares ont ponctué l'année 2013. Le premier sous la forme d'un petit-déjeuner «rencontre» inter-entreprises, qui a réuni une quarantaine d'entrepreneurs actifs sur Versoix qui ont notamment pu échanger et développer leur réseau. En novembre, une soirée sur le thème de l'esprit d'entreprise a réuni une centaine de personnes à l'écoute de différents orateurs, dont l'ADER et Monsieur Hugh Quennec, président des clubs de hockey, football et rugby de Genève-Servette. Tout au long de l'année, Madame Dubois a maintenu ses relations avec les différents acteurs économiques de la Ville.



Bérangère  
Longuet Marche,  
responsable RH



Matthieu Honoré,  
chargé de  
communication.



Sabine Dubois,  
déléguée à la promotion  
économique.



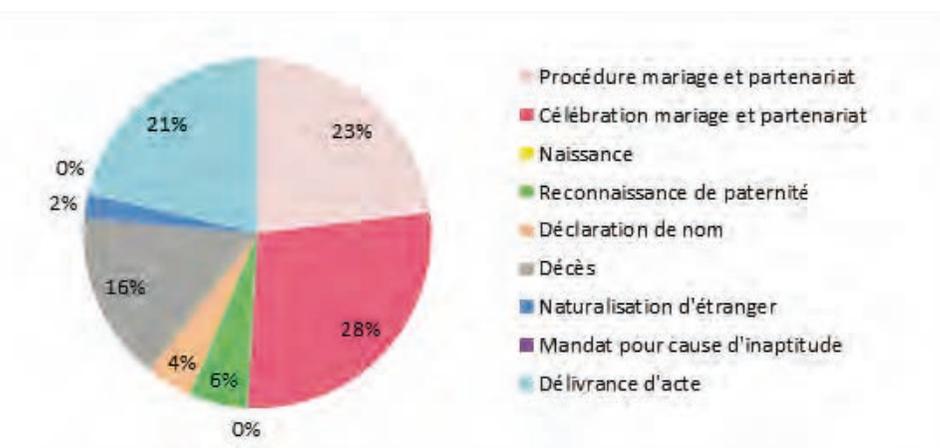
Catherine Asgedom,  
officier de l'état civil

## Etat civil

En 2013, l'office de l'arrondissement de l'état civil de Versoix/Céligny a traité et enregistré dans le registre informatisé de l'état civil suisse :

	2010	2011	2012	2013	variation
Procédure mariage et partenariat	75	65	49	62	+ 13
Célébration mariage et partenariat	102	93	86	77	- 9
Naissance	3	1	1	0	- 1
Reconnaissance de paternité	21	22	15	15	0
Déclaration de nom	9	14	8	36	+ 28
Décès	31	55	53	65	+ 12
Naturalisation d'étranger	98	95	77	49	- 28
Mandat pour cause d'incapacité	---	---	---	0	
Délivrance d'acte *	536	509	500	522	+ 22

\* Actes extraits du registre informatisé et des registres conventionnels (mariage, naissance, reconnaissance et décès), ainsi que certificats individuels d'état civil, acte d'origine et certificat de famille pour les personnes originaires de Versoix et Céligny.



Le graphique suivant représente la répartition du temps consacré, par l'office de l'état civil, au traitement des événements en 2013.

### Mandat pour cause d'incapacité

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le nouveau droit de protection de l'adulte donne la possibilité à toute personne capable de discernement de charger une personne physique ou morale de lui fournir une assistance personnelle, de gérer son patrimoine ou de la représenter dans les rapports juridiques avec les tiers au cas où elle deviendrait incapable de discernement. Le mandant peut demander à tout office de l'état civil en Suisse d'inscrire la constitution et le lieu du mandat dans le registre informatisé de l'état civil.

### Nouveau droit du nom

Les époux et partenaires enregistrés peuvent, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013, conserver leur nom de célibataire (ou le nom qu'il porte) ou choisir comme nom de famille commun le nom de célibataire de l'un ou l'autre. (CC art. 160 et LPart art. 12a)  
Lorsque les parents mariés portent un nom

différent, ils choisissent, lors de la procédure préparatoire au mariage, si le nom de leurs enfants communs sera le nom de célibataire de l'époux ou de l'épouse.

Dorénavant, chaque conjoint gardera son droit de cité cantonal et communal. L'enfant obtient le droit de cité du parent dont il porte le nom.

Une personne étrangère, domiciliée en Suisse, peut appliquer pour son nom son droit privé ou le droit suisse.

Toute personne qui a changé de nom en se mariant, ou en se liant par un partenariat enregistré, peut déclarer en tout temps, vouloir reprendre son nom de célibataire, pendant le mariage, après un divorce, après la dissolution du partenariat ou après un décès ; et ceci auprès de tout office de l'état civil en Suisse.

## La Mairie de Versoix joue la carte jeune

La Mairie de Versoix s'engage depuis de nombreuses années en faveur des jeunes. Ce soutien, pas toujours visible à première vue, demande un investissement important de la part des services communaux qui se répartit dans des secteurs très divers. Petit tour d'horizon.

### L'emploi

La commune embauche chaque année une centaine d'auxiliaires lors des manifestations telles que le Festichoc ou les Promotions ainsi que pour les jobs d'été (travail à la piscine, gardiens de plage, travaux communaux). La Mairie forme également des apprentis (cinq actuellement dans les secteurs informatique, Espaces verts et administration). Quant à la Forge, antenne communale d'insertion socio-professionnelle mise en place depuis plus d'un an, elle a déjà permis à quatorze ados de décrocher des stages et sert également d'outil gratuit d'orientation ou d'insertion professionnelle.

### La logistique

La Mairie soutient dans la mesure de ses moyens des actions liées aux jeunes, en prêtant par exemple des locaux comme les Caves de Bon-Séjour afin que les travailleurs sociaux hors-murs organisent des ateliers Hip-Hop, et au cycle des Colombières pour des ateliers sportifs. La gérance vient également d'obtenir un local pour les scouts versoisiens dans l'abri de la protection civile de Montfleury. Et n'oublions pas l'ouverture en septembre prochain du nouveau Galaxy. En effet, après avoir été détruit pour les besoins des travaux de Versoix Centre-ville, cet établissement destiné aux jeunes de 12 à 17 ans renaîtra de ses cendres dans de nouveaux locaux route de St-Loup.

### Les finances

La commune a renouvelé son offre promotionnelle pour Unireso. Cette action permet aux jeunes



*De nombreux jeunes de la Commune sont embauchés lors de manifestations communales.*

en possession de cet abonnement de bénéficier d'un rabais de 100 francs sur l'abonnement annuel. Les clubs sportifs de Versoix reçoivent de leur côté la même somme par junior évoluant dans leurs structures. Cette aide d'un montant total d'environ 100 000 francs bénéficie à près de 1'000 jeunes. Un soutien qui permet en général de diminuer le coût de l'adhésion.

### La culture

La Mairie va prochainement compléter l'offre culturelle en faveur des jeunes avec la future bibliothèque dont la surface triplera de volume pour passer à 600 m<sup>2</sup> et accueillera en 2014 un espace multimédia. Ecole et quartier, qui propose de nombreuses activités en faveur des jeunes, reçoit également une subvention communale.

Ces actions nécessitent une implication constante des services communaux avec, pour commencer, la gestion des contrats par les ressources humaines. Concernant les apprentis, les services concernés doivent s'assurer que la Commune puisse fournir la formation avant d'en faire l'évaluation en interne, et suivre la progression en entreprise.

L'aspect humain tient évidemment une place centrale dans ce processus.

Un travail pédagogique important est effectué par la police municipale lors des manifestations afin d'inciter les jeunes à se responsabiliser en fonction des tâches attribuées.

Tous ces efforts sont largement récompensés car ils apportent de nombreuses satisfactions: «il y a une certaine identification car on a des enfants du même âge. On a envie que ces jeunes réussissent», explique Monsieur Marc Sanguinetti, responsable adjoint du service de la Voirie et des Espaces verts.

Du côté de la police municipale, on estime que cette démarche permet de dépasser le traditionnel rapport policier-ado et de créer un lien de confiance, mais il a également permis de diminuer les dégradations lors de certains événements car les jeunes semblent avoir plus de respect pour la Commune.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté politique, celle de former les jeunes et de leur faire partager le travail communal. C'est aussi une sorte de mise à l'étrier pour entrer dans le monde professionnel.

Un rapport gagnant-gagnant qui permet à toutes les parties d'y trouver leur compte.



## Dicastère de M. Patrick Malek-Asghar Maire

M. Patrick Malek-Asghar a été élu au CA en 2003.  
En 2013, il a occupé la fonction de Conseiller administratif jusqu'au 31 mai,  
puis celle de Maire depuis le 1<sup>er</sup> juin.

### BÂTIMENTS :

#### Chef de service : Alfred Trummer

Collaboratrices :

2 secrétaires - Mmes Flora Pretto et Françoise Vetterli,  
communes aux Services de la Gérance, des Bâtiments,  
de l'Urbanisme et des transports et des Travaux, Voirie  
et Environnement (STVE)



#### La mission du service :

Le Service des bâtiments s'occupe de la construction, de la rénovation  
et de l'entretien des bâtiments et de son parc immobilier.

Ces tâches comprennent :

- le suivi relatif à la construction des nouveaux bâtiments communaux pour la ville de Versoix.
- le suivi des divers dossiers en discussion à la Commission des bâtiments.
- le suivi des besoins et des demandes pour tous nouveaux bâtiments communaux.
- les propositions de mandataires pour les réalisations de bâtiments communaux.
- le contrôle des demandes et du programme des bâtiments.
- l'élaboration des demandes de crédits relatives aux nouvelles constructions pour les commissions et le Conseil municipal.
- le suivi des mandataires dans le cadre des nouvelles constructions pour la Ville de Versoix.
- le suivi des réalisations de bâtiments communaux et l'établissement des décomptes finaux.

## Chantiers 2013

### Réfection du bâtiment de la Voirie et pose des panneaux solaires sur la toiture

Le chantier a avancé selon le calendrier malgré des délais serrés. Le raccordement du bâtiment à la chaufferie de l'école Lachenal a été réalisé dans le courant des vacances scolaires d'été. Les travaux se sont terminés fin 2013. La pose des panneaux solaires a, quant à elle, été réalisée au printemps et pendant l'été 2013.



Les nouvelles façades du bâtiment de la Voirie et la mise en places des panneaux solaires.

### Pose des panneaux solaires sur le toit de l'école Ami-Argand



L'école Ami-Argand, vue du ciel.

Suite au vote, le 21 mai 2012, d'un crédit de CHF 378'000, destiné à équiper l'école Ami-Argand de panneaux solaires sur le bâtiment voirie Lachenal, la livraison du matériel a été effectuée en décembre 2013. Le lancement des travaux est prévu début 2014.

## Versoix Centre-ville/Bâtiment communal

### Historique

Le 21 mai 2012, le Conseil municipal a voté à l'unanimité un crédit de CHF 13'730'000.00 pour la construction de l'immeuble C. L'autorisation de construire est entrée en force en août 2012. Les études techniques ainsi que la coordination des travaux sont en cours et le démarrage du chantier est prévu pour mi-septembre 2013.

Le chantier a quant à lui été lancé courant juin. Les travaux de maçonnerie ont débuté fin août 2013 à une cadence pour le gros oeuvre d'un étage par mois. La totalité des travaux a fait l'objet d'adjudications en procédure AIMP (accord intercantonal sur les marchés publics). Les travaux ont été menés en tenant compte des impératifs liés au développement durable tout en préservant une grande souplesse au niveau de la typologie, étage par étage.



### Structure du bâtiment

Elle a été choisie sur un plan libre avec des poteaux sans mur porteur afin de laisser une liberté d'aménagement pour les générations futures. Autre élément: la hauteur de la salle d'exposition située au 1<sup>er</sup> étage. Pour garantir un volume suffisant, les hauteurs des autres étages, notamment celui du rez-de-chaussée ont été réduites au profit du 1<sup>er</sup>. Il s'agit d'un défi de taille dans la mesure où un alignement harmonieux des fenêtres entre les bâtiments B et C doit être maintenu. Les façades reflètent la dimension plutôt technique du côté gare, tandis que le côté esplanade se veut lumineux et dégagé. Le pignon borgne en attique côté Genève permettrait d'y projeter ou d'y accrocher le nom du bâtiment. La façade côté nord se veut sobre et administrative.

- Le rez-de-chaussée comprendra deux entrées, l'une côté gare, l'autre côté esplanade. Cet espace sera composé d'un hall d'accueil, d'un café/restaurant et d'une surface locative à aménager au gré du preneur.
- Le premier étage accueillera une salle d'exposition, une surface d'environ 300 m<sup>2</sup> côté sud et une surface locative au gré du preneur côté nord.
- Le 2<sup>e</sup> étage est entièrement réservé à la bibliothèque.
- L'attique sera entièrement loué à des tiers.

### Rez-de-chaussée

Le hall d'accueil sera un point névralgique puisqu'il constituera le premier contact entre le visiteur et le bâtiment. Il doit inciter à la découverte de cet espace culturel, tant par les couleurs que par la luminosité. Lieu de rencontre et d'orientation, il pourrait même comprendre une arcade d'information communale et un espace pour des petites cérémonies, comme par exemple des remises de prix.

Le restaurant sera subdivisé en trois parties distinctes : la brasserie, le restaurant et enfin un espace salon plus feutré équipé d'une scène permettant la réalisation de petits spectacles du type cabaret, petit-théâtre, one-man-show, etc. Le bar sera situé au centre afin de permettre à une seule personne de gérer le lieu lors des heures creuses et d'avoir une vision générale sur l'établissement. La cuisine du restaurant sera plus grande que celle imaginée dans le projet initial grâce notamment au déplacement des sanitaires. Elle disposera de deux entrées.

La Commune a étroitement collaboré avec l'Ecole hôtelière de Genève (EHG) pour les aménagements du restaurant. L'établissement a réalisé une étude avec une proposition d'aménagement dans laquelle l'EHG préconise un agrandissement de la cuisine afin que les surfaces dédiées à la clientèle et celles liées à la cuisine soient égales.

L'étude porte également sur l'agencement de la cuisine, le nombre de plats à préparer, la fréquentation du lieu, l'offre existante et l'offre complémentaire dans le quartier, etc.



*Façade Sud avec un étage supplémentaire.*

Enfin, le troisième volet de ce mandat à l'EHG concerne le type de plats à proposer à midi et le soir. Tous ces aspects entreront dans un chemin de fer qu'utiliseront les étudiants pour réaliser une véritable étude de marché.

#### **1<sup>er</sup> étage**

L'accès à la salle d'exposition se fera via un ascenseur ou un escalier. Le sas d'entrée conçu pour être accueillant et attractif comprendra le vestiaire et un bureau d'accueil. Ce dernier jouit d'une vue sur l'ensemble de la surface, permettant ainsi une surveillance optimale à moindre frais. A noter également que les visiteurs bénéficieront d'une magnifique vue sur le lac. Afin de donner un aspect multifonctionnel à ce lieu, il a été décidé d'acquérir des panneaux mobiles à roulettes rétractables. Ce système permettra de modifier la disposition de la salle entre deux expositions.

#### **2<sup>e</sup> étage**

Il abritera la nouvelle bibliothèque qui se transformera en un véritable lieu de rencontre et d'animation ainsi qu'un centre multimédia. Ce lieu culturel, destiné à accueillir un large public, a également été élaboré dans l'idée de regagner l'intérêt des 15 à 17 ans qui désertent actuellement les bibliothèques et la lecture en général. Les locaux administratifs et techniques ont été regroupés côté gare.

L'attique sera entièrement louée à des tiers. Prévu à la base pour deux locataires, ces derniers aménageront la surface selon leurs besoins.

### **Versoix Centre-ville/Crédit pour l'attique**

La situation centralisée du groupe des bâtiments de Versoix Centre-Ville a, depuis le lancement de ce dossier, retenu l'attention générale. En effet la hauteur des bâtiments B et C paraît basse dans un quartier situé au centre de Versoix. C'est pour cette raison que la commune, lors du vote du crédit pour la construction des parkings, a intégré aux sous-sols les dispositions relatives au renforcement de la structure, afin de permettre une augmentation de descente de charge pour une surélévation d'un étage complémentaire. Le promoteur HRS a également pris la même option pour l'immeuble C. Cet étage supplémentaire représente une importante réserve pour un usage futur,

Début avril 2013, afin d'intégrer, en dérogation, cet étage supplémentaire au plan localisé de quartier en vigueur (pour un dépassement de 3m), la Commune, d'entente avec le promoteur, a déposé une demande complémentaire en autorisation de construire (DD 103 090/3), pour la construction d'un étage supplémentaire sur les immeubles B et C. Parallèlement, le service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports de la commune, a déposé une demande de renseignement (DR 18 442).

Ces deux demandes, actuellement en instruction, sont urgentes afin de respecter les délais prévus pour la fin des travaux fin 2014.

#### Structure du nouveau crédit

Le calcul du coût pour la construction d'un étage supplémentaire est basé sur le devis général du coût de construction du bâtiment C. Les études pour la construction ainsi que la réception des soumissions sont en cours et les montants d'ouverture de ces dernières sont équilibrés par rapport au devis général. Les futurs locaux seront loués au gré du preneur, par conséquent aucun aménagement intérieur n'est prévu dans ce coût.

#### Coûts de construction pour cet étage avec une précision de +/- 10%

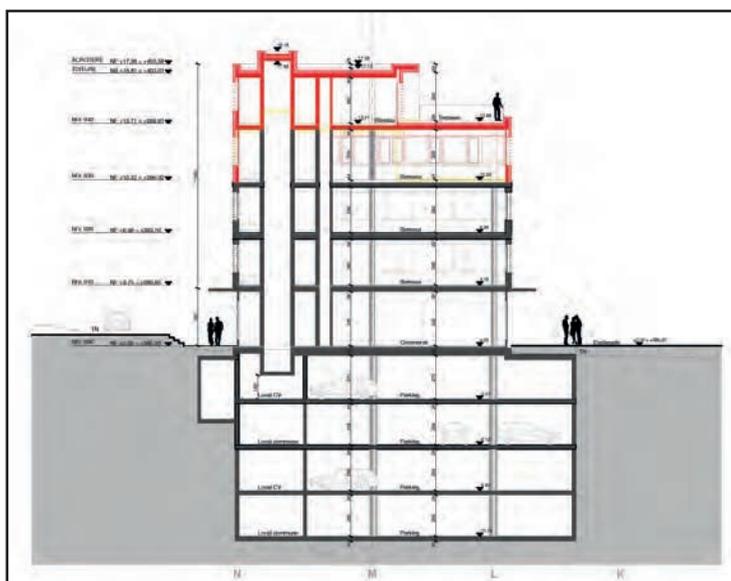
• Coût au m <sup>3</sup> pour le bâtiment C sans aménagement intérieur	CHF 1'140.00 HT
Volume supplémentaire de 2'623 m <sup>3</sup> pour un étage complémentaire	
• Coût prévisionnel au ratio	
pour une surélévation d'un étage supplémentaire :	CHF 2'989'723.00 HT
• Diminution du risque, renchérissement/exécution en 2014	10% de CHF 2'989'723.00 HT
	CHF 298'972.00 HT
	Total CHF 3'288'695.00 HT
	TVA 8% CHF 263'095.60
Total pour un étage supplémentaire	CHF 3'551'790.60 TTC
	Arrondi à CHF 3'560'000.00 TTC

Ce ratio comprend l'ensemble des honoraires (architecte, DT, ingénieurs).  
Cet étage représente un état locatif complémentaire d'environ CHF 180'000.00 par an.

Faisant suite à l'exposé de ces motifs, le crédit de CHF 3'577'800.00 proposé par le Conseil administratif pour la surélévation du bâtiment communal de Versoix Centre-Ville est accepté le 16 septembre 2013.

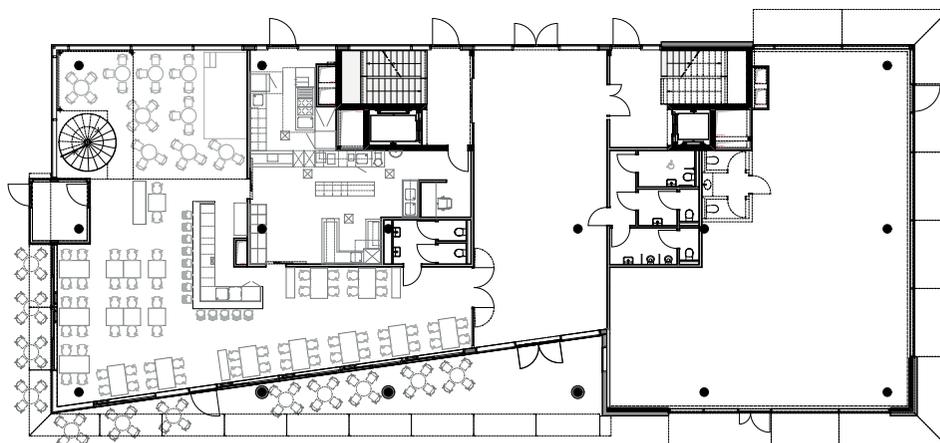
#### Utilisation de l'espace d'exposition

L'étude du bâtiment est lancée et le programme évolue avec l'aide des futurs utilisateurs. Afin de poursuivre sa réflexion, notamment par rapport à l'espace d'exposition, le Conseil administratif a fait appel à Olivier Delhoume en qualité de consultant. Ce dernier a été chargé de réaliser une étude sur le positionnement de l'espace culturel et sa programmation. Monsieur Delhoume, qui a mené à bien Versoix-Expo 2012 en tant que commissaire est citoyen de Versoix et possède une grande expérience dans le management culturel sur le plan national et international. Il fait partie du groupe de pilotage créé par le Conseil administratif. Son travail va consister d'une part à réaliser une synthèse de l'étude de positionnement, et d'autre part, à élaborer la programmation de la première année d'exploitation de l'espace d'exposition.

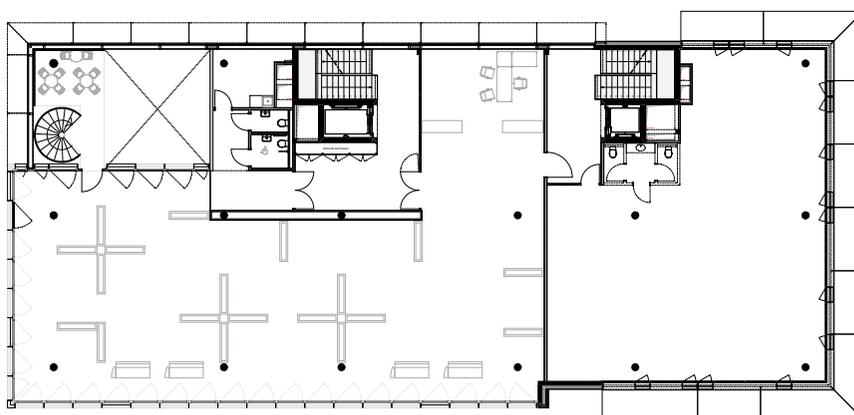


Coupe immeuble C  
avec un étage supplémentaire  
(en rouge).

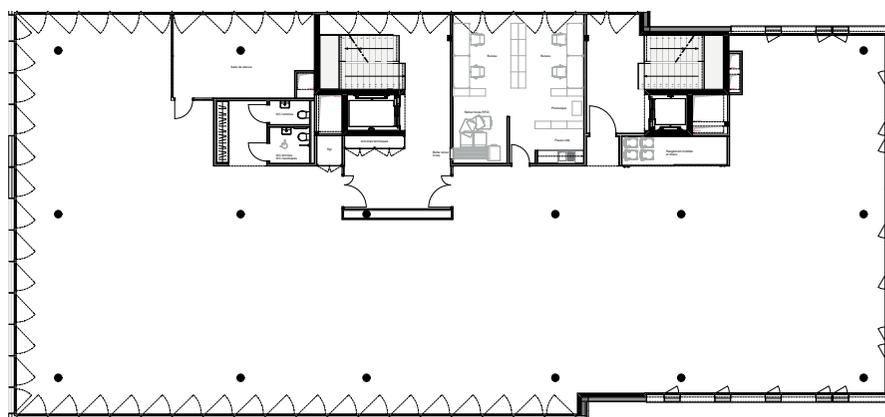
## Les plans du bâtiment communal le Boléro



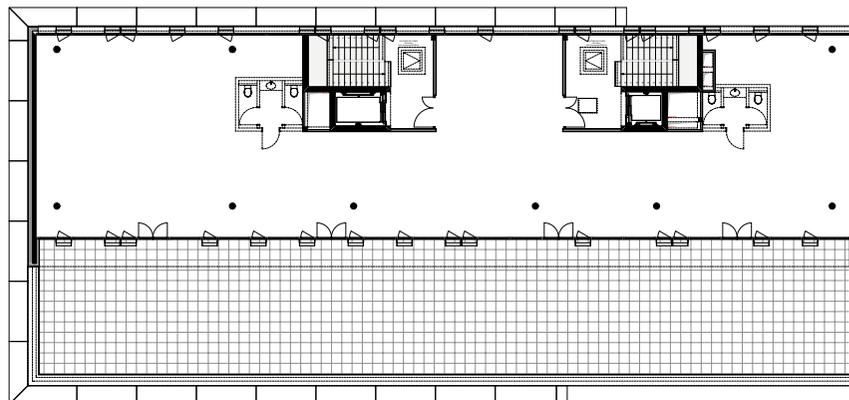
Le rez de chaussée avec, à gauche, le restaurant et, à droite, une arcade au gré du preneur.



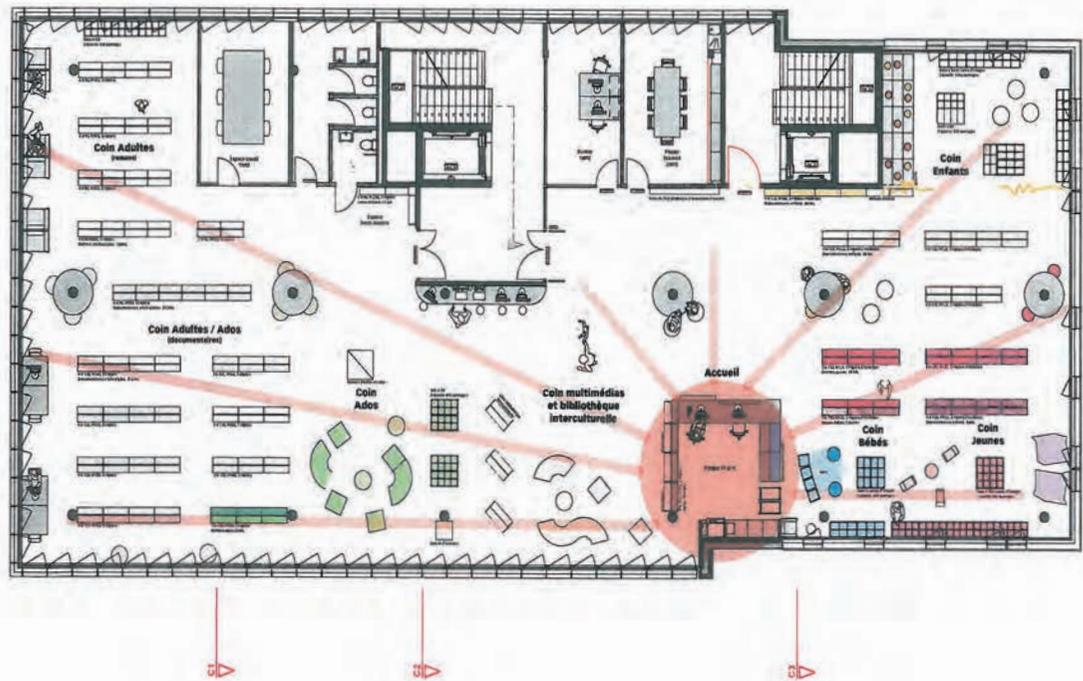
Le 1<sup>er</sup> étage est composé, à gauche de la salle d'exposition et, à droite, des locaux au gré du preneur.



Le 2<sup>ème</sup> étage accueille la bibliothèque.



L'attique dont la surface sera aménagée au gré des preneurs.



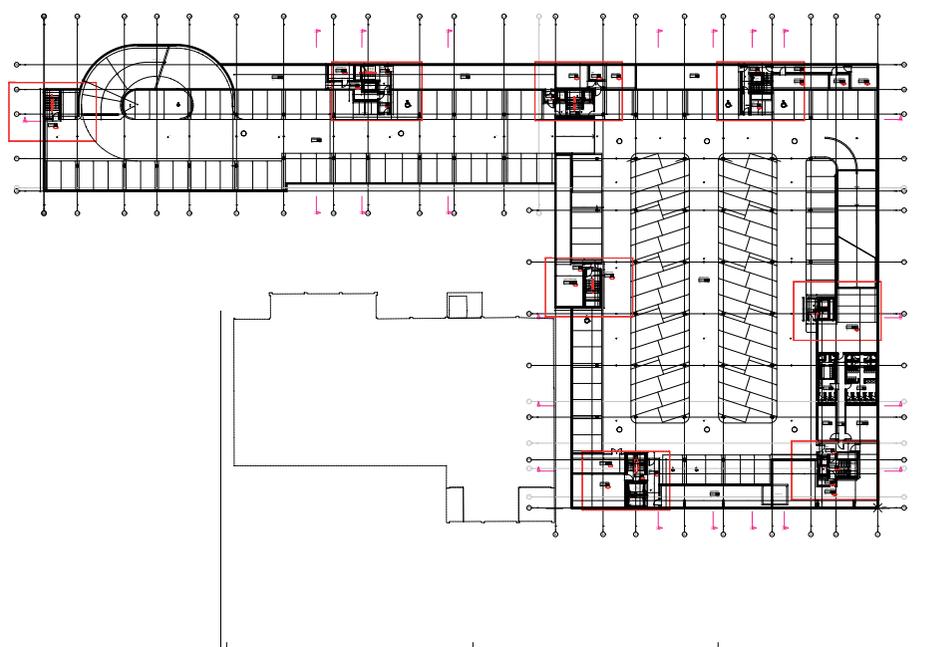
La bibliothèque, au 2<sup>ème</sup> étage et la réception (en fond rouge) placée idéalement pour le contrôle visuel de la surface.

## Crédit d'achat pour 142 places de parking et la partie en sous-sol de l'immeuble communal de Versoix Centre-Ville

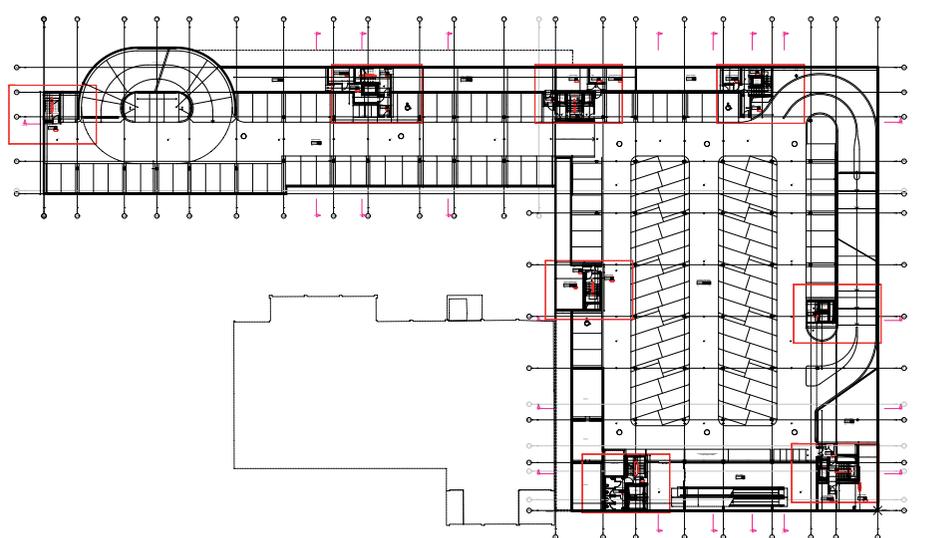
Les travaux de construction du parking souterrain se sont terminés courant septembre, permettant aux travaux de construction du bâtiment communal de débuter.

Une importante contrainte technique est à relever. Il sera en effet impossible de procéder à la mise en exploitation du parking tant que les immeubles au-dessus de celui-ci et une partie des aménagements extérieurs seront en cours. La principale raison (hormis l'étanchéité de la dalle de couverture), tient aux cages d'escalier menant au parking. Il s'agit en effet de sorties de secours ne pouvant pas traverser un chantier. Ces contraintes ne permettront pas une mise en service du parking communal avant le deuxième semestre 2014.

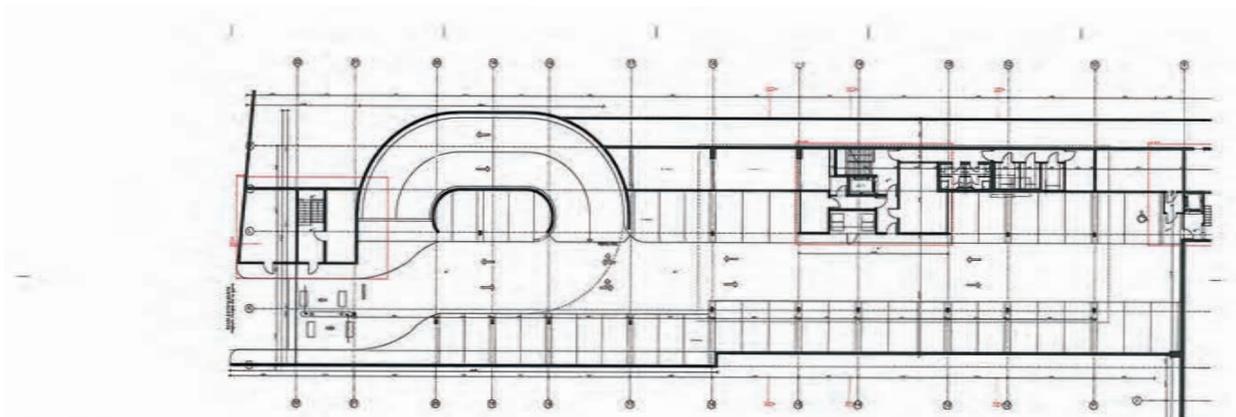
Vue d'ensemble des sous-sols



Le niveau -3 de l'immeuble C et le niveau -1 de la Coop

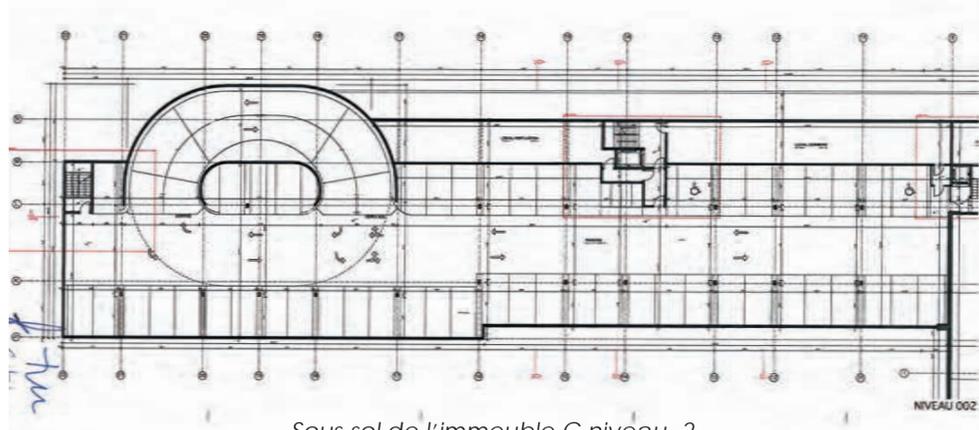


Le niveau -4 de l'immeuble C et le niveau -2 de la Coop



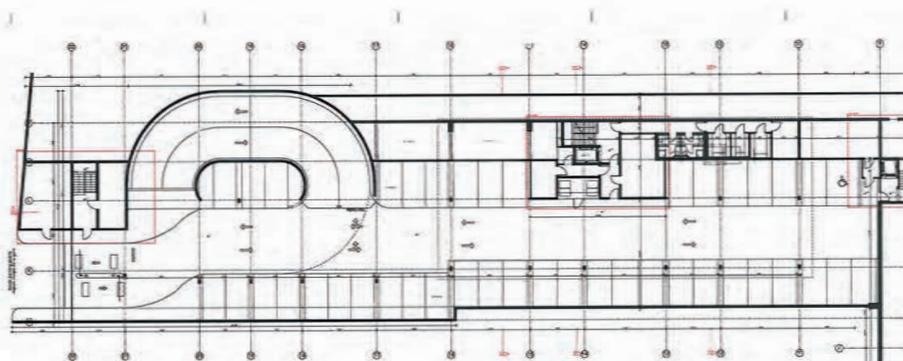
Sous-sol de l'immeuble C niveau -1

NIVEAU 001



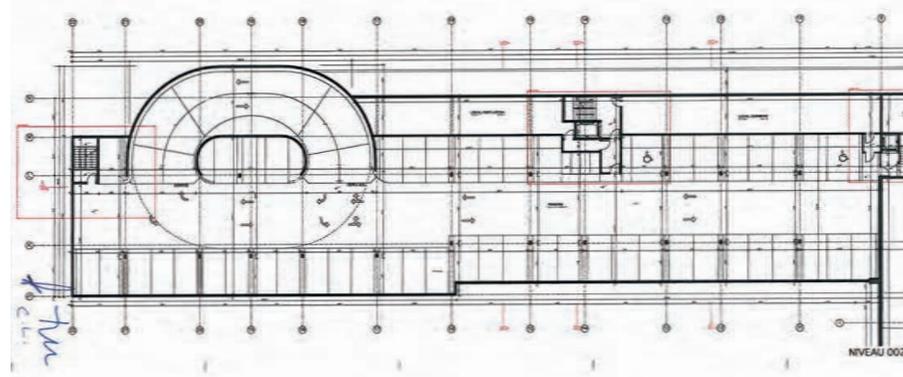
Sous-sol de l'immeuble C niveau -2

NIVEAU 002



Sous-sol de l'immeuble C niveau -3

NIVEAU 001



Sous-sol de l'immeuble C niveau -4

NIVEAU 002

## Travaux concernant le château d'Ecogia



Le Conseil municipal de Versoix a pris la décision d'acquérir le domaine d'Ecogia lors de sa séance du 28 juin 1993. Depuis cette date, le domaine n'a cessé d'être valorisé et certains bâtiments ont été partiellement vendus en droits de superficie, soit

- au CICR pour le volume principal,
- à la Corolle.

Une autre partie du domaine a été mise en location comprenant :

- le château (ISDC),
- la ferme,
- l'appartement du concierge,
- l'Ancienne Aumônerie.

Certaines bâtisses et toitures ont été rénovées et transformées comme la petite grange où se trouve le centre de calcul de l'intégral Science Dat Centre (ISDC) de l'Observatoire de l'université de Genève, ainsi que l'Aumônerie, la salle multifonction et la serre. D'autres bâtiments ont été construits, tels que la chaufferie à bois avec son hangar, assurant ainsi le chauffage du hameau et le bâtiment provisoire pour l'ISDC.

### Historique

L'ISDC est locataire du château depuis l'achat du domaine par la Commune. Le loyer perçu s'élève à CHF 111'876,- pour l'année 2012. A l'époque, ce bâtiment a été transformé afin d'y accueillir une partie de l'ancien orphelinat, puis il a été mis en location pour une utilisation administrative grâce à des travaux de réfection minimes de peinture, des revêtements de sols, murs et plafonds effectués en 1994.

Le service cantonal des monuments et des sites (DCTI) a attribué une note de 2 et 3, soit remarquable, à ce bâtiment d'importance régionale, soulignant notamment sa qualité de architecturale et son aspect particulièrement bien intégré. Côté conservation, le corps principal est daté du XVIII<sup>e</sup> siècle et présente beaucoup d'éléments d'origine qu'il serait important de mettre en valeur. Des interventions malheureuses, antérieures à l'achat par la Commune, ont déjà eu lieu, comme des modifications de menuiserie et d'agencement, la pose d'un lino sur les escaliers, le changement de certaines fenêtres et quelques modifications sur la toiture et la charpente. L'avant-corps du bâtiment présente un intérêt moins marqué en raison de la disparition de certains éléments.

### Travaux demandés

Le locataire ISDC, représenté par le Service de la gérance du Canton de Genève, demande depuis plusieurs années que des travaux de réfection soient entrepris, comme le remplacement de certaines fenêtres, la réfection des revêtements de sols, murs et plafonds, un contrôle des installations techniques de chauffage et ventilation et une amélioration de la production d'eau chaude.

Afin de répondre à cette requête et de parer au plus urgent, des travaux ont été réalisés dans le courant de l'hiver 2012/2013. Une expertise a également été commandée à un spécialiste.

Lors de la Commission du bâtiment, de la gérance et du développement durable (BGDD) du 12 décembre 2012, des premières estimations et options ont été annoncées et un préavis

favorable a été donné pour une réfection globale du bâtiment comprenant la toiture, les façades et une remise en ordre des structures et éléments intérieurs.

Compte tenu de sa valeur historique, de sa complexité structurale d'époque des difficultés d'interventions liées à la présence du locataire et des transformations réalisées au cours des années passées (avec notamment un risque de présence d'amiante), il apparaît impossible de lancer des travaux de réfection sans une étude préalable. En conséquence, le Conseil municipal a voté le 15 avril 2013 un crédit d'étude de CHF 201'000,- pour la réfection du château d'Ecogia, fond de rénovation compris.

Ce crédit d'étude vise plusieurs objectifs :

- Le relevé du bâtiment.
- L'exécution de divers sondages.
- Les analyses d'amiante.
- Les pré-études statiques, thermiques, acoustiques.
- Les dispositions de sécurité et électriques à engager.
- Une expertise des crépis et des pierres de taille.
- L'étude historique.
- Un contrôle de l'étendue des travaux à envisager.
- L'étude d'une planification des travaux.
- La proposition d'un budget et son contrôle.
- Le dépôt d'une autorisation de construire.
- Un contrôle des diverses subventions possibles.

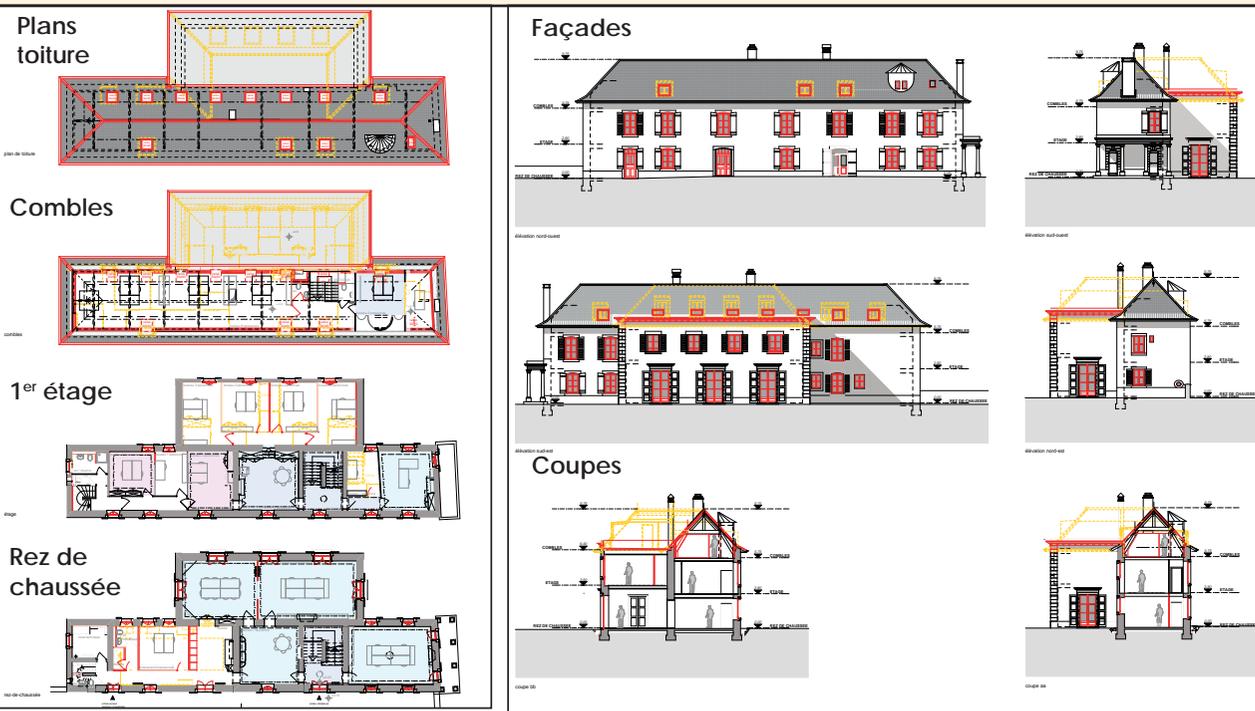


A gauche, le château d'Ecogia, carte postale non datée (avant la rénovation de 1969-70).  
A droite, le château d'Ecogia, photographie non datée (après la rénovation de 1969-70).

#### Coûts

1)	Architecte	CHF 110'000,-
2)	Relevé	CHF 15'000,-
3)	Analyses amiante avant travaux	CHF 5'000,-
4)	Sondage	CHF 10'000,-
5)	Ingénieur CVS	CHF 10'000,-
6)	Ingénieur Civil	CHF 15'000,-
7)	Acousticien	CHF 3'000,-
8)	Ingénieur bois	CHF 5'000,-
9)	Etude historique	CHF 0,-
10)	Débours	CHF 7'000,-
11)	Géomètre	CHF 2'000,-
12)	Ingénieur électricité et sécurité	CHF 5'000,-
13)	Expert crépis	CHF 4'000,-
14)	Expert pierres de taille	CHF 6'000,-
15)	Analyse chromatographique	CHF 3'000,-

Total CHF 200'000,-



### Résultats de l'étude

Les premiers résultats de cette étude ont été présentés en commission fin 2013. L'idée directrice est de recréer un volume central noble avec les trois portes fenêtres au rez et un maintien des quatre fenêtres non-alignées au 1<sup>er</sup> étage. Le projet en cours d'étude prévoit également une revalorisation complète des volumes intérieurs à disposition. L'espace actuel compte onze postes de travail. A la fin des travaux, il en comptera 14. Cette densification sera la conséquence de la suppression des combles, mais la restitution du toit horizontal est l'un des objectifs majeurs de ce projet.

Contacté déjà à ce stade précoce, le service cantonal des Monuments et des Sites de Genève a approuvé les premières esquisses, et exprimé sa satisfaction de redonner à ce bâtiment une partie du lustre qui fut le sien avant les interventions dans les années 60.

### Ancienne préfecture

Visite par les commissions de l'Ancienne Préfecture en vue de l'établissement d'un programme pour la réfection de ce site.

Historique des constructions et des travaux de rénovation des trois bâtiments faisant l'objet de la visite :

- L'ancienne Préfecture
- Le bâtiment de liaison
- L'ancienne école (pensionnat)

Au terme de la visite qui s'étend du sous-sol jusque dans les combles, les éléments suivant ont été constatés:

- L'importance des volumes disponibles ;
- Le degré de vétusté très avancé de certains locaux et installations (hormis les salles de cours du CPM et la salle de danse) ;
- Le potentiel que représente ce complexe pour la Commune ;
- L'urgence des travaux de réfection.

Au terme de la visite, les commissaires sont invités à faire part de leurs impressions au sein de leurs fractions politiques respectives en vue de l'élaboration, dans quelques mois, d'un projet de rénovation cadré par un programme à définir quant à l'usage futur de ces locaux. Cette réflexion s'effectue dans un esprit de complémentarité avec le développement prévu à Versoix Centre-Ville.

## Café-rencontre/Espace quartier La Passerelle



Les travaux de construction ont été lancés pendant la période estivale car le Café-rencontre est moins utilisé à cette période.

La première phase a débuté par l'abattage d'arbres et la mise en place des fondations. La structure du bâtiment, préfabriquée en atelier a ensuite été placée en un temps record. Quant aux finitions intérieures, elles ont été réalisées au début de l'automne.

Le bâtiment a ensuite été remis aux utilisateurs fin octobre et l'inauguration a eu lieu le 19 novembre.



Le Café-rencontre le jour de son inauguration.

## Les autres chantiers à Versoix/La Scie



**Les travaux préparatoire du secteur de la Scie.**  
*Ce chantier privé situé à l'entrée Sud de la ville entre le bord de la Versoix et la route des Fayards, devrait accueillir à terme des centaines de places de travail et plusieurs commerces sur environ 10000m<sup>2</sup>. Il s'agit de la première zone mixte commerciale et artisanale de Genève.*





## Dicastère de M. Patrick Malek-Asghar Maire

### GÉRANCE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chef de service : Jean-Pierre Vulliet

Collaborateurs :

- 2 secrétaires - Mmes Flora Pretto et Françoise Vetterli, communes aux services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des Transports ainsi que des Travaux, Voirie et Environnement
- 1 technicien - M. Michel Clément
- 1 électricien - M. Alexandre Vouilloz
- 1 informaticien - M. Olivier Perdichizzi
- 1 apprenti informaticien
- 11 concierges
- 1 gardien-chef, plage et piscine
- 21 auxiliaires au total, à temps plein ou partiel, soit 8 pour les différentes conciergeries et 13 gardiens pour la saison piscine et plage



### La mission du service :

Le Service de la Gérance s'occupe de la maintenance des bâtiments communaux, de la gestion et de l'entretien de la piscine et de la plage de Port-Choiseul, de la location des salles et du matériel communal, de l'informatique ainsi que du Développement durable.

### Liste des principaux bâtiments gérés par le Service de la gérance :

- la Mairie :
  - bâtiment principal
  - l'annexe Jura
  - les locaux loués au 20 route de Suisse
- la Salle communale Lachenal
- la Maison du Charron
- le Centre de voirie
- les écoles :
  - Lachenal
  - Bon-Séjour
  - Ami-Argand
  - Montfleury 1 et 2
- l'Ancienne école Courvoisier, maintenant occupée par le RADO.
- Versoix-la-Ville 9, ancien RADO, maintenant occupé par le RADI et les cuisines scolaires de Montfleury et le parascolaire.
- la Villa Argand anciennement appelée Magnin-Jacquet
- les locaux du CAS de Versoix
- la Bibliothèque communale
- le Centre Sportif de La Bécassière
- la piscine de Versoix
- le stade Louis-Yung
- la villa au 8, route de Saint-Loup, sous mandat de régie
- la villa Ferrier au 4, chemin Ami-Argand, sous mandat de régie
- le bâtiment de la plage de Port-Choiseul
- la buvette de Port-Choiseul, sous mandat de régie
- les abris de la Protection civile (Colombières et Argand)
- les locaux de stockage et d'archives
- locaux de stockage des Colombières
- le local de l'électricien communal aussi aux Colombières
- le parking de Bon-Séjour
- Ecogia :
  - la ferme,
  - la chaufferie
  - le logement du concierge
  - la salle multifonction
  - la serre
  - l'ancienne aumônerie, sous mandat de régie
  - le bâtiment ISDC appelé château
  - le bâtiment appelé annexe à l'ISDC
  - le bâtiment Barn, occupé aussi par l'ISDC
- Espace de vie enfantine (EVE), appelé «Les vers à soie»
- La crèche de Fleurimage (nouveau)
- La Crypte

Soit un total de 39 objets immobiliers.

## Bâtiment communaux :

L'année 2013 n'aura pas généré de surprise particulière au niveau entretien; ce qui aura permis, comme l'année précédente, un bon équilibre des comptes. A noter également pendant ces douze mois la mise en service de l'antenne médico-pédagogique et l'ouverture du New Galaxy.

### Changement de mobilier dans 8 classes (4 Lachenal-4 Montfleury)

188 pupitres et chaises de huit classes des sites Montfleury et Lachenal ont été changés. Ce mobilier était devenu obsolète et son entretien impossible.

### Changement du sol de la salle communale

Le sol de la salle communale Lachenal, qui présentait de nombreux défauts, a été remplacé. La mise en place d'un plancher en bois parfaitement adapté aux conditions d'utilisations intensives d'une salle de sports a été effectuée pendant l'été 2013.

### Installation de containers pour le STVE au CSV

Des containers ont été installés sur le site du CSV afin de permettre au STVE de pouvoir disposer de locaux en adéquation avec leurs besoins.

Cet aménagement comprend un atelier, des vestiaires, des sanitaires et des douches ainsi qu'un bureau. Cette réalisation a fait l'objet d'une collaboration entre le service des bâtiments et celui de la gérance.

### Aménagement de la villa 6 route de Saint-Loup pour le GIAP

Pour faire face à l'augmentation constante des effectifs (enfants) du GIAP, particulièrement sur le site Lachenal, il a été décidé d'aménager et de mettre à disposition du parascolaire la villa sise route de Saint-Loup 6.

Des travaux de réaménagement et de rafraîchissement ont été réalisés afin d'être en conformité avec ce type d'utilisation.

### Changement des portes de l'école Ami Argand

Les tambours d'entrée des deux corps de bâtiments de l'école Ami-Argand ne pouvant plus être assurés, ils ont été changés ou remplacés par des portes standards non mécanisées.

### Mise à niveau du dallage sous le couvert de l'école Bon-Séjour

Le dallage de la zone située sous le couvert de l'école de Bon-Séjour a fait l'objet d'une mise à niveau complète.

### Entrée piscine en hausse

Entrées piscine en 2013 : 36'099 (contre 35'799 en 2012).

## Des aérateurs d'eau pour réduire la consommation d'eau, de mazout et faire des économies

Un projet d'économie d'eau chaude via la distribution d'aérateurs d'eau a été effectuée en 2013 dans le quartier du Grand Montfleury.

Cette opération réalisée sur l'impulsion de la commission du Développement Durable de la Ville de Versoix, a eu pour objectif de réduire la consommation d'eau et de mazout et donc

de diminuer des émissions de dioxyde de carbone (CO<sup>2</sup>)

Près de 500 ménages ont ainsi été équipés d'aérateurs sur les robinets de cuisine, de la salle de bain et des WC ainsi que sur les pommeaux de douches. Cette démarche a eu lieu avec la pleine collaboration des propriétaires, régies et concierges des bâtiments

sélectionnés.

Les locataires ont accueilli de façon très positive ces aérateurs et sont même dans une grande majorité très satisfaits de ceux-ci.



## Inauguration du New Galaxy

Les locaux du nouveau Galaxy ont été inaugurés le 19 septembre par le Conseil administratif, accompagné de plusieurs conseillers municipaux et en présence de membres du Centre de Rencontres du Rado et de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (Fase). Près d'une centaine de personnes a fait le déplacement pour découvrir ce lieu de loisir et de danse pour les jeunes qui remplace l'ancien Galaxy du chemin J.-F.-Deshusses, détruit lors de la mise en place du chantier de Versoix Centre-ville.

Les nouveaux locaux, qui se situent dans l'ancien garage à vélos du CO des Colombières, route de Saint-Loup, ont vu le jour grâce au crédit voté par le Conseil municipal. Le budget a permis l'aménagement complet des 220 m<sup>2</sup> de surface brutes



Monsieur Patrick Malek-Asghar, Maire de Versoix, lors de son discours le jour de l'inauguration des locaux.

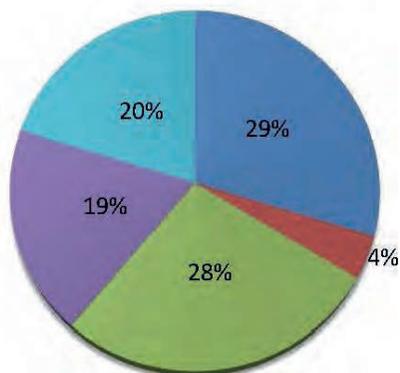
avec un coin disc-jockey, un bar et une cuisine agencée, sans oublier les sanitaires, le système indépendant de ventilation et

le chauffage. Toutes les mesures ont été prises afin de limiter les nuisances sonores qui pourraient déranger le voisinage.

### Location de salles :

Location de salles et livraisons	2012	2013	Variation
Livraison de matériel	127	143	12,60%
Montage de la tente	13	19	46,15%
Locations Lachenal	135	135	0 %
Locations Charron	67	91	35,82 %
Loc. salle multifonction d'Ecogia	114	97	-14,91 %
Total	456	485	6,36%

2013



- Livraisons de matériel
- Montage de la tente
- Locations Lachenal
- Locations Charron
- Loc. salle multifonction d'Ecogia

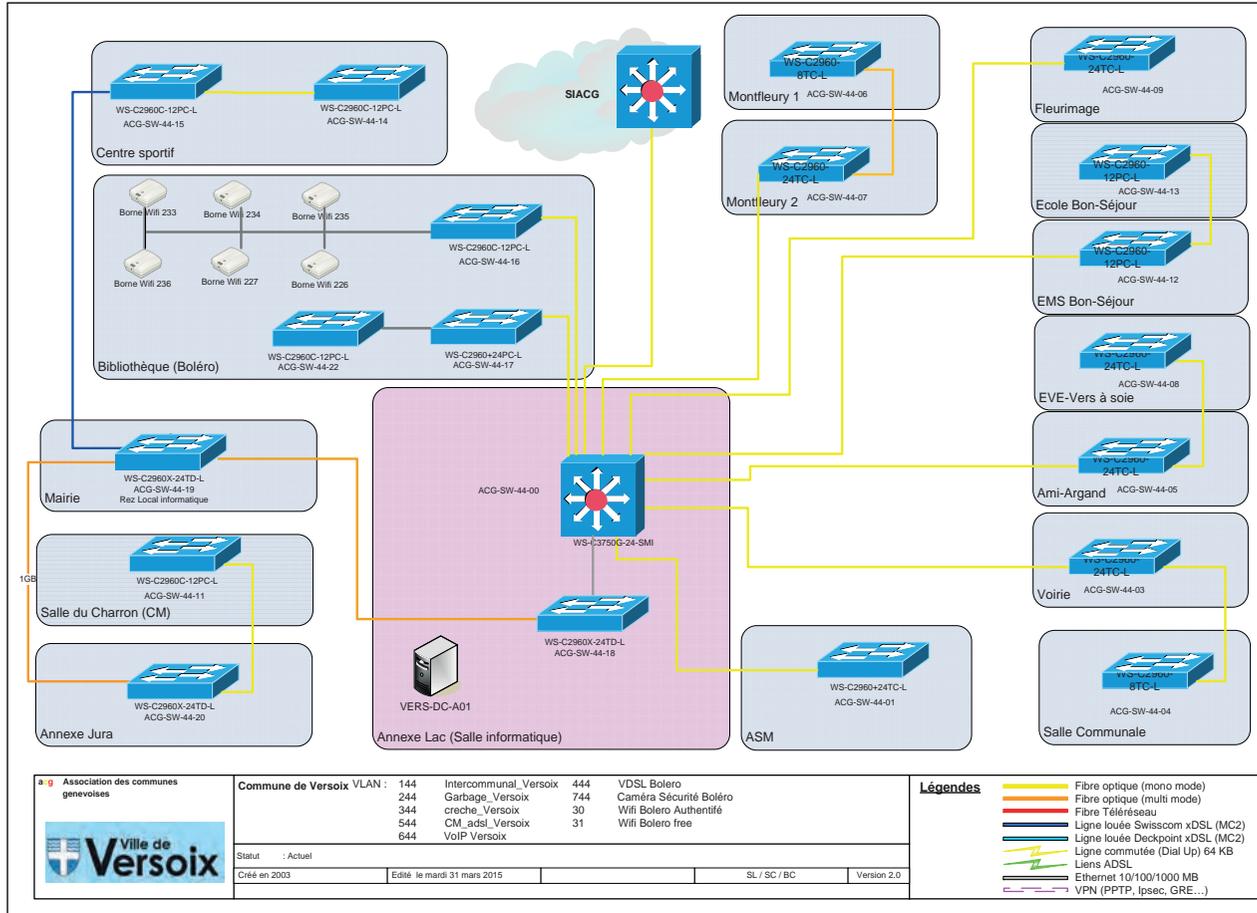
Concernant les locations et les livraisons, on note une stagnation pour les locations de la salle Lachenal et une forte progression pour la salle du Charron (+ 35% par rapport à 2012). Une augmentation de plus de 46% est relevée pour le montage de la tente.

Concernant les livraisons de matériel effectuées par nos collègues du STVE, c'est 16 livraisons de plus que l'année précédente (+ 12,60%).

En ce qui concerne le nombre de montages de la tente communale, il est quasi identique à l'année précédente: avec une légère baisse de 2 interventions (-13%).

# Informatique

Pour cette année 2013 le parc informatique est resté stable par rapport à 2012. Il est réparti sur différents sites: Mairie, Voirie, APM, Salle communale, Lachenal, Bon-Séjour, Ami-Argand, Montfleury 1 & 2, CSV, Bibliothèque, Crèche EVE et Fleurimage.





## Dicastère de M. Patrick Malek-Asghar Maire

### SERVICE FINANCE ET COMPTABILITÉ

Cheffe de service :  
Gabrielle Zihlmann-Borer (80%)

Collaboratrices :

- Comptable : Patricia Magalhaes (80%)
- Aide comptable : Laura Alegria (50%),
- Apprentie : Margot Gratigny (Janv.mai)



### La mission du service

Le Service de finance et comptabilité est chargé, dans le domaine...

#### ... de la comptabilité

- de la tenue de la comptabilité générale
- de la gestion des débiteurs et du contentieux
- de la saisie et du paiement des factures fournisseurs
- du bouclage des comptes et de la collaboration avec les réviseurs
- du suivi des crédits d'investissements
- de la publication des comptes et de l'élaboration de la délibération pour l'approbation des comptes par le Conseil municipal
- de l'élaboration des budgets de fonctionnement et d'investissement ainsi que de la délibération pour l'approbation des budgets par le Conseil municipal

#### ... des finances

- de la gestion et du suivi des liquidités
- de la gestion des emprunts communaux
- de la gestion des cautionnements

#### ... de la taxe professionnelle communale et de la taxe déchets



- de la gestion du rôle des contribuables.
- de la production et de la perception de la taxe professionnelle communale en collaboration avec la ville de Genève.
- de la production et de la perception de la taxe déchets en collaboration avec le Service des travaux, voirie et environnement.

## 2013 en chiffres

<b>Budget</b> (page 35)	<b>CHF</b>
Charges	33'097'913
Revenus	33'161'774
<b>Résultat I (excédent)</b>	<b>63'861</b>

<b>Comptes de fonctionnement</b> (pages 35 à 37)	<b>CHF</b>
Charges	34'392'697
Revenus	36'305'156
<b>Comptes 2013 - Excédent de revenus</b>	<b>1'912'459</b>

<b>Comptes de bilan au 31.12.2013</b> (pages 40 et 41)			
<b>Actif</b>	<b>CHF</b>	<b>Passif</b>	<b>CHF</b>
Patrimoine financier	64'720'801	Engagements	52'203'303
Patrimoine administr.	57'420'499	Financements spéciaux	5'122'455
		Fortune	64'815'542
<b>Total de l'actif</b>	<b>122'141'300</b>	<b>Total du passif</b>	<b>122'141'300</b>

<b>Dette communale</b> (page 42)	<b>CHF</b>
<b>Dette communale au 31.12.2012</b>	<b>22'500'000</b>
Amortissements 2013	-3'000'000
Renouvellements 2013	3'000'000
<b>Dette communale au 31.12.2013</b>	<b>22'500'000</b>

<b>Comptes d'investissement</b> (page 43)	<b>CHF</b>
Investissements	8'681'924
Subventions d'investissements et autres recettes	371'583
<b>Augmentation des investissements nets (A)</b>	<b>8'310'341</b>

<b>Financement</b> (page 43)	<b>CHF</b>
Reprise des amortissements	4'648'824
Excédent de revenus	1'912'459
<b>Autofinancement (B)</b>	<b>6'561'284</b>
<b>Insuffisance de financement (B-A)</b>	<b>-1'749'057</b>

<b>Variation de la fortune</b> (page 43)	<b>CHF</b>
Insuffisance de financement (B-A)	-1'749'057
Investissements nets	8'310'341
Amortissements	-4'648'824
<b>Variation de la fortune nette</b>	<b>1'912'459</b>

## Budget

### Budget 2013

	CHF
Charges	33'097'913
Revenus	33'161'774
<b>Budget 2013 - Excédent de revenus</b>	<b>63'861</b>

Le budget de l'exercice 2013 a été adopté le 12 novembre 2012 par le Conseil municipal. Il a été établi sur la base des projections des recettes fiscales transmises par le Département cantonal des finances en octobre 2012.

Les charges sont une fois de plus en augmentation pour tenir compte des divers projets en cours, des demandes de l'administration et du Conseil municipal ainsi que du développement de la ville de Versoix.

Certains amortissements importants arrivant à échéance, notamment ceux liés au centre sportif (pour plus de CHF 360'000.-), les nouvelles charges inscrites au budget sont d'un montant supérieur à l'écart effectif entre les charges 2012 et les charges 2013. L'essentiel de ces hausses concerne la masse salariale avec, entre autres, la création de nouveaux postes de travail dans les secteurs tels que la sécurité, la culture (bibliothèque), le STVE (auxiliaires pour les travaux d'été), le sport (accroissement des heures d'ouverture de la piscine en été) ainsi que, plus particulièrement, des postes jeunes tels que postes d'apprentissage ou stages d'insertion professionnelle.

Le budget 2013 proposé au Conseil municipal est particulièrement équilibré puisqu'il présente un excédent de CHF 63'861.-. Ceci malgré une baisse du centime additionnel communal à 47 (48 en 2012). Cette dernière se substitue à la prise de provisions sur les estimations, une décision justifiée tant par les liquidités communales actuellement à disposition grâce aux bons exercices antérieurs, que par les perspectives de la révision de la péréquation financière intercommunale. Il reste encore élevé par rapport à la moyenne cantonale et notamment celui de la Ville de Genève qui se situe à 45.5. De plus, il convient de relever que la forte hausse de la taxe professionnelle communale contribue à améliorer la fiscalité de la Ville. En effet, son montant a plus que triplé en 10 ans (CHF 376'970 en 2003 à CHF 1'275'990 en 2012).

Enfin, ce budget intègre en charge directe l'amortissement et l'entretien des immeubles destinés à la petite enfance, avec, en contrepartie, une baisse de la subvention à la Fondation EVE.

## Comptes de fonctionnement

### Comptes de fonctionnement 2013

	CHF
Charges	34'392'697
Revenus	36'305'156
<b>Comptes 2013 - Excédent de revenus</b>	<b>1'912'459</b>

Les comptes de la Ville de Versoix ont été présentés et soumis au vote du Conseil municipal lors de sa séance du 19 mai 2014.

Le compte de fonctionnement 2013 se conclut sur un résultat positif de CHF 1'912'459.49. Ce résultat provient d'un dépassement des recettes comptabilisées par rapport au budget de CHF 3,143 millions et d'un excédent de CHF 1,295 million environ concernant les charges effectives.

Dans le détail, les recettes progressent de près de 10%. Elles bouclent en effet avec un total de CHF 36'305'156.17 alors qu'elles avaient été budgétisées à CHF 33'161'774.00. Cette différence provient essentiellement de recettes fiscales systématiquement supérieures aux chiffres budgétisés :

- CHF 651'000.- pour l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques,
- CHF 1,260 million pour l'impôt sur les bénéfices et le capital des personnes morales,
- CHF 297'000.- pour la taxe professionnelle communale.
- CHF 625'000.- pour la recette liée au fonds de péréquation.

Au total, la ville de Versoix constate une évolution de plus de CHF 2,833 millions sur ses recettes fiscales.

Du côté des charges, les comptes bouclent avec un total de CHF 34'392'696.68 par rapport au montant budgétisé de CHF 33'097'913 ce qui représente un écart de CHF 1'294'783.68. Cette différence est générée par un ajustement des provisions qui, selon l'usage de la Commune, suit l'évolution des recettes fiscales, et par une économie globale de plus de CHF 1,2 million sur les autres charges.

On constate donc que la santé des comptes communaux a permis d'absorber le développement de l'administration communale tout en finançant les grands travaux en cours sans faire appel d'une part à de nouveaux emprunts et d'autre part en constituant des provisions.

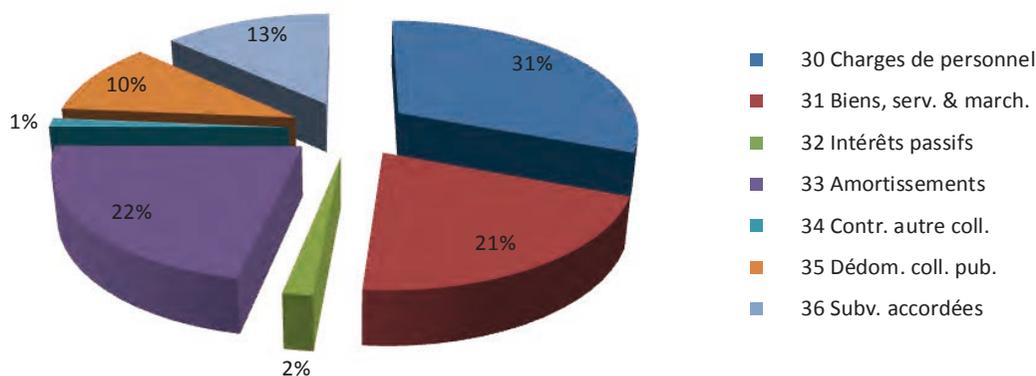
# Comptes de fonctionnement 2013

## Détail des charges de fonctionnement par nature

Nature	Description	Budget CHF	Comptes CHF	Variations en %	répartition en %
300	Autorités et commissions	403'191	402'797	-0.10%	1.171%
301	Traitements du personnel	8'073'110	8'002'450	-0.88%	23.268%
303	Assurances sociales	689'651	686'796	-0.41%	1.997%
304	Prévoyance professionnelle	995'136	920'369	-7.51%	2.676%
305	Assurance-maladie et accidents	421'650	360'607	-14.48%	1.048%
306	Prestations en nature	10'000	10'053	0.53%	0.029%
307	Prestations aux pensionnés	45'082	43'812	-2.82%	0.127%
308	Personnel intérimaire	0	9'202		0.027%
309	Autres charges de personnel	161'000	154'613	-3.97%	0.450%
<b>30</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>10'798'820</b>	<b>10'590'698</b>	<b>-1.93%</b>	<b>30.793%</b>
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	227'500	226'996	-0.22%	0.660%
311	Mobilier, machines, véhicules, matériel	216'000	186'283	-13.76%	0.542%
312	Eau, énergie, combustibles	1'128'700	1'023'158	-9.35%	2.975%
313	Achats de fournitures et de marchandises	834'800	801'613	-3.98%	2.331%
314	Entretien des immeubles par des tiers	1'826'500	1'783'901	-2.33%	5.187%
315	Entretien d'objets mobiliers par tiers	226'300	202'779	-10.39%	0.590%
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	566'547	547'039	-3.44%	1.591%
317	Dédommagements	179'500	193'127	7.59%	0.562%
318	Honoraires et prestations service	2'158'700	1'958'269	-9.28%	5.694%
319	Frais divers	168'500	174'481	3.55%	0.507%
<b>31</b>	<b>BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES</b>	<b>7'533'047</b>	<b>7'097'646</b>	<b>-5.78%</b>	<b>20.637%</b>
320	Intérêts moratoires	600	428	-28.73%	0.001%
322	Dettes à moyen et long termes	700'000	580'108	-17.13%	1.687%
<b>32</b>	<b>INTERETS PASSIFS</b>	<b>700'600</b>	<b>580'535</b>	<b>-17.14%</b>	<b>1.688%</b>
330	Provisions et pertes sur débiteurs	552'100	2'734'476	395.29%	7.951%
330	Amortissements ordinaires PF	170'972	170'972	0.00%	0.497%
331	Amortissements ordinaires PA	4'644'722	4'648'824	0.09%	13.517%
<b>33</b>	<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>5'367'794</b>	<b>7'554'272</b>	<b>40.73%</b>	<b>21.965%</b>
<b>34</b>	<b>CONTRIBUTIONS AUTRES COLLECTIVITES</b>	<b>289'072</b>	<b>436'548</b>	<b>51.02%</b>	<b>1.269%</b>
351	Cantons	2'876'294	2'877'992	0.06%	8.368%
352	Communes	727'227	723'244	-0.55%	2.103%
<b>35</b>	<b>DEDOMMAGEMENTS COLLECT. PUBLIQUES</b>	<b>3'603'521</b>	<b>3'601'235</b>	<b>-0.06%</b>	<b>10.471%</b>
363	Propres établissements	333'500	280'136	-16.00%	0.815%
365	Institutions privées	3'937'038	4'014'424	1.97%	11.672%
366	Personnes physiques	362'500	67'415	-81.40%	0.196%
367	Etrangers	172'021	169'787	-1.30%	0.494%
<b>36</b>	<b>SUBVENTIONS ACCORDEES</b>	<b>4'805'059</b>	<b>4'531'762</b>	<b>-5.69%</b>	<b>13.177%</b>
<b>3</b>	<b>CHARGES</b>	<b>33'097'913</b>	<b>34'392'697</b>	<b>3.91%</b>	<b>100.000%</b>

0.00 0.00

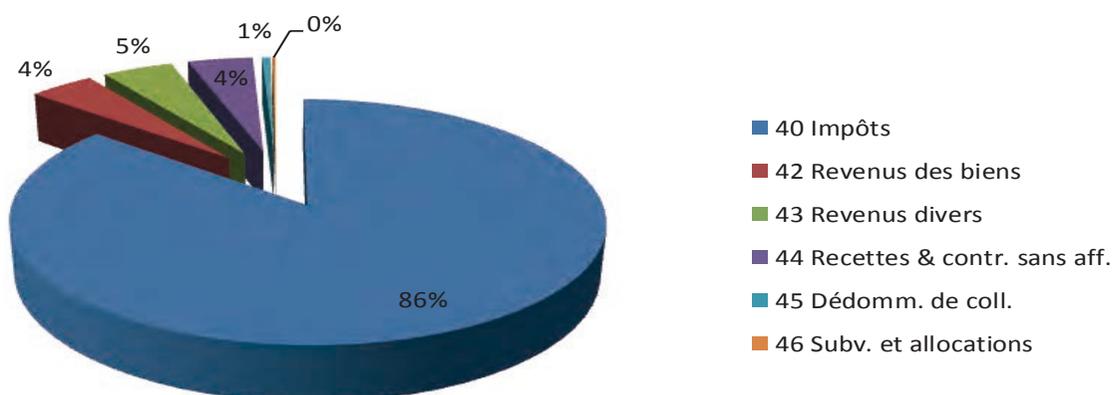
Répartition des charges par nature



## Détail des revenus de fonctionnement pas nature

Nature	Description	Budget CHF	Comptes CHF	Variations en %	répartition en %
400	Impôt sur le revenu et la fortune	22'431'643	23'083'512	2.91%	63.582%
401	Impôt sur le bénéfice et capital	1'495'211	2'755'267	84.27%	7.589%
406	Impôt sur les chiens	22'000	36'505	65.93%	0.101%
408	Fonds de péréquation financière	3'013'628	3'638'991	20.75%	10.023%
409	Taxe professionnelle communale	1'450'000	1'747'162	20.49%	4.812%
<b>40</b>	<b>IMPOTS</b>	<b>28'412'482</b>	<b>31'261'438</b>	<b>10.03%</b>	<b>86.107%</b>
420	Banques	15'000	6'665	-55.56%	0.018%
421	Créances	0	2'020		0.006%
422	Capitaux du patrimoine financier	48'250	40'181	-16.72%	0.111%
423	Immeubles du patrimoine financier	424'378	431'420	1.66%	1.188%
424	Gains comptable placts patrim. Financier	0	19'999		0.055%
425	Intérêts sur prêts du patrimoine administratif	0	67'680		0.186%
426	Part. perm. patrimoine administr.	28'800	28'638	-0.56%	0.079%
427	Immeubles patrimoine administratif	921'328	905'122	-1.76%	2.493%
429	Autres revenus	0	40'954		0.113%
<b>42</b>	<b>REVENUS DES BIENS</b>	<b>1'437'756</b>	<b>1'542'679</b>	<b>7.30%</b>	<b>4.249%</b>
431	Emoluments administratifs	45'000	78'435	74.30%	0.216%
434	Redevances d'utilisation et prestations de service	609'100	633'319	3.98%	1.744%
435	Vente de marchandises	421'400	501'975	19.12%	1.383%
436	Dédommagements de tiers	256'500	306'783	19.60%	0.845%
437	Amendes d'ordre	125'000	120'228	-3.82%	0.331%
438	Prestation du personnel pour Inves	0	354		0.001%
439	Autres contributions	3'500	32'180	819.43%	0.089%
<b>43</b>	<b>REVENUS DIVERS</b>	<b>1'460'500</b>	<b>1'673'273</b>	<b>14.57%</b>	<b>4.609%</b>
440	Redistribution taxe sur le CO2	3'000	1'438		0.004%
441	Part à des recettes cantonales	110'000	116'189	5.63%	0.320%
444	Contributions cantonales	1'425'617	1'425'617	0.00%	3.927%
<b>44</b>	<b>RECETTES ET CONTR. SANS AFFECT.</b>	<b>1'538'617</b>	<b>1'543'244</b>	<b>0.30%</b>	<b>4.251%</b>
450	Confédération	0	0		0.000%
452	Communes	237'419	208'559	-12.16%	0.574%
<b>45</b>	<b>DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES</b>	<b>237'419</b>	<b>208'559</b>	<b>-12.16%</b>	<b>0.574%</b>
469	Autres subventions et allocations	75'000	75'964	1.29%	0.209%
<b>46</b>	<b>SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS</b>	<b>75'000</b>	<b>75'964</b>	<b>1.29%</b>	<b>0.209%</b>
<b>4</b>	<b>REVENUS</b>	<b>33'161'774</b>	<b>36'305'156</b>	<b>9.48%</b>	<b>100.000%</b>

Répartition des revenus par nature

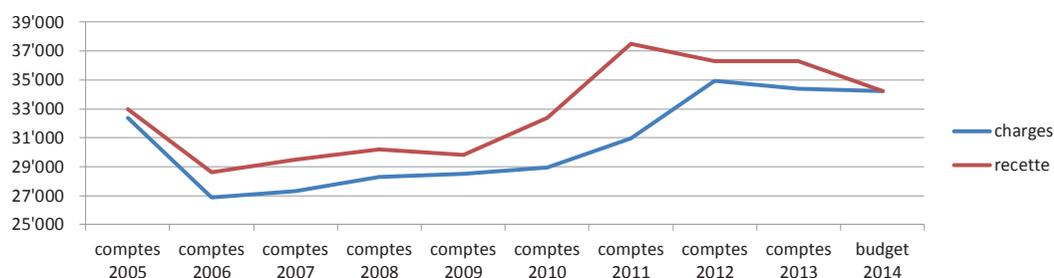


## Détails des charges et revenus de fonctionnement par fonction

Fonction	Description	BUDGET 2013		COMPTES 2013	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
01	Conseil municipal	157'456		167'048	0
02	Conseil administratif	361'402		357'960	0
05	Administration générale	4'524'758	150'300	4'485'909	185'667
08	Immeubles du patrimoine administratif	2'045'403	196'660	1'962'268	204'931
09	Autres charges et revenus	216'117	605'900	191'718	523'316
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>7'305'136</b>	<b>952'860</b>	<b>7'164'903</b>	<b>913'914</b>
10	Etat-civil	160'482	51'000	164'568	81'643
11	Police municipale	921'019	209'500	916'815	229'361
14	Incendie et secours	753'224	110'000	750'780	116'489
16	Protection civile	304'990	183'500	283'051	145'718
<b>1</b>	<b>SECURITE PUBLIQUE</b>	<b>2'139'715</b>	<b>554'000</b>	<b>2'115'214</b>	<b>573'211</b>
21	Ecoles publiques	3'252'674	15'000	3'227'090	7'233
<b>2</b>	<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>	<b>3'252'674</b>	<b>15'000</b>	<b>3'227'090</b>	<b>7'233</b>
30	Encouragement à la culture	1'201'066	68'400	1'117'991	67'527
33	Parcs et promenades	1'342'928	6'000	1'164'813	5'313
34	Sports	2'147'128	333'268	2'117'376	367'113
35	Autres loisirs	95'746	3'000	89'567	0
<b>3</b>	<b>CULTURE ET LOISIRS</b>	<b>4'786'868</b>	<b>410'668</b>	<b>4'489'748</b>	<b>439'953</b>
54	Institutions pour la jeunesse	5'878'166	474'419	5'862'843	587'978
58	Aide sociale	363'303	53'000	344'249	52'751
<b>5</b>	<b>PREVOYANCE SOCIALE</b>	<b>6'241'469</b>	<b>527'419</b>	<b>6'207'092</b>	<b>640'728</b>
62	Routes communales	3'244'064	40'000	3'207'575	124'574
65	Trafic régional	480'500	128'300	192'111	134'211
<b>6</b>	<b>TRAFIC</b>	<b>3'724'564</b>	<b>168'300</b>	<b>3'399'686</b>	<b>258'785</b>
71	Protection des eaux	537'877	30'000	430'684	30'408
72	Traitement des déchets	2'064'756	94'000	1'953'670	103'038
74	Cimetière et columbarium	75'877	6'000	59'097	10'559
78	Autres tâches de protection de l'environnement	106'650	3'000	83'821	6'438
79	Aménagement du territoire	22'914		129'461	
<b>7</b>	<b>PROTECTION ET AMENAG.ENVIRONNEMENT</b>	<b>2'808'074</b>	<b>133'000</b>	<b>2'656'733</b>	<b>150'443</b>
90	Impôts	1'702'878	29'838'099	4'268'753	32'730'360
94	Charges et revenus des capitaux	706'700	92'050	431'015	97'503
95	Immeubles du patrimoine financier	429'835	470'378	432'464	493'026
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>	<b>2'839'413</b>	<b>30'400'527</b>	<b>5'132'232</b>	<b>33'320'889</b>
	<b>Total I</b>	<b>33'097'913</b>	<b>33'161'774</b>	<b>34'392'697</b>	<b>36'305'156</b>
	<b>Excédent des revenus</b>	<b>63'861</b>		<b>1'912'459</b>	
	<b>Total II</b>	<b>33'161'774</b>	<b>33'161'774</b>	<b>36'305'156</b>	<b>36'305'156</b>

## Evolution des comptes de fonctionnement de 2005 à 2013

	Comptes (en milliers de CHF)										Budget 2014
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
<b>Taux de centimes additionnels</b>	<b>49</b>	<b>49</b>	<b>49</b>	<b>49</b>	<b>49</b>	<b>49</b>	<b>49</b>	<b>48</b>	<b>48</b>	<b>47</b>	<b>47</b>
Total des charges	32'387	26'849	27'323	28'266	28'520	28'957	30'976	34'954	34'393	34'208	
Total de recettes	32'983	28'621	29'499	30'179	29'822	32'382	37'489	36'295	36'305	34'217	
<b>Excédent / Perte</b>	<b>595</b>	<b>1'772</b>	<b>2'176</b>	<b>1'914</b>	<b>1'302</b>	<b>3'426</b>	<b>6'513</b>	<b>1'341</b>	<b>1'912</b>	<b>9</b>	





L'évolution de l'îlot Sud en deux photos. Ci-dessus avec la mise en place du chantier, et ci-dessous après quelques mois de travaux. Les premiers étages du futur hôtel sont sortis de terre. Versoix, une ville qui avance.



## Comptes de bilan au 31.12.2013

Comptes	Désignation	Bilan au 31.12.2012	Bilan au 31.12.2013
<b>1</b>	<b>ACTIF</b>	<b>118'561'183</b>	<b>122'141'300</b>
	<b>TOTAL PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>64'802'200</b>	<b>64'720'801</b>
<b>10</b>	<b>Disponibilités</b>	<b>18'038'410</b>	<b>14'405'153</b>
100	Caisses	20'384	22'227
101	Chèques postaux	2'076'662	3'431'880
102	Banques	9'161'520	8'691'681
103	Etat de Genève	6'779'844	2'259'365
<b>11</b>	<b>Avoirs</b>	<b>17'526'562</b>	<b>20'566'361</b>
111	Comptes courants	2'680'201	4'896'492
112	Impôts à encaisser	14'081'022	15'050'773
114	Subventions collectivités publ.	-	30'408
115	Autres débiteurs	765'339	588'688
<b>12</b>	<b>Placements</b>	<b>25'946'379</b>	<b>29'461'182</b>
121	Actions et parts sociales	3	3
122	Prêts	7'365	4'865
123	Immeubles	25'939'011	29'456'314
<b>13</b>	<b>Actifs transitoires</b>	<b>3'290'849</b>	<b>288'105</b>
139	Autres comptes transitoires	3'290'849	288'105
	<b>TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>53'758'983</b>	<b>57'420'499</b>
<b>14</b>	<b>Investissements</b>	<b>45'640'501</b>	<b>49'431'891</b>
140	Terrains non bâtis	65'085	54'404
141	Ouvrages de génie civil	11'489'241	13'032'877
143	Terrains bâtis	31'811'145	34'134'423
145	Forêts	6'606	4'406
146	Mobilier, machines, véhicules	1'914'920	1'924'390
149	Autres biens	353'504	281'391
<b>15</b>	<b>Prêts &amp; Participations Permanentes</b>	<b>8'088'482</b>	<b>7'964'608</b>
152	Communes	7'575	1
153	Propres établissements	5'419'901	5'303'601
154	Sociétés d'économie mixte	2'661'006	2'661'006
<b>16</b>	<b>Subvention d'investissements</b>	<b>30'000</b>	<b>24'000</b>
165	Subventions d'investissement Institutions privées	30'000	24'000

Comptes	Désignation	Bilan au 31.12.2012	Bilan au 31.12.2013
<b>2</b>	<b>PASSIF</b>	<b>118'561'183</b>	<b>122'141'300</b>
	<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>50'270'107</b>	<b>52'203'303</b>
<b>20</b>	<b>Engagements courants</b>	<b>2'118'688</b>	<b>3'794'236</b>
109	Compte de virement	1'500	-
119	Autres créances	2'584	2'584
200	Créanciers	1'834'461	3'369'002
201	Dépôts	6'845	8'445
206	Comptes courants	273'297	414'205
<b>22</b>	<b>Dettes à moyen et long terme</b>	<b>22'500'000</b>	<b>22'500'000</b>
221	Reconnaissance de dettes	22'500'000	22'500'000
<b>23</b>	<b>Engagements envers entités particulières</b>	<b>111'870</b>	<b>111'700</b>
233	Fonds et fondations	111'870	111'700
<b>24</b>	<b>Provisions</b>	<b>25'344'642</b>	<b>25'570'096</b>
240	Compte de fonctionnement	25'344'642	25'570'096
<b>25</b>	<b>Passifs transitoires</b>	<b>194'907</b>	<b>227'271</b>
250	Intérêts	171'730	119'813
259	Autres comptes transitoires	23'177	107'458
	<b>TOTAL FIN. SPECIAUX ET PREFINANCEMENT</b>	<b>5'387'994</b>	<b>5'122'455</b>
<b>28</b>	<b>Engag. envers les financements spéciaux</b>	<b>5'387'994</b>	<b>5'122'455</b>
280	Taxes d'équipement	2'144'089	2'144'089
282	Taxes d'écoulement	1'317'355	962'661
283	Contr. rempl. construction abris de protection civile	713'103	760'248
288	Immeubles locatifs	1'213'447	1'255'456
	<b>TOTAL FORTUNE</b>	<b>62'903'082</b>	<b>64'815'542</b>
<b>29</b>	<b>Fortune nette</b>	<b>62'903'082</b>	<b>64'815'542</b>
290	Fortune	62'903'082	62'903'082
291	Résultat de fonctionnement	-	1'912'459
<b>HORS BILAN</b>			
	Fonds divers	1'193'872	1'158'148

# Dettes communales

## Dettes communales au 31.12.2013

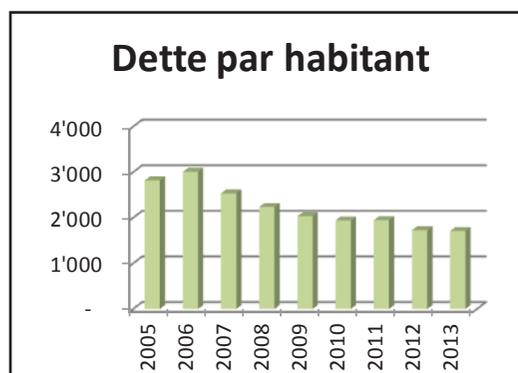
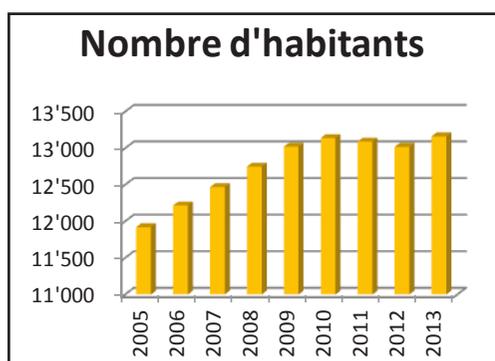
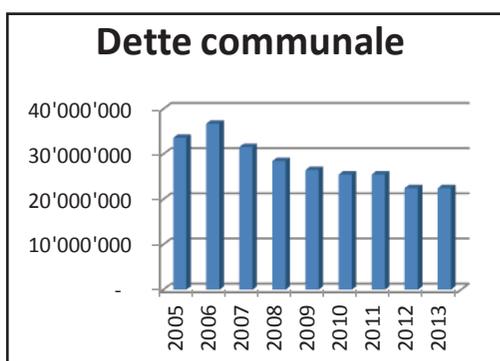
Arrêté du Conseil d'Etat	Créancier	Taux	Échéance	Montant au 31.12.2012	Amort. / Renouv. 2013	Montant au 31.12.2013
22.12.04	SUVA	2.5500%	15.03.13	3'000'000	-3'000'000	
29.10.04	DEXIA	2.8900%	29.10.14	3'000'000		3'000'000
10.11.05	DEXIA	2.5350%	07.12.15	3'000'000		3'000'000
21.12.05	DEXIA	2.9700%	30.10.16	2'000'000		2'000'000
21.12.05	DEXIA	2.9925%	30.10.17	3'000'000		3'000'000
16.11.10	SUVA	2.2800%	20.12.19	2'500'000		2'500'000
15.01.04	AXA investments*	2.4500%	15.02.21	3'000'000		3'000'000
20.12.06	BCGE	3.7700%	26.07.22	3'000'000		3'000'000
20.12.12	AXA investments	1.8200%	30.10.23		3'000'000	3'000'000
<b>Total</b>				<b>22'500'000</b>	<b>0</b>	<b>22'500'000</b>

\* refinancement de l'emprunt SUVA remboursé en 2011

La dette communale est restée stable en 2013 tout en enregistrant les mouvements suivants: remboursement de l'emprunt SUVA de CHF 3 millions à 2.55% et conclusion d'emprunt de 3 millions à 1.82% auprès de Axa Investments. Cette opération a permis la réduction du coût de la dette, une dette qui reflète la politique financière maîtrisée de Versoix, en constante diminution depuis 2006 malgré les grands chantiers engagés par la ville (Versoix centre-ville, routes, Ecogia, etc). La quotité des intérêts nets, c'est-à-dire la part des intérêts mesurée aux revenus est inférieure à 0.4%. Elle reste donc faible,

## Evolution de la dette communale 2005-2013

	31.12.05	31.12.06	31.12.07	31.12.08	31.12.09	31.12.10	31.12.11	31.12.12	31.12.13
Dettes communales (en milliers de CHF)	33'608	36'760	31'600	28'500	26'500	25'500	25'500	22'500	22'500
Nombre d'habitants	11'920	12'217	12'468	12'749	13'022	13'140	13'092	13'092	13'092
Dettes par habitant (CHF)	2'819	3'009	2'534	2'235	2'035	1'941	1'948	1'728	1'709
Intérêts payés dans l'année (CHF)	1'268'825	969'474	805'333	841'232	764'421	732'408	708'913	703'276	580'108



## Investissements

### Comptes d'investissement 2013

Investissements	8'681'924
Subventions d'investissements et autres recettes	371'583
<b>Augmentation des investissements nets (A)</b>	<b>8'310'341</b>

Les dépenses d'investissements 2013 ont été réparties de la façon suivante :

- **l'administration générale** : CHF 4,930 Mio. pour la rénovation de l'immeuble de la voirie (2,3 Mio), la construction de l'immeuble communal à Versoix centre-ville (2,2 Mio), le solde est allé à la sonorisation de la salle du Conseil Municipal, la reconstruction du Café-rencontre du quartier de la Pelotière, l'installation de panneaux solaires sur l'immeuble de la voirie, la rénovation de l'immeuble de la voirie et la réfection du sol de la salle de gymnastique de Lachenal.
- **l'enseignement et la formation** : CHF 459'198 pour du mobilier scolaire, l'installation de jeux dans le préau de Montfleury, l'installation de panneaux solaires sur l'école Ami-Argand et divers travaux.
- **la culture et les loisirs** : CHF 725'617 pour la rénovation de l'aula du cycle d'orientation, la réalisation du nouveau Galaxy, l'achat d'un bus pour le transport de personnes, l'aménagement de vestiaires provisoires au CSV, divers travaux et aménagement aux caves de Bon-Séjour, au CSV, à la plage et à la buvette de Port Choiseul.
- **la prévoyance sociale** : CHF 81'569 pour la mise en œuvre de la liaison à froid dans les restaurants scolaires.
- **le trafic** : CHF 433'215 pour la construction du parking de Versoix centre-ville gare, divers aménagements routiers (avenue Choiseul, chemins de Braille et de Saint-Loup, etc);
- **la protection et l'aménagement du territoire** : CHF 2.051 Mio pour l'installation de collecteurs, la renaturation du Nant-de-Braille, l'assainissement et l'installation de collecteurs, l'étude pour l'installation de conteneurs tout enterrés, les aménagements extérieurs de Versoix centre-ville;

Les recettes proviennent de subvention et de prélèvements sur les taxes d'écoulement et d'équipement.

### Financement

	CHF
Reprise des amortissements	4'648'824
Excédent de revenus	1'912'459
<b>Autofinancement (B)</b>	<b>6'561'284</b>

L'autofinancement se monte à CHF 6,561 Mio pour une dépense nette de 8,31 Mio. Par conséquent, nous constatons une insuffisance de financement de CHF 1,749 Mio. Cette dernière a totalement été financée par une réduction des liquidités et la ville n'a donc pas eu à recourir à des financements externes.

### Variation de la fortune

	CHF
Insuffisance de financement (B-A)	-1'749'057
Investissements nets	8'310'341
Amortissements	-4'648'824
<b>Variation de la fortune nette</b>	<b>1'912'459</b>

La fortune nette passe de CHF 62'903'082.40 à CHF 64'815'541.89, elle augmente donc de plus CHF 1'912'459.49.

# Investissements - détail

## Crédits d'investissement en cours au 31.12.2012 et dépenses en 2013

No de compte	OBJET	Vote crédit étude	Date vote crédit	Date vote crédit compl.	Date vote bouclément	Crédit brut voté (CHF)	Recettes prévues (CHF)	Crédit net (CHF)	Total dépensé au 31.12.2012 (CHF - brut)	Dépenses 2013 (PA-PF) CHF	Total dépensé au 31.12.2013 (CHF - brut)	Economie / Dépassement (CHF - brut)
01.000.146.96	Soncrisation salle du CM		15.10.12			66'589	-	66'589	66'286	66'286	66'286	303
05.600.146.96	Véhicule admin. Communale		19.06.06		16.12.13	22'658	-	22'658	22'658	-	22'658	-
08.109.143.96	Station carburant Voirie		15.11.04		16.12.13	209'502	-	209'502	209'502	-	209'502	-
08.110.143.96	Rénovation Annexe Maille		20.11.06			140'000	-	140'000	61'802	61'802	61'802	78'198
08.111.143.96	Travaux été 07 gérance - BAT		23.06.07			28'500	-	28'500	21'731	21'731	21'731	4'769
08.112.143.96	Travaux été 08 gérance - Imm. PA		19.05.08			92'300	-	92'300	59'457	59'457	59'457	32'843
08.122.143.96	Rénovation Serre Ecogia + Val PF		10.04.06			231'240	-	231'240	205'052	205'052	205'052	26'188
08.123.143.96	Rénovation Magasin-Jacquet		25.06.07			1'540'001	-	1'540'001	1'495'586	1'495'586	1'495'586	44'414
08.124.143.96	Reconstruction du Café-rencontre Pelottière		21.03.11			360'000	-	360'000	7'990	203'419	211'409	148'592
08.200.143.96	Panneaux solaires bâtiment voirie	07.02.11	26.03.12			165'825	-	165'825	76'960	45'952	122'911	42'914
08.202.143.96	Réfection immeuble voirie (v.c. Cr. étude)		14.11.11			76'000	-	76'000	2'215'451	2'215'451	2'215'451	-
08.300.143.96	Lachenal - Réfection sol salle de gym		12.12.11	16.09.13		71'522'962	-	71'522'962	60'643	60'643	12'890	-2'685
08.600.143.96	Immeuble communal - PA (41%)		15.11.10			76'000	-	76'000	76'194	76'194	76'194	-194
09.000.141.96	Extension réseau Swisscom		18.11.13			45'000	-	45'000	542'893	542'893	542'893	45'000
11.100.143.96	Achat 2013 véhicules STVE - APM		21.03.11		16.12.13	665'000	-	665'000	665'000	665'000	665'000	665'000
14.015.143.96	Pompriers - achat camion tonne-pompe		12.12.11			17'000	-	17'000	15'476	15'476	15'476	1'524
16.060.143.96	Rénovation local sauveteurs		16.12.13			67'000	-	67'000	44'598	44'598	44'598	22'402
21.090.143.96	Trav. gérance 2011-Abri PC Colombières - install couchage		12.12.11			166'900	-	166'900	152'843	152'843	152'843	14'057
21.091.143.96	Travaux été 08 gérance - Ecoles		25.06.07			120'000	-	120'000	10'485	10'485	10'485	-3'900
21.100.143.96	Mobilier scolaire école A. Lachenal		17.12.12			40'000	-	40'000	12'192	12'192	12'192	17'323
21.200.143.96	Trav. gérance 2011-Ecole Montfleury / sanitaires et façade		12.12.11			117'000	-	117'000	118'268	118'268	118'268	-1'268
21.201.143.96	Mobilier scolaire école Montfleury I/21		13.05.13			120'600	-	120'600	115'555	115'555	115'555	5'045
21.251.143.96	Aménagement place de jeux école de Montfleury		22.06.09			2'412'000	-	2'412'000	2'450'124	2'450'124	2'450'124	-88'124
21.300.141.96	Rén. Ecole Mt-Fleury II	02.02.09	12.12.11			15'000	-	15'000	12'075	12'075	12'075	2'925
21.500.143.96	Trav. gérance 2011-Ecole Bon-Séjour - dallage préau		12.12.11			60'000	-	60'000	56'441	56'441	56'441	3'559
21.501.143.96	Trav. gérance 2011-Ecole Ami-Angard-remplacements portes		21.05.12			376'000	-	376'000	1'620	1'620	1'620	355'380
30.000.165.96	Panneau solaire école Ami-Angard		17.09.12	07.04.14		150'000	-	150'000	30'000	30'000	120'000	120'000
30.001.146.96	Subvention rénovation église catholique romaine		15.11.10	16.05.11		493'365	-	493'365	144'181	144'181	144'181	349'184
30.002.146.96	Cr. étude VRAC - étude contre projet		23.06.08			20'000	20'000	20'000	35'940	35'940	35'940	64'060
30.020.143.96	Concept éclairage événementiel		19.05.08			220'000	-	220'000	193'836	193'836	193'836	26'165
30.302.143.96	Travaux été 08 gérance - Culture		25.06.12			51'500	-	51'500	47'450	47'450	47'450	4'050
30.303.146.96	Aménagement Caves Bon Séjour		16.05.11			72'500	-	72'500	58'937	58'937	58'937	8'876
30.500.143.96	Réalisation nouveau Galaxy		16.12.13			600'990	-	600'990	190'841	460'978	651'819	-50'829
30.900.143.96	Trav. gérance 2011-Ecole Bon-Séjour - dallage préau		12.12.11			58'290	-	58'290	193	193	58'098	58'098
33.200.140.96	Remise en état débarcadère mairie		04.02.13			45'000	-	45'000	50'932	50'932	50'932	-5'932
34.000.143.96	Bus transport de personnes		17.05.10			160'000	-	160'000	160'253	160'253	160'253	-253
34.046.143.96	Réfection bâtiment stade Louis-Yung		25.06.07			23'000	-	23'000	22'829	22'829	22'829	171
34.084.143.96	Travaux été 07 gérance - CSV		19.05.08			95'300	-	95'300	89'012	89'012	89'012	6'288
34.085.143.96	Travaux été 08 gérance - Sports CSV		22.06.09		16.12.13	268'763	-	268'763	268'763	268'763	268'763	-
34.087.143.96	Rénovation court de tennis		27.06.11			80'354	-	80'354	80'354	80'354	80'354	-
34.088.143.96	CSV-Aménagement espace Fitness		12.12.11			40'000	-	40'000	30'709	30'709	30'709	9'291
34.089.140.96	Trav. gérance 2011-CSV - rempli rideau de couverture		12.12.11			217'785	-	217'785	177'988	177'988	177'988	39'817
34.090.143.96	Trav. gérance 2011-CSV - divers travaux bâtiment		25.06.12			180'000	-	180'000	184'453	184'453	184'453	-4'453
34.091.143.96	CVS-Vestiaires provisoires		12.12.11			10'000	-	10'000	6'242	6'242	103'595	3'758
34.202.143.96	Trav. gérance 2011-Buvette plage-install. boîte		12.12.11			130'000	-	130'000	103'595	103'595	103'595	26'405
35.081.143.96	RAD O - Fronton agorapace & fillet pare ballons		20.09.10			40'000	-	40'000	39'700	39'700	39'700	300
54.000.146.96	Liaison à froid restaurants scolaires		13.05.13			87'000	-	87'000	81'547	81'547	81'547	5'453
54.100.143.96	Réalis resto scolaire Radou07-36 + crédit d'étude		28.06.06			2'160'000	-	2'160'000	2'144'426	2'144'426	2'144'426	15'574
54.200.143.96	EVE - crédits étude I+Z, crédit de construction + crédit complémentaire	20.06.05	23.04.07	23.03.08		6'375'000	-	6'375'000	6'405'446	6'405'446	6'405'446	-30'446
54.201.143.96	Matériel complémentaire EVE		12.12.11			15'000	-	15'000	10'083	10'083	10'083	4'917
54.202.143.96	Lachenal - Conteneur provisoires GIAP		25.06.12			97'000	-	97'000	71'873	71'873	71'873	25'127
62.000.143.96	Parking 142 pl. - PA (22%)		13.05.13	24.06.13		280'000	-	280'000	1'364'786	1'364'786	1'364'786	280'000
62.090.146.96	Réfection panneaux signalétique de Versoix		26.03.12			2'396'582	-	2'396'582	107'921	3'000	11'092	1'792'396
62.108.146.96	Caméras parking Bon-Séjour		22.06.09			40'000	-	40'000	38'359	38'359	38'359	1'641
62.123.141.96	Aménagement avenue Choiseul & quartier VX-la-Ville		21.04.08			300'000	-	300'000	796'353	796'353	796'353	-
62.133.141.96	Réaménagement Mail Voltaire		20.09.04		16.12.13	608'237	-	608'237	608'237	608'237	608'237	-
62.137.141.96	Plate Cyclable Malagry		19.03.07		16.12.13	250'000	-	250'000	222'020	222'020	222'020	28'980
62.138.141.96	Cr. étude parking supplémentaire 70 pl. VX-Centre-Ville		19.11.07			24'000	-	24'000	3'958	3'958	24'000	20'042
62.142.143.96	Construction dépôt de Braille		06.04.09			160'800	-	160'800	135'630	135'630	135'630	25'170

## Crédits d'investissement en cours au 31.12.2012 et dépenses en 2013 (suite)

No de compte	OBJET	Vote crédit étude	Date vote crédit compl.	Date vote crédit bouclé	Crédit brut voté (CHF)	Recettes prévues (CHF)	Crédit net voté (CHF)	Total dépenses au 31.12.2012 (CHF - hors)	Dépenses 2013 (PA-PF) CHF	Total dépenses au 31.12.2013 (CHF - hors)	Economie / Dépassement (CHF - hors)
62.144.141.96	Crédit d'étude Route de Suisse			21.09.09	136'114	-	136'114	102'193		102'193	33'921
62.145.141.96	Réaménagement canal & bief de Pont-Céard			16.12.13	308'669	50'000	258'669	308'669		308'669	-
62.146.141.96	Amélioration éclairage public			13.12.10	279'000		279'000	240'501		240'501	38'499
62.147.141.96	Crédit d'étude réaménagement partie inférieurs ch. Ami-Argand			14.11.11	68'000		68'000	43'214		43'214	-7'100
62.148.141.96	Aménagement esplanade bicyclette Vieux-Port/Graiviers			23.04.12	160'800		160'800	160'769	29'886	190'655	1
62.149.141.96	Réaménagement chemin de Braille			17.09.12	351'750		351'750	225'693	127'23	378'923	113'334
62.150.141.96	Trottoir haut de la route de Saint-Loup			16.09.13	286'425		286'425	227'390		227'390	124'360
62.151.141.96	Réfection du Mail Votaire			16.11.13	58'000		58'000	3'160		3'160	286'425
62.152.141.96	Crédit d'étude générale de stationnement			14.10.13	291'450		291'450	49'680	6'318	341'130	288'290
62.200.141.96	Crédit d'étude Plan de marquage stationnement sur la Commune			26.09.11	692'500		692'500	281'767		281'767	2'002
62.606.146.96	Achat 2011 véhicules STVE			16.12.13	290'000		290'000	281'767		281'767	69'233
62.607.146.96	Achat 2012 véhicules STVE			25.06.12	385'000		385'000	370'445	6'700	377'145	7'855
62.608.146.96	Achat 2013 véhicules STVE - voirie			18.11.13	110'000		110'000	2'185'214		2'185'214	-110'000
71.129.141.96	Collecteurs Richelen 5ème étape			20.09.10	430'000	1'100'000	900'000	2'185'214	6'311	2'191'525	-185'214
71.130.141.96	Etude et rép. collect. Lombardes, St-Loup/Eiraz, Fer à cheval/Canal, Ravoux			16.05.11	430'000	240'000	190'000	296'485		296'485	127'204
71.131.141.96	Assainissement Dégallier/Lac et extension zone 30			14.11.11	5'568'830	1'500'000	4'068'830	3'179'063	1'324'938	4'504'001	1'064'829
71.132.141.96	Renaturation Nant-de-Braille			25.06.12	80'400		80'400	50'000		50'000	16'883
71.133.141.96	Collecteurs Sauvemy / Bravaude			17.12.12	175'875	75'000	100'875	122'677		122'677	52'323
71.134.141.96	Collecteurs eaux usées Lombardes - ST-Loup			04.02.13	562'800	160'000	402'800	270'111		270'111	292'689
71.135.141.96	Collecteur chemin Vandelle			15.04.13	361'800	130'000	231'800	221'008		221'008	140'792
71.200.141.96	PGEE assainissement agricole			13.03.06	510'000	480'000	30'000	422'485	529	423'014	86'986
72.000.152.01	Participation GICORD			20.09.99	322'688		322'688	322'688		322'688	-
72.007.141.96	Conteneurs enterrés Bourg			17.09.07	63'514		63'514	63'514		63'514	452
72.008.141.96	Crédit d'étude Concept déchets tout enterrés			07.02.11	25'000		25'000	24'548		24'548	452
72.009.141.96	Crédit d'étude implantation points de collecte tout enterré			17.09.12	165'000		165'000	36'800	35'046	71'846	93'154
74.001.143.96	Cryne Iliq Nord			15.12.08	311'550		311'550	335'740		335'740	-24'190
79.103.149.96	Crédit d'étude Plan direct, réseaux dépi. Scis, Terre-Sainte			16.12.13	106'548		106'548	106'548		106'548	-
79.104.149.96	Plan directeur communal 2003-2005			16.12.13	163'279		163'279	163'279		163'279	-
79.105.149.96	Crédit complémentaire Plan directeur réseaux de déplacement			16.06.03	10'608		10'608	10'608		10'608	66'467
79.106.149.96	Crédit d'étude L'Amenag. extér. Versoix Centre-Ville			10.12.07	210'000		210'000	124'165		124'165	87'835
79.110.149.96	AMC Versoix Centre-Ville + étude Adrien-Lachenal			15.12.08	114'570		114'570	73'544		73'544	41'026
79.111.149.96	Crédit d'étude L'Amenag. extér. Versoix Centre-Ville			15.03.10	110'000		110'000	117'983		117'983	5'016
94.000.153.05	Crédit d'étude Z.Amenag. extér. Versoix Centre-Ville (Cr. Etude compl. + travaux I)			16.09.13	1'668'300		1'668'300	475'573		475'573	1'192'727
95.000.123.00	Prêt Fondation Crèche Fleurimage			13.11.00	2'500'000		2'500'000	2'500'000		2'500'000	-
95.000.123.03	ETAT - Achat parcelle 5648 & cession 5649			26.02.07	1'128'685		1'128'685	-		-	-
95.000.123.03	Achat Parcelle Alessi			19.04.04	1		1	-		-	-
95.000.123.03	Cession P.5342 Alessi (par la Fond. Comm. Versoix Centre)			19.06.06	1		1	-		-	-
95.000.123.05	Narthez - Echange pille 6965 par 6576+soulle			26.02.07	1'040'004		1'040'004	87'255		87'255	4'246
95.000.123.24	Travaux été 07 gerance - Ecogia			25.06.07	91'500		91'500	585'590		585'590	-185'590
95.000.123.27	Crédit I : Rénovation toiture ferme Ecogia - PF			25.06.07	400'000		400'000	28'248		28'248	217'977
95.000.123.36	Crédit II : Crépi et charpente et ferme Ecogia			13.10.08	246'225	48'000	201'225	13'040		13'040	20'961
95.000.123.38	Crédit d'étude butte antibruit Ecogia			10.12.07	34'000		34'000	637'569		637'569	-
95.000.123.29	Aménagements extérieurs d'Ecogia			23.06.08	637'569	15'000	622'569	67'366		67'366	19'546
95.000.123.35	Crédit d'étude Aménagement extérieur d'Ecogia			28.06.06	67'366		67'366	100'454		100'454	4'047
95.000.123.37	Rénovation Appartement Rez. Aumônerie Ecogia			08.02.10	120'000		120'000	84'387		84'387	8'252
95.000.123.41	Achat p. 5157 rue de Suisse 55 - Etat de Genève			10.12.07	88'434		88'434	131'587		131'587	-2'309
95.000.123.42	Achat p. 1351 rue de Suisse 84 - Etat de Genève			10.12.07	138'839		138'839	13'037		13'037	1'476
95.000.123.43	Trav. été 08 gerance - Maison Ferrier PF			19.05.08	10'728		10'728	8'524	2'000	10'000	10'000
95.000.123.44	Achat parcelle 0155 - Route de Sauvemy			26.03.12	10'000		10'000	2'647'45		2'647'45	-
95.000.123.46	Achat parcelle 5366 - Louis Dégallier 4 - préemption			24.06.13	1'350'000		1'350'000	31'405		31'405	702'168
95.000.123.01	Achat parcelle 6892 chemin Dégallier			21.03.12	264'745		264'745	486'140		486'140	3'051'506
95.000.123.01	Immeuble communal - PF (89%)			16.09.13	10'154'838		10'154'838	3'101'766		3'101'766	-
95.000.123.02	Parking 142 pl. - PF (76%)			26.03.12	8'379'418		8'379'418	486'140		486'140	-
					77'465'062	6'200'236	71'264'826	38'066'404	12'271'830	50'338'234	24'958'138

# Vérification des comptes 2013

Extrait du rapport relatif à la vérification des comptes de l'exercice 2013 (p.25 à 27) de la société SCF REVISION SA, Carouge, daté du 25 avril 2014 et signé par MM. Olivier Volper, Expert-réviseur agréé (personne ayant dirigé la révision) et Fernando Martin.

## Conclusions

Au terme de notre révision, nous relevons les faits les plus marquants constatés au cours de l'exercice 2013 :

- stabilité de la dette communale à CHF 22'500'000.- au 31 décembre 2013, soit CHF 1'709.47 par habitant ;
- diminution des disponibilités de CHF 3'631'757.34 ;
- excédent de revenus de CHF 1'912'459.49 pour 2013, par rapport à un excédent budgétaire 2013 de CHF 63'861.-, et un excédent de revenus de CHF 1'341'237.72 pour 2012;
- investissements nets 2013 de CHF 8'310'341.14;
- les recettes «Impôts» s'élèvent à CHF 32'730'360.02, en diminution de CHF 16'618.07 par rapport à 2012, soit 0.05 %.

## Reliquats d'impôts et risque d'estimation :

- augmentation des provisions relatives au ducroire sur la production fiscale de CHF 1'622'272.-
  - le risque d'estimation sur la production des personnes physiques a été provisionné pour CHF 10'387'582.-, celui sur la production des personnes morales pour CHF 3'473'176.-;
  - augmentation de CHF 727'313.- de la provision relative au risque sur les reliquats d'impôts des personnes physiques et morales. Cette provision s'élève à CHF 11'288'087.- et correspond à un taux de 75% des créances ouvertes au 31 décembre 2013.
- Ces provisions semblent suffisantes pour couvrir les risques existants sur les actifs concernés.

En conclusion, nos vérifications nous permettent de constater que le bilan au 31 décembre 2013 reflète bien la situation de la Commune de Versoix telle qu'elle nous est connue. Nous n'avons décelé aucune irrégularité susceptible d'être mentionnée dans nos conclusions. D'autre part, les directives de la Direction générale de l'intérieur et de la surveillance des communes (DIME), en ce qui concerne l'application du plan comptable des communes genevoises et les directives pour les évaluations en matière de bilan, ont été suivies.

Les renseignements et documents que nous avons demandés nous ont été communiqués à notre entière satisfaction par le personnel de la Mairie. Nous remercions en particulier le personnel du service comptabilité pour sa collaboration.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Commune de Versoix, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le compte administratif et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

## Responsabilité du Conseil Administratif

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, en conformité avec la loi suisse, les dispositions légales cantonales et son règlement d'application, incombe au Conseil Administratif.

En outre, le Conseil Administratif est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

## Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. En outre, nous vérifions la conformité avec la loi suisse, la loi cantonale et son règlement d'application. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour

définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées, ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse, la loi cantonale et son règlement d'application.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentant un excédent de revenus du compte de fonctionnement de CHF 1'912'459.49.

Genève, le 25 avril 2014

SCF REVISION SA

Olivier Volper  
(personne ayant dirigé la révision)

Fernando Martin  
Expert-réviseur agréé

## Les autres grands chantiers à Versoix/Modulis



*Le bâtiment du projet privé Modulis, situé à l'entrée Nord de Versoix, avance à grands pas.*





## Dicastère de M. Claude Genequand, Conseiller administratif

M. Claude Genequand a été élu au CA en 2007. En 2013 il a occupé le poste de Maire jusqu'au 31 mai 2013 puis celui de Conseiller administratif dès le 1<sup>er</sup> juin.

## STVE – TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS – CENTRE SPORTIF DE VERSOIX

Chef de service : Michel Armand-Ugon

Collaborateurs :

- 1 adjoint au chef de service : M. Marc Sanguinetti
- 2 secrétaires - Mmes Flora Pretto et Françoise Vetterli, communes aux Services de la Gérance, des Bâtiments, de l'Urbanisme et des Transports et des Travaux, Voirie et Environnement
- Voirie : 1 chef d'équipe - M. Jorge Cardoso Rodrigues, 11 cantonniers dont un chef d'atelier mécanique, 2 apprentis et des auxiliaires saisonniers
- Espaces Verts : 1 chef d'équipe - M. Serge Bertoli, 5 horticulteurs, 2 aides-jardiniers, 2 apprentis, des auxiliaires saisonniers
- Centre sportif : 1 chef d'équipe - Thierry Schumacher, 1 horticulteur, 1 aide-jardinier, des auxiliaires saisonniers



Les collaborateurs du Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement (ci-après STVE) ont nettoyé, entretenu et embelli la Commune de Versoix tout au long de l'année 2013 grâce à leur efficacité et leurs multiples aptitudes.

Les diverses compétences professionnelles maîtrisées au sein du STVE sont mises au service de l'entretien de l'ensemble du domaine public non-bâti, notamment pour les travaux d'horticulture, de paysagisme, de mécanique, de serrurerie, de carrosserie, de menuiserie, de peinture, de maçonnerie/génie civil.

Suite à l'obtention en 2010 du prix cantonal de la biodiversité attribué par Pro-Natura, nos différentes équipes s'efforcent de suivre toute action, entretien ou nouvel aménagement dans le sens du développement durable, notamment en appliquant le principe de l'entretien différencié : « entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible »



## La mission du service

Le Service des Travaux, de la Voirie et de l'Environnement gère l'ensemble des tâches liées à la gestion du domaine public. Ce service, dont tous les employés sont en contact direct avec la population, a aussi pour objectif de répondre quotidiennement à diverses questions sur Versoix et sur le domaine public non-bâti versoisien. Le service est divisé en plusieurs sous-services dont les tâches sont bien distinctes :

### Les travaux :

de nombreux chantiers sont réalisés sur l'ensemble du territoire versoisien dans le but d'entretenir et d'équiper le domaine public ainsi que d'améliorer le confort et la sécurité des citoyens. Une grande partie d'entre eux sont effectués sur les chaussées, les forêts, les cours d'eau. Les collecteurs ne sont pas en reste. Sans oublier la gestion de la défense incendie et de l'éclairage public.

### La voirie :

les cantonniers s'affairent chaque jour afin d'entretenir la ville, ses chaussées, ses cours d'eau, son mobilier urbain, sa végétation, son cimetière, sans oublier l'entretien du matériel et l'ensemble du parc de véhicules communaux. Cette équipe s'occupe aussi de préparer les manifestations publiques et les nettoyages qui en découlent, des ensevelissements, sans oublier le service hivernal, ô combien apprécié par nos concitoyens.

### Les espaces verts :

les jardiniers s'occupent entre autres de l'entretien des espaces verts communaux, de la végétation, des décorations florales, et de créations comme les massifs floraux et les décorations des manifestations communales.

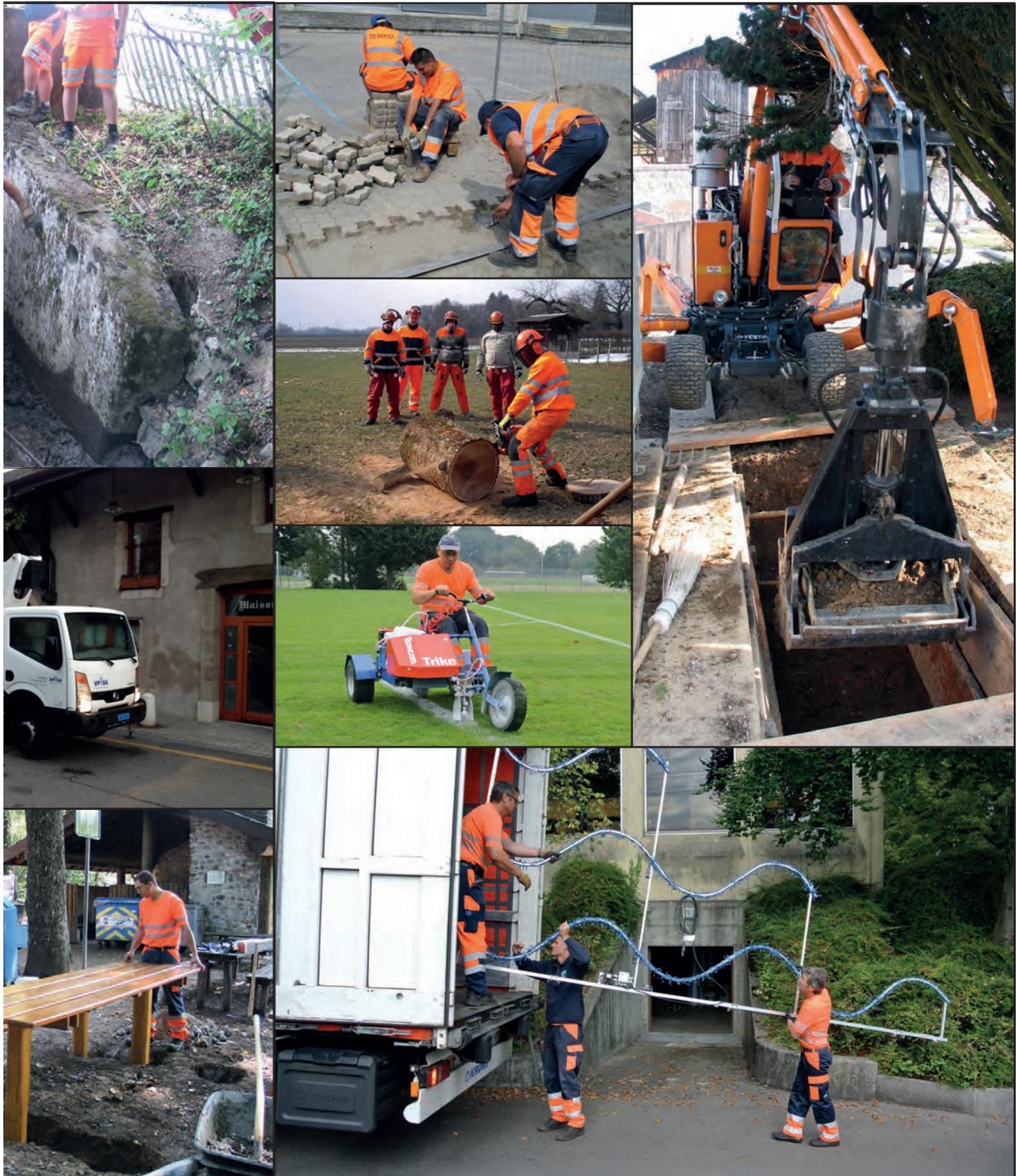
### Le Centre Sportif (CSV) :

trois personnes entretiennent les terrains de sport (y compris le stade municipal) ainsi que tous les aménagements extérieurs du Centre Sportif de la Bécassière.

### L'environnement :

si une grande partie des tâches liées à l'environnement réside dans la gestion des déchets, avec notamment les différents points de récupération disséminés sur tout le territoire versoisien, il ne faut pas oublier que le respect de l'environnement consiste aussi à prendre soin des eaux, à améliorer la qualité de l'air et à diminuer des nuisances sonores.





## Le personnel du STVE



## Actions réalisées en 2013 sur la base d'un plan d'activité intentionnel

Conformément au document Gestion des déchets 2012 voici le plan des activités 2013 approuvé par le Conseil administratif et la Commission Environnement & Espaces Publics au début de l'année dernière:

<b>Evolution et gestion des points de récupération (PDR)</b>	
Contrôle régulier état des PDR par la voirie	✓
Réalisation étude implantation définitive "Tout enterré"	✗
<b>Mesures relatives à la gestion des déchets</b>	
Introduction nouveau règlement gestion des déchets durant les manifestations	✗
Lutte contre les dépôts sauvages de sacs OM sur sol versoisien	✓
Perception de la taxe forfaitaire annuelle déchets CHF 100.00 auprès entreprises	✓
Pointages réguliers levées déchets urbains auprès des entreprises	✗
Poursuite déploiement caninettes	✓
Poursuivre collaboration STVE – Service Culture & Sport vaisselle réutilisable durant manifestations communales	✓
Suivi implantation conteneurs enterrés	✗
Engagement escouades de jeunes pour gestion déchets durant manifestations communales	✓
Suppression benne déchets végétaux de jardin sur PDR Voirie suite accord CEEP et CA	✓
<b>Communication vers habitants</b>	
Campagne affichage promotion ESREC Chânatats pour encombrants	✓
Campagne affichage contre déjections canines	✗
Campagne affichage promotion recyclage	✓
Création et distribution calendrier Voirie 2014	✓
<b>Communication vers entreprises</b>	
4 <sup>ème</sup> grillade concierges buvette cynodrome	✓
Rencontre avec concierges	✓
Envoi courrier info taxe forfaitaire annuelle déchets CHF 100.00 aux nouvelles entreprises	✓

## Les gros chantiers en 2013

Plusieurs projets initiés à fin 2012 et en 2013 ont fait l'objet de messages auprès des commissions et du Conseil municipal :

### Collecteur Sauverny/Observatoire/La Branvaude

Un crédit de CHF 175 875.- a été voté par le Conseil municipal du 17 décembre 2012 afin d'agrandir ce collecteur devenu trop petit. Cette action a engendré certaines contraintes concernant les eaux usées. Le fait est qu'elles étaient traitées de manière individuelle par l'Observatoire et le trop plein partait dans la forêt. Il a donc été décidé de construire une conduite d'eaux usées pour l'Observatoire, ceci faisant partie d'une loi fédérale, et dans le même temps il a été décidé de reprendre les eaux usées de Sauverny, à savoir du Château et des fermes de Sauverny. Au niveau du crédit, l'Etat a pris à son compte CHF 75 000,- et la Commune CHF 100 000,-. Le reste a correspondu au 0,5 % du fonds de décoration de la Commune.

### Crédit d'Aménagement du chemin des Lombardes

Le 4 février 2013, le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 562 800.- destiné à la reconstruction des collecteurs et de la chaussée au chemin des Lombardes. Il s'agissait de prévoir à terme leur intégration au réseau secondaire communal et de reconstruire un collecteur à la route de Saint-Loup.

Suite à une grave pollution du canal, l'Etat a pris la décision de mettre de l'ordre au niveau des eaux usées et de pluie de la parcelle dite des Lombardes, sur laquelle se trouve un certain nombre de villas.



Article paru dans la page Communication/Mairie du journal local.

## Un bateau à Montfleury

Lors de sa séance du 13 mai 2013, le conseil Municipal a voté un crédit de 120 000 francs permettant l'installation d'une nouvelle place de jeu dans le préau de l'école Montfleury 1.

Les élus ont ainsi validé le projet proposé par un groupe de travail constitué de membres du corps enseignant et du service Travaux, voirie, environnement (STVE).

Ce comité a porté son choix sur un bateau Moby Dick pouvant être utilisé par une quarantaine d'enfants simultanément. Toutes les formalités administratives vont désormais être entreprises afin d'exécuter les travaux durant les vacances scolaires de juillet-août 2013.

Quant à l'aire de jeux de l'école Ami-Argand, qui date de plus de 25 ans, elle sera également remplacée en 2014 dans le cadre du projet de réaménagement du chemin et des préaux.



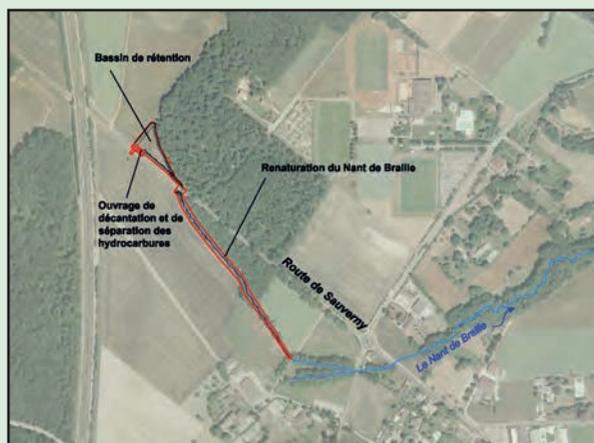
*Le Moby Dick et quelques «marins» qui ont contribué à son installation.*

## De grands travaux au Nant de Braille

Le Nant de Braille se porte de mieux en mieux. En effet, les aménagements effectués ces dernières années par le Service de renaturation des cours d'eau du canton de Genève et la Commune ont permis à ce ruisseau de se refaire une jeunesse.

Une excellente nouvelle quand on sait que le «Nant», qui traverse Versoix depuis les hauts d'Ecogia jusqu'au lac Léman en contournant le quartier de Montfleury, est un site important de reproduction pour la truite lacustre et une zone de vie de la truite Fario. «L'Etat accorde une grande importance à ce cours d'eau de grande qualité, explique Alexandre Wisard, directeur du Service de renaturation des cours d'eau du canton de Genève, c'est un véritable bijou».

Toutefois, comme le «Nant» reçoit également dans sa partie amont les eaux de ruissellement des routes cantonales et nationales le Service de renaturation des cours d'eau du canton de Genève a décidé d'effectuer des travaux en amont afin de prévenir tout risque éventuel de pollution. Ces aménagements auront lieu jusqu'au deuxième semestre 2014 dans la parcelle du Grand-Pré (derrière Ecogia). Ils vont consister en 2013 par la pose d'un ouvrage permettant d'une part de retenir



La zone de travaux (en rouge), située non loin du centre sportif.

l'eau qui se déverse dans l'étang du domaine et, de l'autre, de séparer les hydrocarbures. Sans oublier la réalisation d'un bassin de rétention pour tamponner les crues. En 2014 aura lieu le réaménagement du Nant de Braille en aval de l'ouvrage avec abaissement de la berge en rive droite.

### Remplacement du collecteur au chemin Vandelle

Un crédit de CHF 361 800.- a été voté au Conseil Municipal du 15 avril 2013 afin de remplacer le collecteur des eaux usées au chemin Vandelle dans le cadre des travaux de Versoix Centre-Ville. Seule une partie du collecteur concerne directement l'immeuble possédé par la Commune, puisque l'autre appartient aux immeubles de l'entreprise HRS (qui procède actuellement aux travaux).

### Aménagement d'un trottoir route de Saint-Loup

Le vote de ce crédit a permis de terminer le trottoir qui a débuté à Mâchefer, du côté de Collex et qui va jusqu'au giratoire des routes Etraz/Saint-Loup.

### Dégallier/Yung/Lac/Ravoux

Un crédit complémentaire concernant les aménagements de cette zone a été voté afin d'améliorer la surface d'entrée au stade Louis-Yung et de construire des batteries de tubes en souterrain pour l'éclairage public. Ceci afin de terminer les aménagements liés aux eaux claires et aux eaux usées du quartier.

### Réfection de la route de Malagny

Ce crédit de CHF 291 450.- voté par le CM du 14 octobre vise à profiter de l'installation d'un collecteur d'eau usée sur la Commune de Genthod qui vient se lier à celui de Versoix. Le chemin de Malagny se trouvant du côté de Versoix étant en mauvais état, la Commune a profité de le refaire ainsi que de poser une batterie de tubes pour l'électricité.

### Rénovation du mail Voltaire

Le crédit de CHF 286 425.- voté par le CM du 18 novembre 2013 vise la rénovation complète du mail Voltaire, le cheminement piéton parallèle à Pré-Colomb et à l'avenue Choiseul. Il s'agit d'une zone construite en plusieurs étapes, la première partie il y a vingt ans et la dernière il y a trois ans. Cela a engendré une incohérence, notamment dans les matériaux et de ce fait certains endroits ne sont plus praticables. Il y a également un problème avec les arbres et les éclairages.

Cette demande de rénovation demandée par la Fondation Samuel May était nécessaire pour la poursuite des travaux. Cette zone est constituée de sept tranches, dont six ont été construites. La septième devra permettre de rejoindre le chemin de Montfleury, ce qui n'est pas pour tout de suite.

## Remise en état du débarcadère de la Mairie de Versoix

Un crédit de CHF 58 290.- a été voté le 16 décembre 2013 afin de procéder à la réfection du petit ponton du débarcadère de la Mairie de Versoix, devenu dangereux au fil du temps. La somme permettra en 2014 la réfection complète du débarcadère avec cinq places visiteurs, ce qui sera un plus pour les restaurateurs et visiteurs.



Article paru dans la page Communication/Mairie du journal local.

## Opération bleu-blanc-fleurs

Le service des espaces verts a invité tous les citoyens à fleurir Versoix en bleu et en blanc (avec une couleur complémentaire). Le STVE a en effet décidé d'utiliser ces teintes pour embellir la ville, d'une part car ce sont les couleurs versoisiennes, et d'autre part car l'ONU a décrété 2013 année internationale des ressources en eau. Les personnes souhaitant participer à l'opération ont pu venir chercher gratuitement à la Mairie un sachet de graines à cet effet.



## 150 nouveaux jardiniers à Versoix

Ils ont entre 4 et 12 ans et même s'ils n'ont pas forcément la main verte, l'idée de faire pousser des légumes et des fleurs les ravit.

Ces jeunes, ce sont des élèves de l'école Lachenal. L'établissement s'est en effet doté depuis peu d'un jardin potager situé sur son terrain au niveau de la rue Adrien-Lachenal.

On y trouve huit grands bacs, installés par les employés communaux, permettant aux élèves de six classes plus une de parascolaire de travailler la terre. Ces 150 jardiniers en herbe disposent chacun de deux surfaces de 30 cm par 30 pour développer leur propre production. Cette action entièrement financée par la ville de Versoix, s'inscrit dans le cadre des jardins potagers partagés, initiée par Odile Ruey, technicienne en herboristerie et relayée en mairie par le Conseil administratif et Michel Armand Ugon, chef du service des Travaux, voirie et environnement (STVE). L'équipe des espaces verts occupe une place importante dans ce dispositif piloté par Cédric Rosset, en apportant son savoir-faire et également en fabriquant les bacs utilisés pour le jardinage. L'école Lachenal a, quant à elle mit à disposition le terrain et les enseignants participent également au projet.

Madame Ruey s'occupe de l'organisation du jardin partagé et de l'aspect didactique au sein de ses cours. «Ce qui m'intéresse,



c'est de leur apprendre à travers le travail et le partage du jardin, des valeurs d'autonomie, d'écologie bien sûr, mais aussi le respect du travail des autres et l'intérêt du lien social. Voilà pourquoi le jardin ne sera pas fermé afin que les enfants amènent leurs parents sur place.»

Certains élèves ont déjà assisté à plusieurs ateliers. On leur a par exemple expliqué en quoi la terre est un sol vivant et pourquoi il faut l'entretenir.

Des petits ont également visité la serre de la commune afin de découvrir comment pousse une plante et comment se prépare le terreau.

Pour les employés communaux, ces jardins potagers partagés constituent une approche nouvelle et intéressante: «en leur apprenant l'entretien des jardins, et au travers de l'aspect

gustatif des aliments, sans oublier les formes et les couleurs, on leur apprend aussi le respect pour notre travail, explique Serge Bertoli, chef d'équipe des espaces verts. C'est un maillon essentiel pour l'avenir.»

Du côté de l'école Lachenal, on approuve également l'opération. «C'est non seulement complémentaire, mais cela s'inscrit dans le plan d'étude romand et les objectifs que se sont fixés les enseignants pour les quatre années à venir», explique Robert Dupertuis, directeur de l'établissement.

Quant à l'herboriste, elle affiche d'ores et déjà sa satisfaction: «Les enfants sont ravis et carrément impatients de faire pousser des choses, assure-t-elle. Laisser leur créativité éclore et s'occuper d'une plante, c'est une responsabilité, et ils aiment ça».

## Traitement des déchets 2013

Pour une population en progression en 2013, +136 habitants, par rapport à 2012 (moyenne 2013: 13'126 – moyenne 2012: 12'990), l'année 2013 rime avec un recul de 122 points de base (1 point de base = 1/100 de pourcent) pour son taux de recyclage; en effet, le taux de recyclage est passé de 34.01 % en 2012 à 32.79 % en 2013.

Ce recul sur l'ensemble des déchets produits (y compris les déchets végétaux) est la conséquence d'une combinaison d'une augmentation d'environ 60 tonnes d'ordures ménagères (ci-après: OM) et d'une diminution d'environ 80 tonnes de déchets végétaux convoyées au GICORD en 2013.

Par rapport à 2012, l'augmentation du tonnage des OM est due à l'accroissement de la population (+ 136 habitants > 136 x 272.91 kg/hab. = 37115.76 kg) et à l'augmentation du tonnage des déchets encombrants levés mensuellement en mode porte-à-porte.

En considérant le taux de recyclage sans le tonnage des déchets verts, on peut constater que le taux de recyclage est resté relativement stable entre 2012 et 2013 puisque celui-ci est passé de 22.89% en 2012 à 22.81% en 2013.

### «Tout enterré»

Une partie substantielle des activités déployées par le STVE, inhérentes à la gestion des déchets, sera consacrée en 2014 aux différents projets orientés sur les conteneurs enterrés.

### Statistiques comparatives 2012 - 2013

Nombre d'habitants 2013 (moyenne sur 12 mois)	Aluminium Fer blanc	Ferraille	Papier	Pet	Verre	Textile	Autres déchets	Déchets verts	Total récupération	Ordures ménagères	Déduction OM industries	Total OM	Total déchets	Taux de récupération
13'126	14'568	42'830	531'000	31'945	367'855	48'324	21'887	689'360	1'747'769	3'672'838	90'630	3'582'208	5'329'977	32.79%
Kilos par habitants	1.11	3.26	40.45	2.43	28.02	3.68	1.50	52.52	132.96	279.81	6.90	272.91	405.86	32.79%
Proportion déchets recyclés	0.80%	2.36%	29.25%	1.76%	20.26%	2.66%	1.21%	37.98%						
Proportion types déchets	0.27%	0.80%	9.95%	0.60%	6.89%	0.91%	0.41%	12.92%	32.75%			67.12%		

Nombre d'habitants 2012 (moyenne sur 12 mois)	Aluminium Fer blanc	Ferraille	Papier	Pet	Verre	Textile	Autres déchets	Déchets verts	Total récupération	Ordures ménagères	Déduction OM industries	Total OM	Total déchets	Taux de récupération
12'990	14'345	46'838	532'318	31'435	360'552	22'668	37'345	769'790	1'815'291	3'597'362	75'288	3'522'075	5'337'366	34.01%
Kilos par habitants	1.10	3.61	40.98	2.42	27.76	1.75	2.60	59.26	139.75	276.93	5.80	271.14	410.88	34.01%
Proportion déchets recyclés	0.79%	2.58%	29.32%	1.73%	19.86%	1.25%	2.06%	42.41%						
Proportion types déchets	0.27%	0.88%	9.97%	0.59%	6.76%	0.42%	0.70%	14.42%	34.01%			65.99%		

### GICORD – Apports des tonnages en 2012 et 2013

Année	Apports Transvoirie Tournées hebdomadaires en mode porte-à-porte	Apports Serbeco Vidanges benne PDR Voirie	Apports Jacquet Transport depuis le dépôt de Braille	Apports STVE	Totaux
2013	349'220.00	176'760.00	67'160.00	96'220.00	689'360.00
2012	315'570.00	173'140.00	262'220.00	18'860.00	769'790.00

La part des tonnages apportée au GICORD par le STVE a fortement crû en 2013, car la totalité des herbes coupées, ne pouvant plus être stockée sur le dépôt communal du chemin de Braille, est directement transportée par le STVE auprès de l'aire de compostage du GICORD

### Plan d'activités 2014

Le STVE consacrera en 2014 l'essentiel de sa disponibilité allouée à la gestion des déchets, d'une part, sur la conduite et la finalisation de l'étude d'implantation des conteneurs enterrés en étroite collaboration avec le bureau d'ingénieurs Ecoservice, mandataire de la Commune pour ce dossier. D'autre part, cette allocation spécifique sera également dédiée à la réalisation de projets d'implantation de conteneurs enterrés dont le déroulement découlera de ladite étude et de différents aménagements.

Cependant, le planning d'avancement de ces projets ne dépend pas de la phase globale de réalisation du projet «Tout enterré à Versoix» (ci-après: 100E).

Certains autres projets, également indépendants de ladite phase, pourraient faire l'objet de messages d'investissement séparés en raison des opportunités à saisir en fonction des circonstances du moment (exemple: accord de cofinancement par les propriétaires de parcelles sur lesquelles des conteneurs enterrés pourraient être installés).

73 conteneurs enterrés, soit plus du tiers de la totalité des conteneurs intégrés au sein du déploiement global du projet 100E, ont déjà eu, ou vont avoir un processus de mise en place en parallèle à l'avancement et à l'achèvement de l'étude d'implantation commandée en novembre 2012.

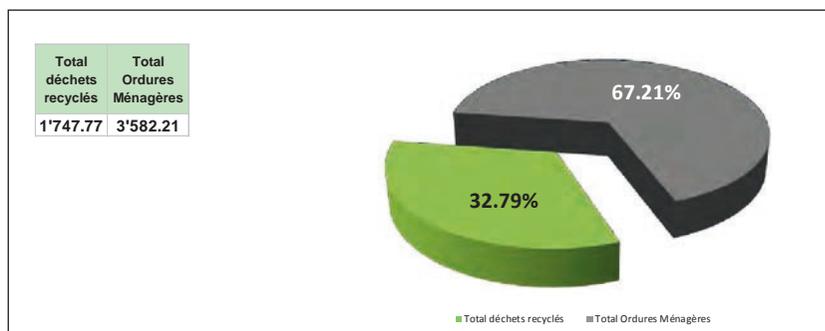
### Etude d'implantation – Bilan intermédiaire

L'ensemble des emplacements destinés à l'implantation de conteneurs enterrés a été identifié par Ecoservice, selon les caractéristiques techniques suivantes:

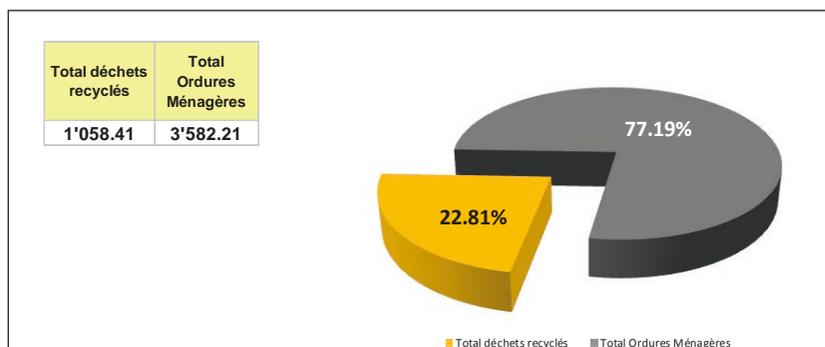
- 12 points de collecte de quartier pour OM, papier-carton, verre, alu-fer blanc et déchets de cuisine avec distance d'apport maximale de 500 m depuis les immeubles et les villas.
- 2 points de collecte intermédiaires pour OM, papier-carton, verre et déchets de cuisine avec distance d'apport maximale de 500 m depuis les immeubles et les villas.
- 41 points de collecte locaux pour OM et papier-carton avec distance d'apport maximale de 100 m depuis les immeubles et 300 m depuis les villas.
- 197 conteneurs enterrés à installer.

### Le STVE devra valider un à un les emplacements proposés en contrôlant:

- les distances d'apports en mode pédestre pour valider la configuration des bassins versants;
- l'adéquation de l'emplacement avec les habitudes des habitants concernant les cheminements empruntés pour l'apport de leurs déchets auprès des conteneurs de surface actuellement à leur disposition (essentiellement pour les immeubles privé);
- le nombre d'habitants domiciliés dans le bassin versant grâce aux données transmises par l'office cantonal de la statistique;
- la configuration du point collecte.



Proportion de l'ensemble des déchets urbains communaux (y.c déchets organiques)



Proportion de l'ensemble des déchets urbains communaux (n.c déchets organiques).



**Dicastère**  
**de M. Claude Genequand,**  
Conseiller administratif

## AMENAGEMENT - URBANISME ET TRANSPORTS

Chef de service : Christophe Kobler



Collaborateurs :

- 1 architecte-urbaniste
- 2 secrétaires, communes aux Services techniques

### Mission du service :

Par définition, le service a pour mission la construction de la Ville.

Concrètement, il est en charge de la planification et de la gestion du territoire communal au moyen des différents « outils » à disposition tels que le plan directeur communal, les plans directeurs de quartier, les plans localisés de quartier, etc.

Il travaille en étroite collaboration avec les services de l'Etat, comme la Direction générale de l'aménagement du territoire (DGAT), et représente (techniquement) la Commune dans les dossiers cantonaux ou supra cantonaux (plan directeur cantonal, plan sectoriel, projet d'agglomération, etc.). Il pilote toutes les études communales d'aménagement et s'occupe des autorisations de construire en vue de la rédaction des préavis communaux. Le Service renseigne la population sur les lois et règlements en vigueur en matière d'aménagement et de construction.

Outre Versoix-Centre-Ville, le Service de l'Urbanisme, de l'Aménagement et des Transports a été particulièrement occupé par le dossier du PLQ n°29'369 Lachenal-Degallier durant l'année 2013.

Après avoir participé à la refonte du PLQ pour arriver à une deuxième version intégrant les remarques de la Commune, un travail important a eu lieu en Commission puisque l'ensemble des parties ont été reçues.

Autre dossier important traité en 2013: la modification de zone numéro 29'818 concernant le secteur entre le chemin des Graviers et le chemin Huber-Saladin qui permet de régulariser la zone du Faubourg de Versoix, jusqu'alors en zone villa, totalement incompatible avec le tissu parcellaire existant.

L'étude sur le secteur de Choiseul constitue également un dossier important puisqu'elle doit fournir des réponses concrètes aux usagers de Port-Choiseul, une zone très complexe en matière de stationnement.

## Modifications des limites de zones chemin des graviers et chemin Huber-Saladin PL No 29-818

Cette modification des limites de zones, votée au Conseil municipal du 24 juin 2013, s'apparente à celle faite pour les Buissonets et la place Bordier. La parcelle concernée est actuellement en zone 5, c'est-à-dire en zone villa. Pour s'assurer qu'on y construise des bâtiments en adéquation avec le parcellaire d'un faubourg, il a été demandé de modifier cette zone en développement 4A protégée, c'est-à-dire que toute autorisation de construire doit obtenir l'aval de la CMNS. Cette modification permettra de garder le caractère de ce faubourg (qui est un élément important dans la séquence d'entrée de Versoix quand nous arrivons du canton de Vaud) tout en permettant un développement harmonieux. Il est prévu en parallèle de lancer une étude pour avoir une image d'ensemble de ce secteur et ainsi de pouvoir garantir un développement cohérent.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

DÉPARTEMENT DE L'URBANISME

Office de l'urbanisme

Direction des plans d'affectation et requêtes

**VERSOIX**

Feuilles Cadastreales : 12, 13

Parcelles N<sup>os</sup> : 605, 607, 2193, 2847, 3755, 4224, 4226, 4324, 4325, 4326, 4327, 5352, 5353, 5608, 5609, 5610, 5611, 5964, 5965, 5984, 6273 dp, 6926, 6927, 7010, 7011, 7012, 7013  
Pour partie : 5982, 5983, 6270 DP, 6272 dp

## Modification des limites de zones

Route de Suisse / chemin des Graviers / chemin Huber-Saladin



**Zone de développement 4A**  
D.S. OPB II d III



**Zone de développement 4A protégée**  
D.S. OPB II et II d III



**Zone préexistante**



**Limite degré sensibilité OPB**

**ENQUÊTE PUBLIQUE**

Adopté par le Conseil d'État le :

Visa :

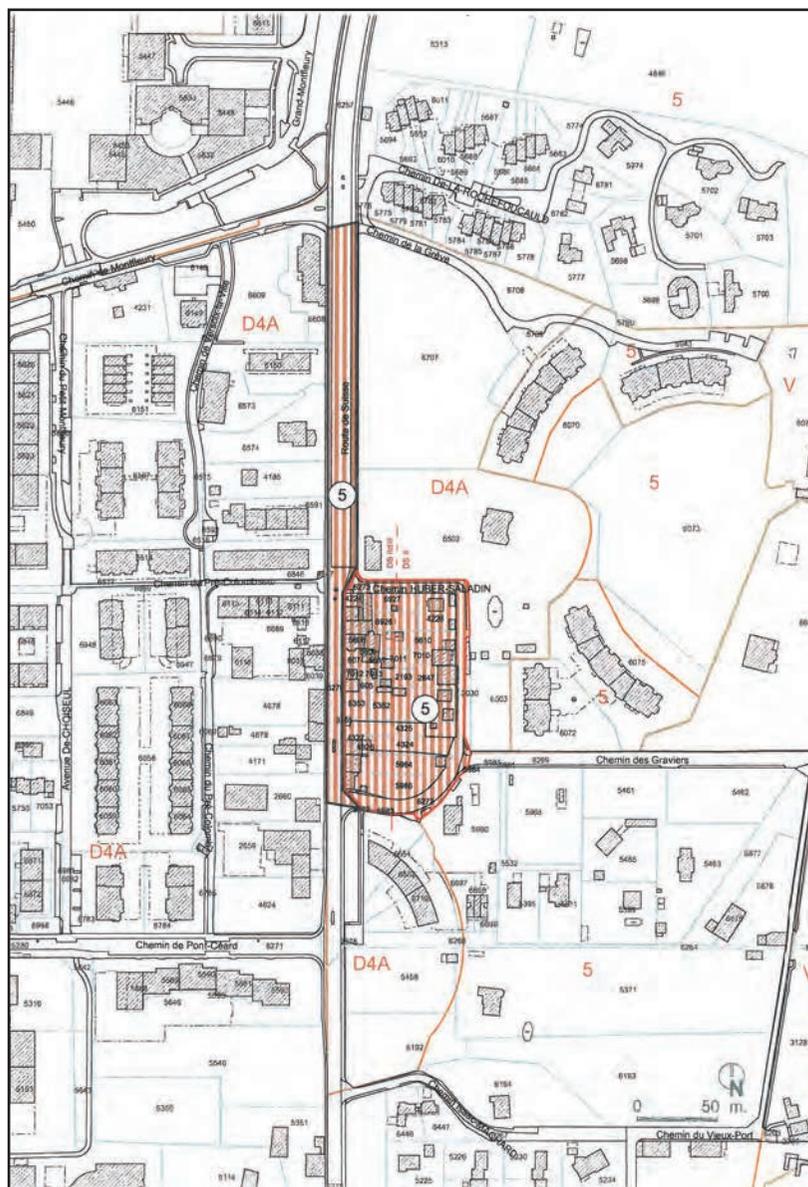
Timbres :

Adopté par le Grand Conseil le :

Loi N° :

<b>Echelle 1 / 2500</b>		Date	25.11.2010
		Dessin	AVu/MC
<b>Modifications</b>			
Indice	Objets	Date	Dessin
	Adaptation suite ET (affectation)	22.11.2012	MC

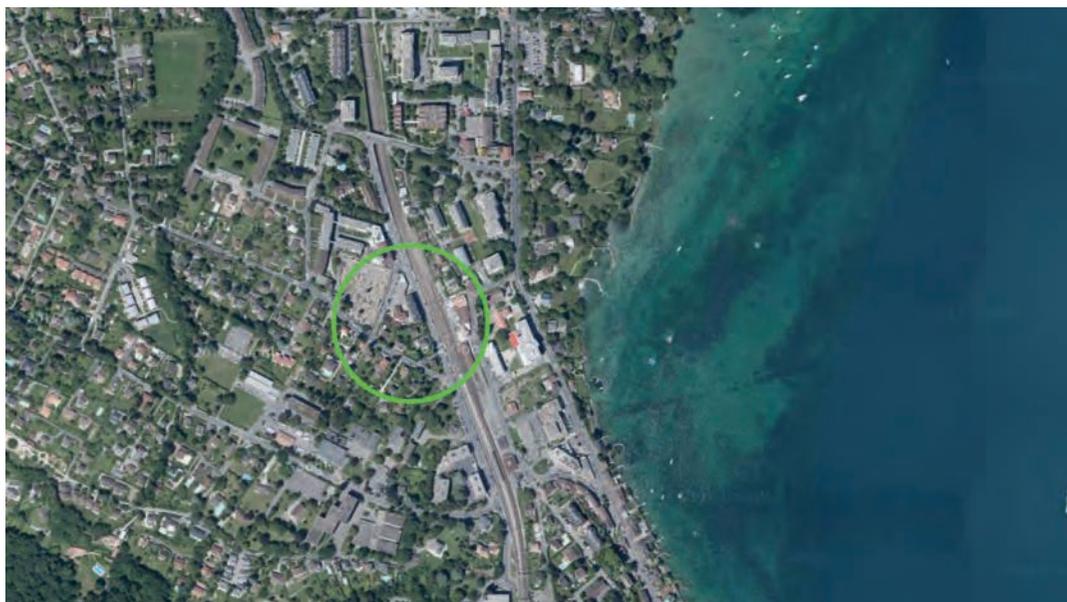
Code GIREC	
Secteur / Sous-secteur statistique	Code alphabétique
<b>44 - 00 - 050/062</b>	<b>VSX</b>
Code Aménagement (Commune / Quartier)	
<b>541</b>	
Archives Internes	Plan N°
	<b>29818</b>
CDU	Indice
<b>711.6</b>	



### Dossier chemin des Colombières 3

Le projet déposé sur ce terrain n'aura pas lieu suite à la décision de l'Etat de faire inscrire la maison Wartmann à l'inventaire. Une procédure de recours est lancée.

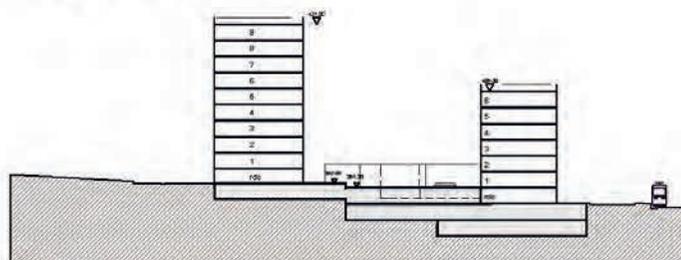
## Préavis du municipal pour le projet de plan localisé de quartier numéro PLQ n° 29-369, situé sur la Commune de Versoix entre l'avenue Adrien Lachenal et le chemin Louis-Dégallier.



Situation du PLQ 29'369.

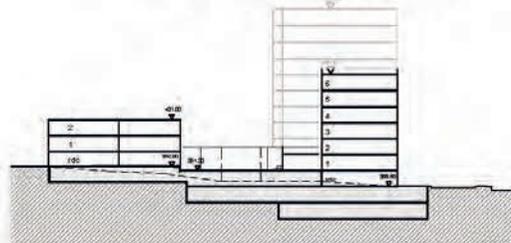
Dans sa séance du 24 juin 2013, le Conseil municipal a donné un avis favorable (18 oui, 6 non et une abstention) au PLQ n° 29-369. Ce PLQ est situé en zone de développement depuis 1963. Le propriétaire de la parcelle qui se trouve dans l'angle a décidé de créer une coopérative. Cela fait 10 ans qu'il a entamé une démarche dans ce sens. Une première version a fait l'objet de remarques de la part du Conseil administratif et a été refusée par le Conseil municipal l'année dernière. Le Conseil administratif avait alors reçu le propriétaire et les parties prenantes pour expliquer précisément ce qui était problématique. La seconde version de ce PLQ a pris en compte toutes les remarques faites. Il s'agit de reporter les droits à bâtir du côté Adrien-Lachenal.

COUPE SCHEMATIQUE AA 1/500



première version

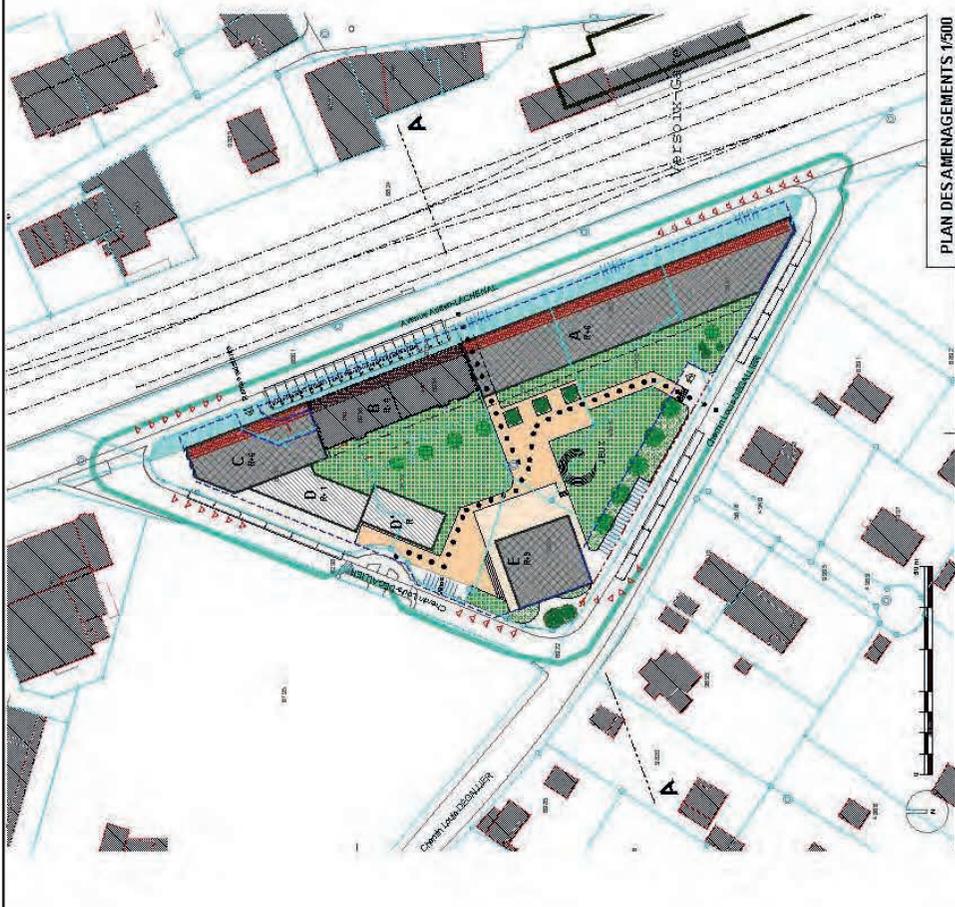
COUPE A-A SCHEMATIQUE AA 1/500



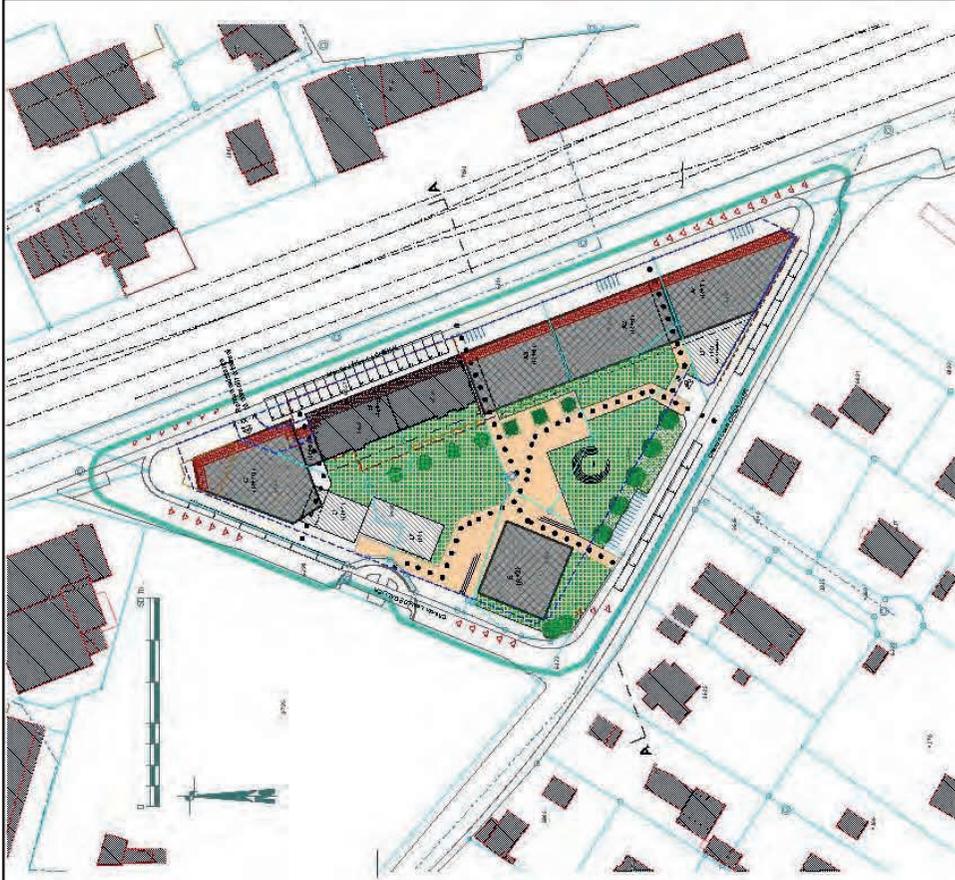
septembre 2012

*Première et deuxième version du PLQ, les droits à bâtir sont concentrés sur le bas des parcelles le long de l'avenue Lachenal.*

Il a également été pris en compte la volonté de varier la hauteur des immeubles. La seconde version du PLQ a été dernièrement validée par le Conseil administratif. Il tient à préciser qu'il y aura aussi des commerces. La commission de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports a reçu et réuni l'association des habitants du quartier Lachenal Canal (AHQ-LAC), ainsi que les architectes et mandataires, afin que toutes les parties soient consultées.



première version



septembre 2012

évolution du plan entre la première et la dernière version

S R A

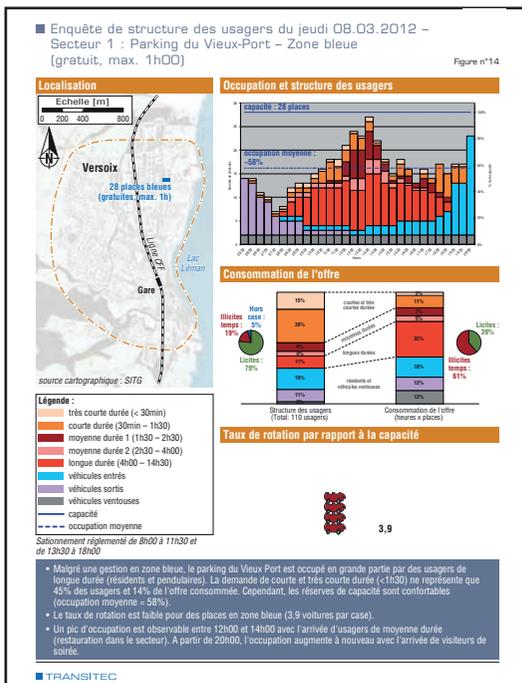
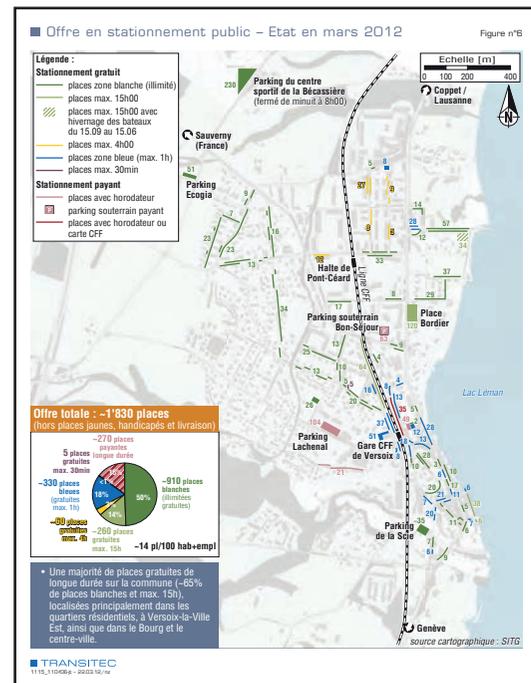
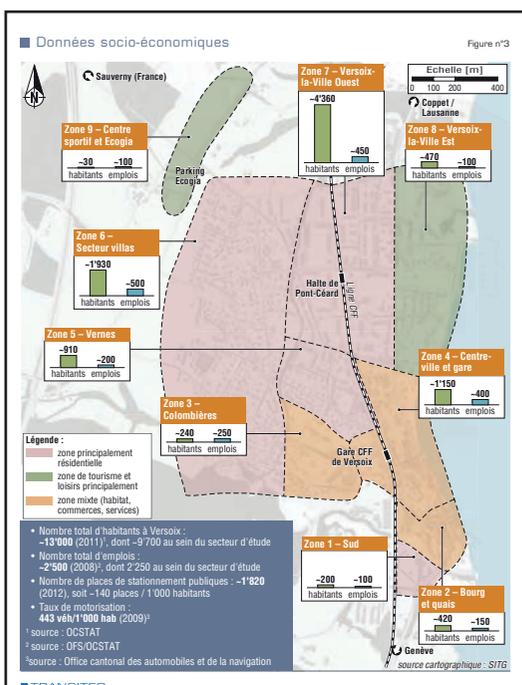
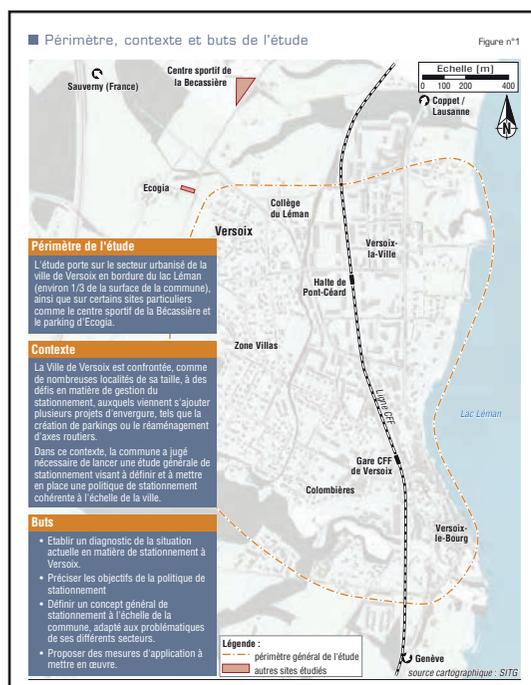
## Crédit de CHF 1 668 300.- destiné aux études et aux travaux des aménagements extérieurs de Versoix centre-ville «étape 1»

Dans sa séance du 16 septembre 2013, le conseil municipal a décidé de voter un crédit permettant la poursuite des études en phase projet d'exécution et autorisation de construire ainsi que la construction des dalles de la treille et de l'avenue Deshusses, indispensable à l'ouverture de l'hôtel et de la Coop.

## Plan de marquage et stationnement sur la Commune

Suite à l'étude générale de stationnement votée en 2011, ce point a été largement abordé en séance « toutes commissions réunies » début décembre 2012. La prochaine étape prévue consiste aux marquages qui permettront de concrétiser le changement de régime du stationnement.

Le crédit présenté concerne le plan de marquage de la Commune de Versoix et l'étude de la première phase du secteur Choiseul qui est le plus complexe de Versoix.



L'étude a suivi une méthodologie en trois phases avec tout d'abord le diagnostic du fonctionnement actuel et la définition des objectifs et des contraintes. Ensuite l'évaluation et le choix d'un scénario/concept et enfin les mesures d'application à mettre en œuvre.

## Etude «accès Port-Choiseul»

Une étude a été réalisée afin de résoudre le problème lié au stationnement, à la circulation et à l'aménagement de Port-Choiseul. Elle est axée autour de la valorisation de l'espace public. Le concept général repose sur deux principes : d'une part contenir la circulation sur le haut du port, le plus proche possible des grands tronçons, et de l'autre valoriser les modes de déplacement doux sur le bas du Port afin de permettre aux bateaux de se rapprocher du lac.

### 1. Court terme 2013

Interventions portant principalement sur le marquage et ne nécessitant pas de dépose d'autorisation de construire, de façon à pouvoir être prêts pour l'été 2013 soit :

- Ajout de places de parc sur la place Bordier, modifications mineures de l'aménagement pour créer l'amorce de la bande piétonne.
- Inversion des parkings sur le chemin des Gravier. Il s'agit d'amener sur la partie inférieure dédiée à l'hivernage des bateaux et mettre la partie supérieure à la disposition des voitures (gain de places et logique d'usage).
- Mise en place d'une bande latérale piétonne sur le chemin du Vieux-Port permettant un accès sécurisé au lac.
- Mise en place d'un nouveau régime de stationnement.

### 2. Moyen terme 2015-2018

Travail sur le régime de circulation et l'aménagement.

### 3. Long terme 2020

Finalisation des aménagements du port.



*Le nombre de places de parc place Bordier va augmenter.*

## Statistiques des dossiers "autorisations" pour 2013

	2011	2012	2013
dossiers traités par la Commune	67	73	55
préavis favorables	57	65	41
préavis défavorables	10	8	12
dossiers sans préavis			2

En ce qui concerne les 41 préavis favorables accordés par la Commune, le Du/Dale nous a suivis 33 fois et a donné 3 avis contraires. Les 5 dossiers sans réponse du Du/Dale sont soit trop récents ou alors concernent souvent de grosses affaires encore à l'étude.

Au sujet des 12 avis défavorables, le Du/Dale nous a suivis 1 fois et a donné 2 avis contraires. En ce qui concerne les 9 dossiers sans réponse, ce sont pour certains des dossiers pour lesquels la Commune a dû demander des compléments.

Les deux dossiers sans préavis représentent des affaires pour lesquelles la Commune s'est référée au préavis de l'Etat ou alors a demandé des compléments d'information.

### Transports

La Ville de Versoix a renouvelé son offre Unireso permettant aux jeunes de bénéficier d'une réduction de CHF 100.- à l'achat d'un abonnement Unireso annuel «Tout Genève». Réservée aux Juniors de la commune cette aide financière vise à favoriser l'utilisation des transports publics et à promouvoir l'éco-mobilité.

## Succès pour la séance d'information publique du 31 janvier 2013

Les autorités ont convié la population à une soirée d'informations sur l'ensemble des projets en cours à Versoix. Cet événement, qui a eu lieu à l'Aula des Colombières, a fait salle comble. Un diaporama a conduit le public à cette soirée à travers Versoix en 13 étapes commentées par les trois Conseillers administratifs. Voici les sujets évoqués:

1. Forum Fayards
2. Molard-Fayards
3. Projet Passerelle
4. ZI des Fayards
5. ZI de la Scie
6. Mairie-Finance
7. Voirie - Label Cité Energie
8. Le Galaxy
9. Versoix-Centre-Ville
10. Route de Suisse
11. Politique du Stationnement
12. Fleur d'Eau
13. Braille



350 personnes ont assisté à cette soirée d'information.



Vue d'ensemble au premier plan du terrassement et de la construction des sous-sol de l'hôtel (n°2 sur le plan).



A droite, terrassement et construction des sous-sol de l'immeuble B (n°4 sur le plan) et l'immeuble C (n°1).

## Le chantier de Versoix Centre-ville en images

Le chantier de Versoix Centre-ville avec, à gauche et ci-dessus, une vue plongeante sur l'îlot Sud prise depuis l'EMS (n°5 sur le plan). On découvre au premier plan les premiers étages du futur hôtel (n°2). Les deux images ci-dessous présentent l'entrée du futur parking communal.



## Versoix Centre-ville



Vue depuis la route de Suisse de la future Coop et de l'hôtel.



### Le chantier de Versoix Centre-ville en images

Le chantier de l'hôtel (n°2 sur le plan) se poursuit dans les temps. Celui de la Coop (n°3 sur le plan), également.

A droite, deux vues des travaux de l'îlot Sud.





Vue du chantier depuis le chemin Vandelle.



Photo prise depuis la rampe d'accès provisoire au chantier. Avec, à gauche, l'immeuble B (n°4 sur le plan) et à droite le futur hôtel (n°2 sur le plan).

## Versoix Centre-ville



L'immeuble de logements.



L'EMS Saint-Loup Vandelle.



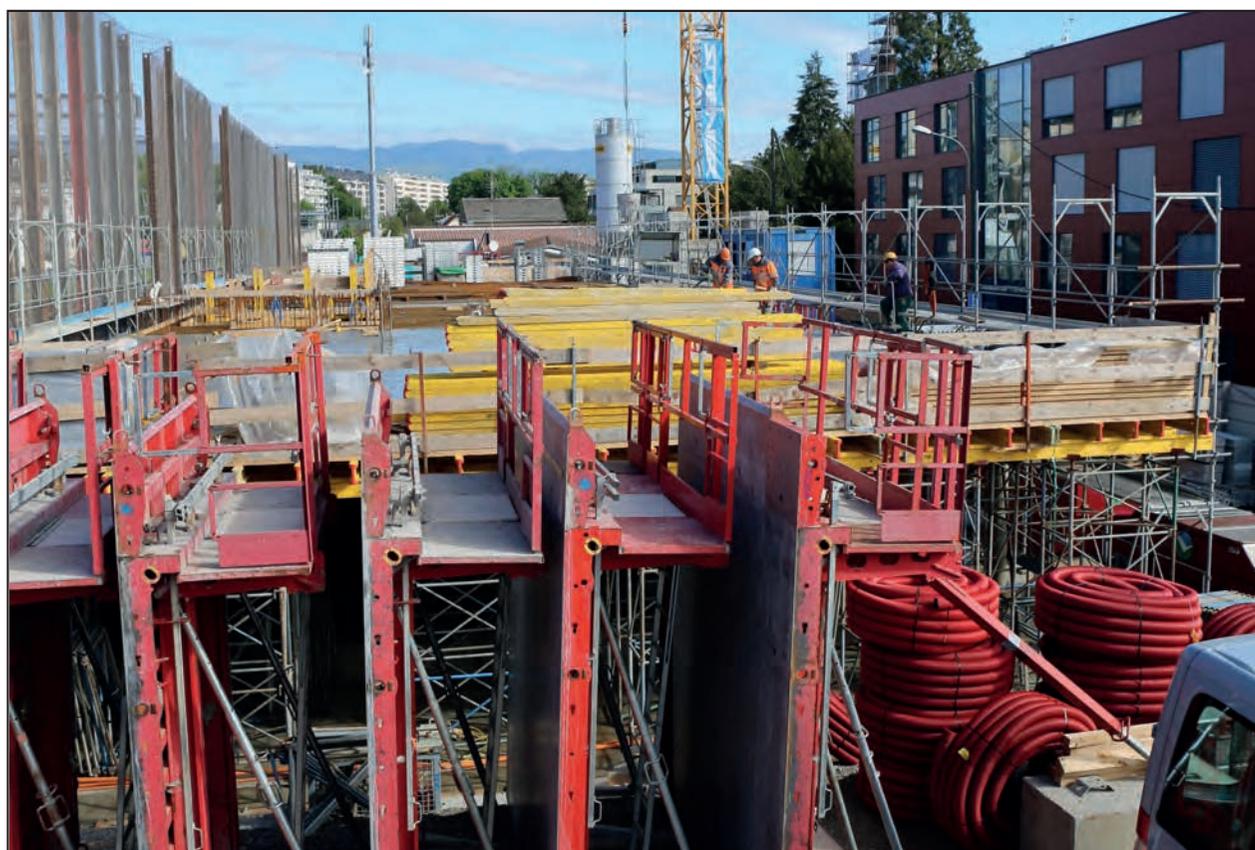
### Le chantier de Versoix Centre-ville en images

Du côté de l'îlot Nord, l'immeuble de logements (n°6 sur le plan), l'EMS (n°5), et la salle paroissiale de l'Eglise (photo ci-dessus) sont achevés. Les façades et le clocher de l'Eglise sont, quant à eux, en rénovation.



Travaux de réfection du clocher et des façades de l'Eglise.

## Versoix Centre-ville/Ilôt CFF



Terrassement et construction.



### Le chantier de Versoix Centre-ville en images

Les photos de cette double page représentent différentes phases du chantier CFF (n°7 sur le plan).



Rampe d'accès au parking du futur immeuble.



Vue direction Genève de l'immeuble en construction.



Vue direction Lausanne de l'immeuble terminé.



## Dicastère de M. Claude Genequand, Conseiller administratif

### SPORTS:



**Chef de service : Pascal Clément**

Collaboratrice : Catherine Wyss

### Commission des sports

Comme chaque année, la Commission des sports a continué à recevoir une société sportive lors de ses séances. Ces rencontres permettent au comité de présenter les activités de leur société, leurs projets, leurs motivations, leurs comptes et leurs budgets.

## Evolutions des infrastructures du centre sportif et création d'une salle omnisports

Les discussions concernant l'agrandissement du Centre sportif de Versoix et la création d'une nouvelle salle omnisports se sont poursuivies en commissions.



**Plan du Centre sportif.** Les infrastructures du CSV permettent aux sportifs de pratiquer de nombreuses activités. Son extension ainsi que le projet de réalisation d'une salle omnisports constituent un défi pour la Commune ces prochaines années.

## Succès confirmé pour la patinoire

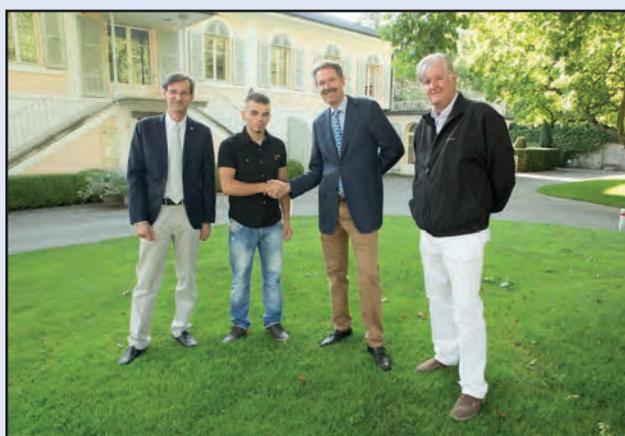
La Patinoire de Versoix a une fois de plus contenté de nombreux Versois et Versoisiennes. Située sur la place du Bourg en plein de cœur de Versoix, elle a ouvert ses portes au public le 29 novembre 2013 jusqu'au 2 février 2014. Elle s'étend sur une surface de 300 m<sup>2</sup> (25x12 mètres), accueille gratuitement petits et grands tous les jours, sauf le lundi et 7 jours sur 7 durant les vacances scolaires.



Article paru dans la page Communication/Mairie du journal local.

## Le Versoisien Arber Ibishi, champion romand de boxe

Le Versoisien Arber Ibishi a remporté le 15 juin 2013 le titre de champion Romand de boxe des moins de 64 kilos. Son titre a encore plus de valeur lorsque l'on sait que le Versoisien a battu le champion suisse en titre qui avait plus de soixante combats à son actif contre huit pour lui : «C'est une grande fierté pour moi, et je suis fier de représenter les couleurs de Versoix, explique le jeune homme de 19 ans. Arber a travaillé dur pour parvenir à ce résultat. Six entraînements par semaine au Boxing club de Versoix, mais il faut cela si on veut tenir la distance. **Le Versoisien a été reçu**



**à la Mairie par le Conseil administratif.** Le Maire, Patrick Malek-Asghar, ainsi que Cédric Lambert et Claude Genequand l'ont chaleureusement félicité pour son titre.

## Versoix, une ville sportive

Les Versoisens et les Versoisennes accordent une grande place au sport et organisent de nombreuses compétitions. Quelques exemples:



**Le derby des bois.** Pour sa douzième édition plus de sept cents coureurs ont participé à la course pédestre en mars 2013. Un record.



**La fête de la jeunesse.** Cette manifestation qui s'articule autour de la traditionnelle course de caisses à savon s'est déroulée le dimanche 5 mai 2013. Plusieurs associations ont profité de l'occasion pour rencontrer le public à l'image de l'ADER (Association des Entreprises Régionales).



**Le championnat d'Europe de course de lévriers.** Cette compétition organisée les 7 et 8 septembre 2013 au cynodrome de Versoix a rencontré un vif succès.



**Le club nautique de Versoix.** Le CNV, toujours très actif, organise tout au long de l'année des compétitions aussi bien familiales qu'internationales.



## Dicastère de M. Cédric Lambert, Conseiller administratif

M. Cédric Lambert a été élu au CA en 2007. En 2013 il a occupé le poste de Conseiller administratif jusqu'au 31 mai 2013 puis celui de vice-Maire dès le 1<sup>er</sup> juin.

## SERVICE SOCIAL – JEUNESSE – SÉCURITÉ

Chef de service : Pierre-André Dettwiler

Collaborateurs :

- 1 assistante
- 1 secrétaire (depuis le 01.08.2013)
- 1 assistante sociale
- 1 conseillère sociale en insertion
- 1 apprenti
- Restaurants scolaires : 7 employés
- Sécurité municipale :
  - 1 Sergent-Major, Chef de poste
  - 1 Sergent, Remplaçant Chef de poste
  - 2 Agents
  - 2 Contrôleurs du stationnement
  - 1 secrétaire
  - 11 Patrouilleuses scolaires
- Protection civile : 1 cheffe d'office



Le service est divisé en plusieurs secteurs dont les tâches sont différentes : Social / Jeunesse / Sécurité.

### Les missions du service

#### Social-Jeunesse

Le service propose des activités et offre des prestations de soutien pour tous les âges de la population.

Il développe et soutient l'accueil de la petite enfance en lien avec les différents intervenants de la petite enfance et selon différents modes de garde (crèche, garderies, accueil familial de jour).

En accord avec les directeurs (-trices) des établissements scolaires, le service apporte une aide financière pour les sorties scolaires et certaines actions pédagogiques.

Il gère les trois restaurants scolaires de la commune en étroite collaboration avec le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) et le fournisseur de repas.

Au sein des différents quartiers urbains de la commune, le service met à disposition des enfants et des adolescents des activités et un appui socio-éducatif assurés par des animateurs, des moniteurs et des travailleurs sociaux hors murs de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) soutenus par le monde associatif (Centres de loisirs, Villa YoYo, etc.).

En relation avec les différents intervenants sociaux cantonaux (Hospice général, Institution genevoise de Maintien à Domicile, Office de la formation et de l'orientation professionnelle) et locaux (assistante sociale), l'action sociale communale octroie subsidiairement des aides financières individuelles et familiales tout en développant un travail en réseau au service de la prévention et de l'aide communautaire au cœur des quartiers.

Il organise également à l'intention des aînés une grande sortie annuelle, la fête des jubilaires pour les couples fêtant leurs 50, 60 voire 70 ans de mariage ainsi que pour les nonagénaires et centenaires. Il suit également l'évolution de la Fondation communale pour le logement des personnes âgées.

La commune consacre 0.7 % de ses recettes fiscales à l'aide au développement. Le service prépare les dossiers, pour partie en collaboration avec l'aide de la fédération genevoise de coopération (FGC), de manière à soutenir des projets dans les pays les plus pauvres de la planète.

## Sécurité

Le Service de la sécurité municipale met en œuvre une politique de sécurité basée sur la prévention, l'application de la loi et l'action de proximité.

Il soutient un dispositif de sécurité proche du citoyen (Agents de Police Municipale, contrôleurs de stationnement), patrouilles scolaires, sapeurs-pompiers volontaires, sauvetage du lac, samaritains, etc.) et intègre dans une plate-forme de sécurité cantonale et régionale: gendarmerie, gardes frontière, service incendie et secours (SIS), gardes de l'environnement office régional de protection civile.

Il développe des initiatives coordonnées de prévention et de médiation dans les quartiers avec les différentes instances.

Il est également en charge du respect de l'occupation du domaine public et de l'affichage des procédés de réclame.

## Service social communal

L'assistante sociale intervient selon trois types de prestations :

**1. L'information-orientation** qui consiste à répondre à des demandes uniques par téléphone, mail ou lors d'un entretien, sans qu'aucun suivi supplémentaire durant l'année ne soit mis en place. En 2013, 66 demandes ont ainsi été traitées.

**2. L'appui administratif et le soutien psycho-social.** Ces interventions imposent une prise en charge approfondie, sur une durée variable, pouvant, pour certains, s'étendre sur plusieurs années. L'objectif visé consiste à fournir un appui administratif aux personnes en difficulté ainsi qu'à obtenir les prestations que l'usager parfois ignore ou n'arrive pas à solliciter par lui-même, en raison de la complexité des démarches à accomplir et des difficultés propres à la personne. Ce travail est fait avec la collaboration de l'usager et du réseau professionnel existant, tout en respectant la confidentialité et le secret de fonction. En 2013, 154 situations ont ainsi été suivies.

**3. Les aides financières.** Celles-ci s'ajoutent aux situations suivies ou occasionnelles et nécessitent une évaluation de la situation sociale et économique du requérant. L'octroi d'une aide financière reste ponctuel et peut concerner tant les camps scolaires, que les bons taxis, les tarifs réduits pour les restaurants scolaires, les dépannages d'urgence, la prise en charge des frais d'ensevelissement, etc. L'aide financière communale est toujours subsidiaire aux aides octroyées par les institutions compétentes telles que l'Hospice général ou le service des prestations complémentaires.

Parallèlement, le service social peut solliciter d'autres services ou fondations, par exemple pour les demandes financières plus importantes ou qui relèvent de difficultés précises et liées à la thématique traitée par l'institution sollicitée.

En 2013, le service social communal a ainsi pu octroyer plus de CHF 22'482.- pour répondre à ces demandes financières plus particulières.

Bien entendu, ces trois différents types d'intervention peuvent être combinés étant donné qu'un grand nombre de personnes ou de familles en situation précaire cumulent les difficultés.

En 2013, le service social communal a :

- Poursuivi son soutien aux forains et gens du voyage rencontrant des difficultés sociales et économiques lors de leur déménagement du site du Molard à celui de la Bécassière. Ainsi, après plus de 18 mois de suivi pour les 26 familles ou personnes seules qui ont fait l'objet d'une évaluation, d'un accompagnement et pour quelques-unes d'un soutien financier, le chapitre du « déménagement des forains et gens du voyage » a été clos.

• Parallèlement, participant depuis 2012 à une réflexion commune avec les organismes actifs dans le domaine du surendettement, le service social s'est engagé en 2013 de manière plus pratique dans la campagne d'information et de prévention sur cette thématique en :

- Avisant la population de Versoix sur son site communal et dans le journal « Versoix Région » par le biais d'articles mensuels sur le sujet, et en indiquant les coordonnées du site internet du programme cantonal de lutte contre le surendettement
- décrivant lors d'une assemblée générale d'un quartier de Versoix le travail du service social communal et l'action menée sur la thématique du surendettement
- mettant en lien différents partenaires du réseau professionnel pour une présentation détaillée sur la question de l'argent de poche aux enfants et adolescents
- amorçant le projet d'une soirée de prévention sur ce thème pour les jeunes de 18 et 19 ans, qui aura lieu en automne 2014.

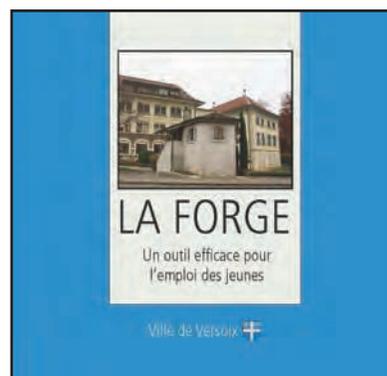
• instaurant une collaboration entre différents assistants sociaux du canton, par la mise sur pied d'un groupe de travailleurs sociaux se réunissant deux fois par année. En effet, afin de ne pas rester isolée dans sa pratique professionnelle, l'assistante sociale a contacté d'autres services sociaux et proposé des rencontres destinées à partager l'information et l'expérience de terrain. Ces séances de travail permettent également de tisser des liens, de faciliter le contact et l'accès aux prestations.

Le service social communal reçoit dans ses bureaux, ainsi qu'à la permanence sociale de l'ancien «Café-rencontre», inauguré en automne 2013 et baptisé «L'espace quartier La Passerelle». L'assistante sociale se déplace également au domicile des personnes âgées, alitées ou handicapées. La collaboration avec la FSASD (fondation des services d'aides et de soins à domicile), les médecins, les EMS (établissements médico-sociaux) et parfois le STA (service des tutelles d'adultes) est privilégiée afin de s'assurer que les personnes seules, sans familles ou sans proches puissent également être connues et soutenues.

## La Forge

La Forge, structure communale d'insertion professionnelle, est destinée aux jeunes décrocheurs scolaires ou professionnels de 15-25 ans. Son objectif est de leur permettre de réintégrer un cursus de formation ou d'emploi.

Ouverte depuis décembre 2011, La Forge a accueilli au total 52 jeunes en rupture dans leur parcours de formation, dont 34 nouvelles situations en 2013.



Bénéficiant du soutien des Versoisiens, les divers articles du Versoix-Région et son apparition sur le site de la Commune, elle répond à un véritable besoin.

Diverses sources ont sollicité l'intervention de La Forge en 2013

- l'Hospice Général (CAS de Versoix), ainsi que son antenne pour les moins de 25 ans «Point-Jeunes» à Genève
- l'OFPC, Office pour l'Oriente et la Formation Professionnelle et les conseillers en insertion professionnelle du Groupe « Gestion du Suivi Individualisé », structure cantonale en matière d'insertion professionnelle
- la FASe, par le biais des Travailleurs Sociaux Hors Murs de Versoix et par les travailleurs sociaux de l'UAP (Unité d'Assistance Personnelle) mandatés par le Tribunal de la Jeunesse
- les jeunes eux-mêmes
- les parents, la famille, les frères et sœurs
- les écoles du secondaire II, pour assurer le suivi après un décrochage scolaire
- l'assistante sociale communale
- les partenaires du réseau (conseillers sociaux des écoles, etc.)
- les Agents de Police Municipale
- les jeunes bénéficiaires de la prestation qui drainent leurs amis en situation de décrochage

Ce qui a été proposé aux jeunes en difficultés :

- une réponse rapide, malgré la dotation en personnel de 50 %
- des entretiens hebdomadaires, des rappels lors des entretiens oubliés afin d'éviter les décrochages de La Forge elle-même
- un coaching tout au long du processus d'insertion jusqu'à l'atteinte des objectifs fixés soit l'obtention d'un emploi, d'une place d'apprentissage, la reprise de la scolarité, et la résolution d'autres types de situations plus minoritaires
- des tests d'intérêts pour définir les domaines professionnels vers lesquels diriger les jeunes et des évaluations de niveau EVASCOL attestant des acquis scolaires, ainsi que du potentiel du jeune
- la recherche active d'entreprises petites ou grandes et de collectivités publiques ou privées, prêtes à s'investir dans la formation des jeunes, afin établir des partenariats en vue de stages et de places d'apprentissage
- des liens rapprochés avec ces entreprises
- des places de stage, dont le suivi est assuré, durant toute leur durée par des points de situation réguliers avec toutes les parties impliquées : employeur, jeune, conseillère en insertion
- des recadrages en direct si nécessaire
- le suivi du jeune qui se poursuit pendant et après le stage
- la prise en charge de tous les aspects administratifs liés aux stages : contrat – indemnités de stage versées par la Commune – assurance accident - fiches de salaire – grille d'évaluation faisant office de certificat de stage
- des remises à niveau scolaires personnalisées en français et mathématiques à l'UOG (Université Ouvrière de Genève). Le DIP finance cette prestation.
- la recherche de solutions individuelles, en fonction de la situation et des besoins de chacun

#### **Les résultats de l'année 2013:**

- 11 contrats d'apprentissage CFC ont été signés en 2013 (3 employés de commerce, 1 gestionnaire du commerce de détail, 2 logisticiens, 1 agent d'exploitation, 1 mécanicien, 1 ASE, 1 assistante dentaire, 1 assistante vétérinaire)
- 1 jeune a obtenu un emploi fixe, 1 autre un CDD lui donnant un nouveau droit au chômage
- 893 jours de stage ont pu être organisés pour des durées allant de 1 jour à 8 mois
- 34 dossiers ont été ouverts.

Diverses collaborations avec les réseaux communaux et cantonaux ont eu lieu en 2013 : le groupe de travail « Coordination insertion » de Versoix s'est réuni à deux reprises et une séance de travail avec le Centre d'action Sociale de Versoix a eu lieu. La Forge a participé à deux rencontres avec les structures d'insertion professionnelle des autres communes genevoises et à deux réunions de travail avec Cap Formation à l'OFPC, dont le but est d'aider, au niveau cantonal, les jeunes sans formation initiale à obtenir une qualification.

Trois journées de formation ont été suivies par la conseillère en insertion de La Forge : l'une sur la prévention du risque suicidaire organisée par l'Unité de Crise pour Adolescents, la deuxième organisée par l'Association Accroche, intitulée « Inclusion sociale des jeunes décrocheurs : ressources et perspectives » et la troisième à la FER « PME et insertion professionnelle ».

Le 28 mai 2013, La Forge a invité la DRH d'une grande entreprise genevoise à venir parler des diverses exigences du monde du travail en matière de compétences scolaires, dossiers de candidature, attitudes professionnelles, entretiens d'embauche etc. Une vingtaine de jeunes ont participé activement à cette soirée par leurs questions et en ont tiré des enseignements pour leurs démarches d'insertion dans le monde du travail et de la formation.

De belles collaborations ont pu s'établir avec des entreprises et des associations privées ou publiques intéressées à la formation de la relève. Ces partenariats gagnant / gagnant sont possibles grâce à leur engagement actif, au travail fourni par les jeunes eux-mêmes et à l'accompagnement serré du stagiaire avant, pendant et après le stage.

## Social

### Projet « Passerelles pour la Pelotière »

La Pelotière est un quartier multiculturel où les deux grands défis à relever sont la création d'un lien avec la ville et le soutien à l'intégration sociale. Avec le projet « Passerelles » soutenu par la Confédération et le Canton, des mesures ont donc été prises pour améliorer la cohabitation et renforcer, au moyen d'une démarche de développement communautaire, la participation de la population. La démarche vers un contrat de quartier devient un facteur d'amélioration de la qualité de la vie.



Cette construction accueillera dès le mois de janvier 2014 un(e) animateur(-trice) en développement communautaire recruté(e) par la FASE qui se concentrera sur les collaborations avec les diverses associations de quartier et la Fondation immobilière Jean-Dutoit, principale propriétaire des logements.

Depuis 2012, avec la mise en route du Projet urbain ([www.projetsurbains.ch](http://www.projetsurbains.ch)), ces problèmes sont empoignés en commun. La Ville de Versoix poursuit non seulement l'offre d'équipements communaux, mais elle s'atèle en plus à la mise en œuvre d'une démarche de contrat de quartier avec les habitants et divers partenaires institutionnels, professionnels et associatifs. Le contrat de quartier est un instrument développé dans les années 1970 déjà en Belgique, en France et au Canada dans le but de renforcer la participation des habitants. Il se fonde sur trois piliers: proximité, prévention et participation, et engage les autorités de la ville à mettre en œuvre des mesures visant à l'amélioration de la qualité de vie pour la population concernée. Pour améliorer le lien du quartier avec la ville, des manifestations très diverses ont

été organisées et le plan de zones a été révisé de manière à permettre le développement d'activités commerciales à proximité du quartier et à favoriser les liaisons urbanistiques entre le quartier et le centre-ville.

Durant toute l'année 2013, la mobilisation des partenaires publics, professionnels et associatifs a été importante pour la mise en œuvre de ces mesures. La transformation du café-rencontres en un nouveau lieu d'accueil communautaire a été réalisée. Ce lieu existait dans le quartier depuis 2003, mais il a été réaménagé et agrandi dans le cadre du Projet urbain et rebaptisé « Espace quartier La Passerelle » lors de son inauguration, le 19 novembre 2013. Durant la construction, l'engagement des partenaires a permis de ne pas interrompre les activités existantes et un questionnaire multilingue, distribué lors de l'inauguration a stimulé la réflexion sur la mise en place d'un nouveau programme visant à explorer des pistes de remobilisation du processus participatif. La surface gagnée permet de proposer plusieurs offres d'activités collectives simultanément et de mieux les coordonner. L'Espace quartier La Passerelle répond ainsi à plusieurs objectifs de cohésion sociale :

- faciliter les liens sociaux dans le quartier
- développer un lieu d'intégration des communautés résidentes
- renforcer la responsabilité collective et l'information civique
- offrir des animations pour toutes les générations
- ouvrir des passerelles avec les différentes structures versoisennes de soutien social, d'animation culturelles et d'activités sportives.



## Aide au développement

Sur décision des membres de la Commission Social Jeunesse Sécurité, le Conseil administratif a attribué la somme de CHF 155'037.- répartie entre des projets présentés par la Fédération genevoise de coopération (FGC) et des projets appelés « coups de cœur » présentés par des Versoisien, dont quelques jeunes de notre Commune.



### Fédération genevoise de coopération (FGC)

- **Tanzanie, Association pour le développement des aires protégées (ADAP) (CHF 25'000.-)**

Gestion des ressources naturelles dans la division d'Inyonga, 13 villages du District de Mpanda

- **Haïti, Association Kombit (CHF 25'000.-):** Programme de développement local du réseau des organisations de productrices et de producteurs agricoles de la Grand'Anse. CHF 1'984.- supplémentaires ont été alloués à ce projet par le Conseiller administratif suite au solde restant de la clôture d'un projet au Bénin qui avait été soutenu en 2012.

- **Inde, Association Frères de nos Frères (CHF 28'000.-) :** Programme de développement rural parmi les populations tribales de l'Orissa.

- **Pérou, Association Genève Tiers-Monde (CHF 24'000.-):** Intégration scolaire des élèves vivant avec un handicap – Région de Cusco.

### Projets « coups de cœur »

- **Sri Lanka, projet privé (CHF 820.-):** Offrir pour un ou des villages un troupeau de chèvres ou de poules.

- **Kenya, Association Solférino, Association des élèves de l'Ecole de Culture générale Henry-Dunant (CHF 500.-):**

Construction d'un centre de production artisanale, forage et château d'eau, aménagement des infirmeries et construction d'une ferme à poissons.

- **Burkina Faso, participation de deux jeunes Versoisien via l'Association Nouvelle Planète (CHF 1'000.-):** Rénovation d'un dispensaire et d'une maternité du village de Tema, province du Passoré.

- **Participation financière au repas de soutien de l'Association « Un repas pour notre Avenir » (CHF 500.-)** Soutenir les paysans d'ici et d'ailleurs, plaider en faveur de la souveraineté alimentaire et du droit d'accès des populations autochtones aux ressources naturelles, créer un réseau international de compétences en faveur des projets soutenus.

- **Ouganda, participation d'un jeune Versoisien via l'Association Nouvelle Planète (CHF 700.-):** Mise en place d'infrastructures sanitaires et de réservoirs d'eau de pluie dans trois écoles à Nindye.

- **Pérou, Association « Un enfant, un sourire » (CHF 5'000.-)** Prévention bucco-dentaire d'enfants et d'adolescents en collaboration

avec des instituts et professionnels locaux.

Chajnacaya, département de Potosi

• **Sénégal, Association ADENN Suisse, Genève (CHF 5'000.-):** Soutien financier pour la fabrication de pompes à eau manuelles et de forages.

• **Cameroun, Association «Coopération Europe-Afrique de développement et de protection environnementale (CEADEPE) (CHF 5'000.-):** Soutien financier au développement communautaire durable en zone rurale de Messamena.

• **Mali, Association d'Aide à Gao (CHF 12'132.-):** Soutien pour un centre d'accueil pour orphelins de 0 à 5 ans et réhabilitation des bâtiments suite aux dommages causés par des intempéries

• **Bolivie, Association Indian Movement « Tupaj Amaru » (CHF 5'583.-):** Soutien pour la reconstruction de terrains de culture dévastés par des pluies torrentielles dans le village de

• **Brésil Association Nordeste, Reforestation & Education (CHF 6'602.-):**

Soutien pour équiper une pépinière existante, dans le village d'Agua Branca, région du Nordeste, pour la reforestation d'une zone dégradée autour d'une source tarie.

• **Haïti, Cambodge, Inde, Action parrainages, Collège Sismondi (CHF 9'200.-):**

Soutien à trois institutions - Orphelinat Haïti - Orphelinat Cambodge, Interburns, ONG qui lutte contre les brûlures en Inde rurale.

• **Inde, Association Terre des Hommes (CHF 1'000.-):** Soutien financier à des communautés de pêcheurs dans le Tamil Nadu.

### Sortie des seniors 2013

C'est sous un généreux soleil qu'a eu lieu la sortie culturelle des seniors le 4 septembre 2013 qui a emmené les 292 participants à Morat pour le départ d'une croisière-repas dans la région des « Trois Lacs ».

Après avoir dégusté un délicieux repas tout en traversant le canal de la Broye, le Lac de Neuchâtel et le canal de la Thielle, les bateaux ont rejoint le Lac de Biènné où une escale a permis la découverte de l'Île Saint-Pierre avant de rejoindre la Ville de Biènné.

Nous remercions les quatre secouristes des Samaritains de la Section Versoix et environs d'avoir assuré l'encadrement médical ainsi que les Conseillers municipaux qui ont contribué au bon déroulement de cette belle journée



### Cérémonies des jubilaires



Chaque année, le premier mercredi du mois d'octobre, le Conseil administratif convie les habitants de la Commune qui fêtent leurs 50 ans, 60 ans voire 70 ans de mariage ainsi que les personnes fêtant leurs 90 ans ou 100 ans.

Le 2 octobre 2013, cette cérémonie a réuni 5 couples pour leurs 50 ans de mariage, 2 couples pour leurs 60 ans de mariage et 14 personnes qui fêtaient leurs 90 ans.

### DPIG « Dialogue et prévention intergénérationnels »

Cessées qui regroupent des professionnels du social, de la sécurité, de la santé ainsi que des représentants d'associations et de paroisses facilitent et renforcent le travail de réseau entre ces différents intervenants.

Plusieurs présentations ont permis de mieux connaître des prestations communales ou

cantonales dont peuvent bénéficier les Versoisiens ; notamment celles de l'EMS Saint-Loup, de l'Hospice général, de l'UMUS (Unité Mobile d'Urgences Sociales) et celles sur les interventions communes dans les classes de 8P de la Police municipale, des travailleurs sociaux hors murs et de l'éducateur social actif dans les écoles primaires.

## Centre d'action social (CAS)

Le Centre d'action sociale de Versoix (CAS), sis au Chemin Versoix-la-Ville 5, délivre des prestations destinées à l'ensemble des citoyens résidant sur les communes de Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod et Versoix.

A Genève, l'aide sociale dépend du Canton. Sa gestion est confiée à l'Hospice général. Son principal cadre légal est la loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle et son règlement d'exécution du 22 mars 2007.

### Dotation

La dotation de l'Hospice général (postes plein temps) pour l'année 2013 est répartie de la manière suivante :

- Service d'accueil : 1.3 secrétaires-réceptionnistes
- Unité d'action sociale individuelle (UASI) :
  - 3.5 assistants sociaux
  - 1.7 assistants administratifs (ASA)
  - 1.3 secrétaires réceptionnistes

Ces postes sont occupés par 9 personnes (5 assistantes sociales, 2 assistantes administratives, 2 secrétaires réceptionnistes, travaillant toutes à temps partiel) et placées sous la responsabilité d'une responsable d'unité. De septembre 2012 à juin 2013, une stagiaire de maturité professionnelle a passé 39 semaines au sein de l'équipe du CAS afin d'apprendre le métier d'ASA et d'effectuer son mandat de maturité.

### Le service d'accueil

Les missions de ce service sont :

- l'accueil du bénéficiaire
- l'orientation de ce dernier
- la réponse à une demande simple
- la transmission d'une demande spécifique, en matière d'aide sociale aux professionnels de l'unité concernée

La secrétaire-réceptionniste assure également la mise à disposition et la mise à jour d'une vaste documentation concernant l'ensemble du réseau social genevois, ainsi que les informations spécifiques des communes desservies par le centre.

En 2013, 3'636 personnes ont été accueillies à la réception et le secrétariat a répondu à 8'448 appels téléphoniques.

### L'unité d'action sociale individuelle (UASI)

Plusieurs objectifs sont visés, notamment :

- garantir les moyens nécessaires pour satisfaire les besoins correspondant à un minimum vital social
- favoriser la réintégration sociale et professionnelle des bénéficiaires afin de permettre leur retour à l'autonomie
- aider au maintien ou à la reprise d'une activité lucrative

Au 31 décembre 2013, le nombre de situations suivies régulièrement par les assistantes sociales se monte à 233 (517 personnes ont été suivies au CAS de Versoix durant l'année 2013).

### Contacts avec les partenaires et communes

Les collaboratrices sont en contact régulier avec les différents acteurs sociaux œuvrant sur leur secteur d'intervention et participent au travail de réseau en collaboration avec les partenaires communaux dans le but d'apporter conseils et orientation aux bénéficiaires qui sollicitent nos services en tenant compte de la réalité environnementale.

## Jeunesse

### L'association intercommunale pour l'accueil familial de jour «Supernounou»

Que de chemin parcouru pour Supernounou Versoix qui a vu le jour en 2001 et pour Supernounou Intercommunale qui s'est créée fin 2011.

Avec l'aide des différents acteurs, les membres du comité bénévoles, les autorités communales (Versoix, Grand-Saconnex, Bellevue, Genthod, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy, Céligny) et le personnel du bureau, plusieurs défis ont pu être relevés durant toutes ces années.

Cependant plusieurs objectifs restent à accomplir et ceci se fera avec l'énergie de chacun, la confiance accordée par les parents placeurs et les accueillantes familiales. Un de ces objectifs, mais pas le moindre, est de recruter de nouvelles accueillantes, afin de répondre aux nombreuses demandes, puisqu'il restait encore, fin 2013, 67 enfants à placer.



L'association continue un service de coordination des demandes de placement avec les accueillantes familiales agréées.

Elle collabore avec 26 familles d'accueil. Environ 82 enfants ont été accueillis durant l'année 2013.

#### **Elle offre également un soutien administratif et financier :**

- Possibilité pour les accueillantes de bénéficier de la caisse centralisée. L'association facture aux parents placeurs les frais de garde au nom de l'accueillante et en vérifie le paiement
- Soutien administratif pour les démarches du statut d'indépendante
- Etre à l'écoute, soutien de leur activité ainsi qu'accompagnement et suivi des placements
- Participation financière pour la formation continue des accueillantes
- Prime à l'encouragement pour récompenser la fidélité des accueillantes
- Prêt de matériel de puériculture
- Service de baby-sitting
- Un rendez-vous mensuel de rencontre avec les accueillantes et les enfants autour d'un thème relatif à leur activité et confection de bricolages

#### **En outre, l'association est chargée :**

- De promouvoir ce mode de garde
- D'accueillir et accompagner les parents dans les démarches et les besoins liés au placement de leur enfant
- D'offrir des moments de rencontre à travers des réunions où chacun peut exprimer ses inquiétudes, ses expériences, ses besoins
- D'être présente à différentes manifestations
- D'être en relation avec les partenaires cantonaux et communaux de la petite enfance afin d'améliorer, par des réflexions et des actions, l'évolution de ce mode de garde.

## Ecoles



Lachenal



Bon-Séjour



Ami-Argand



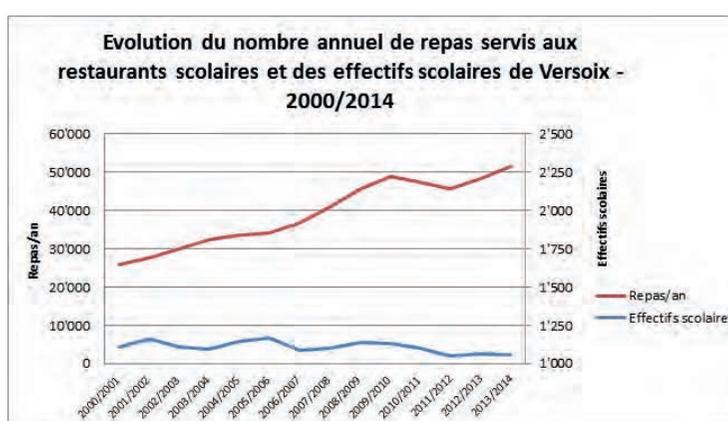
Montfleury

À la rentrée 2013, 1'054 élèves fréquentaient les établissements primaires de la Commune, ce qui représente une baisse de 9 enfants par rapport à l'année précédente. Le nombre d'élèves reste donc stable depuis le début des années 2000, ce qui n'est pas le cas du nombre d'enfants qui fréquentent les restaurants scolaires (voir tableau comparatif). Madame Emmanuelle Ottet a pris la direction de l'Etablissement Ami-Argand/Bon-Séjour le 1<sup>er</sup> janvier 2013 ; elle remplace Madame Sylvie Calvo Cornaz qui a pris sa retraite.

Dans le cadre des jardins potagers partagés initiés par une technicienne en herboristerie, huit bacs ont été installés par des employés du STVE sur le terrain de l'Ecole Lachenal. Cette action permet aux élèves de six classes plus une du parascolaire de travailler la terre et découvrir les rudiments de l'écologie, mais également d'apprendre le respect du travail des autres tout en créant du lien social.

## Restaurants scolaires et animations parascolaires

Pour l'année 2013/2014 51'516 repas ont été servis dans les trois restaurants scolaires de la Commune, soit 3'125 repas supplémentaires par rapport à l'année scolaire précédente. L'écart entre le nombre d'enfants fréquentant les cuisines scolaires et les effectifs dans les écoles continue donc de progresser.



La qualité des repas servis aux enfants a été améliorée grâce au passage à la livraison en liaison froide des menus proposés. Ainsi les aliments sont dorénavant remis en température juste avant le service plutôt que d'être livrés et gardés à température jusqu'au moment du repas. Cette décision a été validée par le Conseil municipal et a nécessité un investissement conséquent en matériel (fours, réfrigérateurs complémentaires et bains-marie). Le pavillon au bas de l'école Lachenal occupé par le parascolaire se révélant exigu pour le nombre d'enfants fréquentant le lieu, il a été décidé de mettre la Villa Ricci à disposition en attendant la construction d'un nouveau bâtiment.

## Antenne OMP de Versoix

Bilan au 31 décembre 2013, après 8 mois d'ouverture

L'Antenne OMP de Versoix a ouvert ses portes à Pâques 2013.

Pour rappel, cette structure a été créée pour permettre la prise en charge d'enfants – et de familles - ayant besoin d'un suivi psychothérapeutique intensif et ne pouvant pas se déplacer jusqu'à la consultation des Pâquis pour ce traitement. Les bilans initiaux ont toutefois toujours lieu à la consultation de la rue de Lausanne.

L'équipe de cette Antenne est composée de 2 pédopsychiatres et de 2 psychologues couvrant un 200%. Ce temps de travail est principalement dédié à l'activité thérapeutique, mais aussi au travail en réseau avec les différents intervenants impliqués dans une situation (école, thérapeutes en privé, assistants sociaux, éducateurs).

Durant ces huit premiers mois d'ouverture (de mai à décembre 2013), 105 patients de la région de Versoix ont été pris en charge.

La plupart de ces enfants sont scolarisés à l'école primaire à Versoix, mais également dans les écoles de Genthod-Bellevue (6%), Pregny-Chambésy (4%), Collex-Bossy (2%) ou dans l'enseignement spécialisé. Un faible pourcentage enfin est encore à la crèche (1%) ou déjà au cycle d'orientation (tableau 1). L'Antenne de Versoix remplit donc pleinement sa mission d'offrir des soins de proximité aux enfants de la région de Versoix

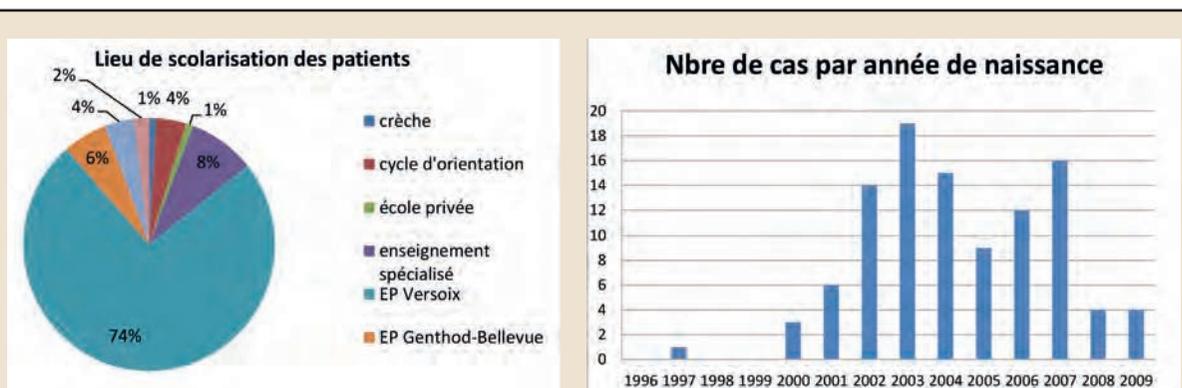


Tableau 1

Tableau 2

La proportion de garçons est nettement supérieure à celle de filles, soit 62 garçons pour 43 filles, et la plupart des enfants sont en âge scolaire. La répartition du nombre d'enfants en fonction de l'année de naissance montre un pic entre 2002 et 2007 (tableau 2).

Ce sont donc surtout des enfants scolarisés entre la 2P et la 8P que nous accueillons. Il faut relever que le CO des Colombières, qui couvre notre secteur, compte déjà deux psychologues de l'OMP qui sont détachées dans cet établissement.

Les traitements les plus dispensés à l'Antenne sont les psychothérapies individuelles (l'enfant est vu 1x/semaine ou plus sur une durée de plusieurs mois), les psychothérapies de groupe (les enfants sont pris en charge sous forme groupale, 1x/semaine, pour une durée minimum de 1 an) et enfin les consultations thérapeutiques (tableau 3). Un très petit nombre de patients a pu être réorienté vers des thérapeutes exerçant en privé (4 cas).

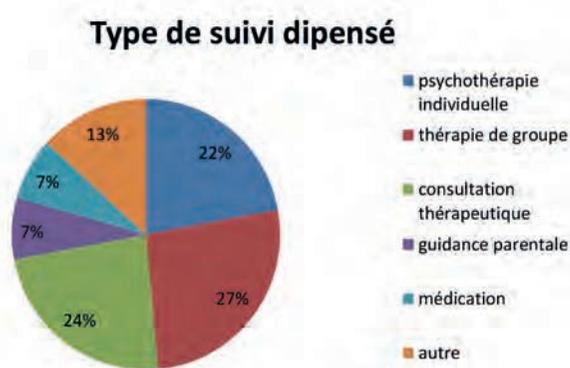


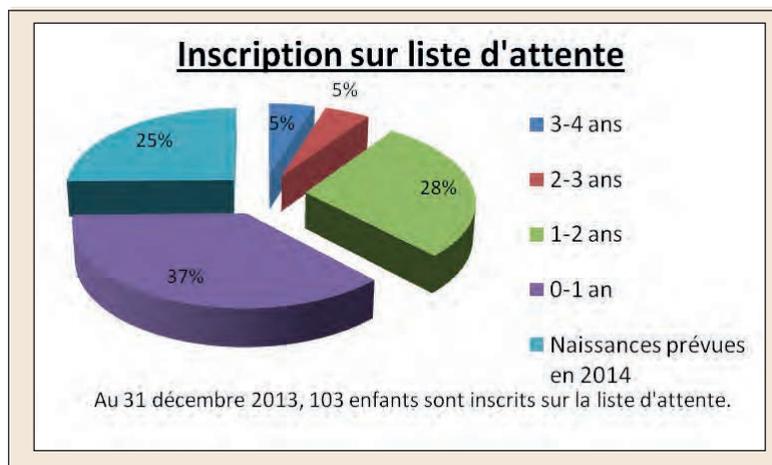
Tableau 3

**Le bilan 2013 est très positif.**

L'ouverture de cette structure a permis la prise en charge d'enfants et de leur famille qui ne pouvaient pas jusqu'alors accéder aux soins, ainsi qu'un meilleur travail de collaboration et de proximité avec le réseau déjà existant.

## Fondation communale de Versoix pour la petite enfance

La Fondation communale de Versoix pour la petite enfance a accueilli environ 250 enfants venant de tous horizons sociaux et culturels. Au 31 décembre, 103 étaient inscrits sur la liste d'attente, dont une majorité pour des places en crèche pour les groupes des bébés.



Sans oublier l'accueil enfants-parents qui a été reconduit les samedis matins.

Les objectifs principaux de ce lieu sont :

- Conforter et soutenir la relation enfants-parents en valorisant les compétences des personnes accueillies.
- Proposer un espace de parole, de rencontre et d'échange dans une perspective de prévention.
- Être un lieu passerelle entre la maison et un lieu collectif.
- Prévenir l'isolement.
- Créer un lien entre personnes d'horizons et de cultures différentes.

Ces accueils sont très régulièrement fréquentés par une quinzaine de familles du quartier d'origines différentes.

Afin de faire connaître ce lieu, l'équipe éducative de l'accueil s'est déplacée de janvier à juin à Montfleury et à la Pelotière. Ces visites n'ont pas rencontré un grand succès. Faute de moyens financiers le projet a dû cesser.

### Travail de réseau-Partenariat

Un travail important au sein des institutions de la Fondation fût la prise en charge de 8 enfants à besoins spécifiques (troubles du spectre autistique, trisomie, troubles du développement...). qui ont pu partir dans l'enseignement spécialisé à la rentrée scolaire. Une démarche soutenue par les familles et le réseau genevois des professionnels de la Fondation. Ce travail de réseau, pourtant peu visible, est essentiel et donne de la valeur aux compétences mobilisées. La coéducation est une valeur à laquelle croient les professionnels. Ils souhaitent la porter avec force dans les années à venir dans un souci de qualité.

Il faut tenir compte du grand engagement de l'équipe éducative qui a su répondre aux besoins spécifiques de ces enfants. L'équipe a dû faire preuve d'une grande flexibilité et de beaucoup d'énergie positive afin de respecter tous les enfants en leur proposant une prise en charge optimale individuelle et en groupe.

A la crèche les Vers à Soie, l'échange professionnel entre la Suisse et le Québec (une expérience pratiquée, avec succès, depuis de nombreuses années au sein des institutions genevoises) fut un moment fort. Le départ d'une éducatrice pour le Canada a marqué l'arrivée d'une Québécoise. Une première dans une institution versoisienne! Au-delà des échanges professionnels, ce fut une belle rencontre humaine avec des liens créés qui perdurent encore aujourd'hui.

Comme chaque année, il faut relever l'étroite et très enrichissante collaboration avec les bibliothécaires de Versoix qui viennent sur place ou proposent à la bibliothèque des animations autour de l'éveil au livre, ainsi que durant la semaine consacrée au livre de la petite enfance proposée au printemps.

Une réunion a été organisée au mois de mai pour les parents des futurs écoliers en partenariat avec les directions et enseignants des écoles versoisiennes, le GIAP (Groupement intercommunal des animations parascolaires) et le SSJ (Service Santé à la Jeunesse). Cette réunion est toujours très attendue par les parents souvent inquiets devant cette nouvelle étape de vie.

### Fêtes

Les membres des équipes éducatives voient quelques minutes par jour les parents et passent plusieurs heures avec « leurs » enfants. Les moments festifs, où tout le monde se retrouve, sont donc très importants et attendus ! Professionnels, familles et enfants ont ainsi pu se retrouver lors de diverses fêtes comme la fête de l'été, l'Escalade, un Noël dans la forêt, une soirée décorations de Noël de l'institution, des petits déjeuners... Ces moments, très appréciés, favorisent les liens sociaux et les échanges.

Sans oublier les traditionnelles fêtes organisées uniquement pour les enfants au sein des institutions comme le bonhomme hiver brûlé au mois de mars à Fleurimage ou le spectacle de Noël proposé aux Caves de Bon-Séjour.

### Formation du personnel

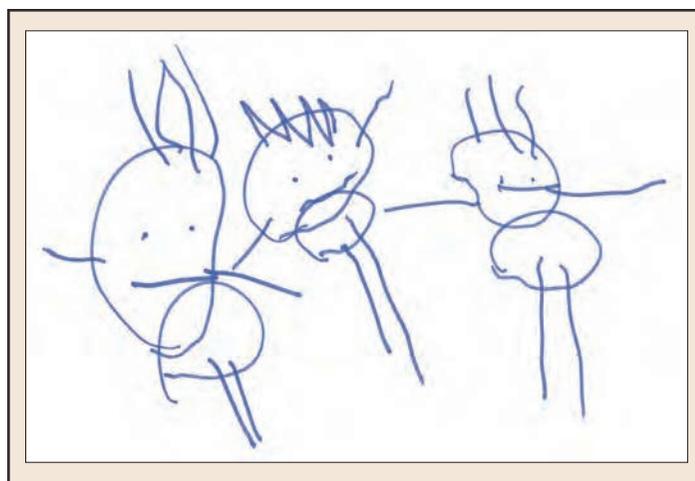
En plus des formations prises individuellement, les équipes éducatives ont continué la formation autour de « Jouer c'est magique ». Ce programme canadien basé sur l'apprentissage actif vise le développement global de l'enfant. Il repose sur différents principes :

- L'enfant apprend par le jeu
- Chaque enfant est un être unique
- L'enfant est le premier agent de son développement
- La collaboration entre les parents et le personnel contribue au développement harmonieux de l'enfant

Une soirée de formation a été présentée par Solidarité Femmes sur le thème des enfants vivant dans un climat de violence conjugale ; quels soutiens les professionnel-le-s de la petite enfance peuvent-ils apporter aux enfants et à leur famille ?

Le contenu de cette formation a été le suivant :

- Définition de la violence conjugale et des différents types de celle-ci
- Ampleur du phénomène dans le canton de Genève
- Positionnement face à une situation de violence conjugale



## « Villa YoYo » de Versoix

Unions chrétiennes de Genève - secteur Jeunesse



- **Mission:** Prévenir la violence et la délinquance, favoriser l'intégration des migrants, développer l'autonomie des enfants tout en misant sur leurs ressources et leur créativité. Parallèlement, le secteur jeunesse et particulièrement les Villas YoYo s'engagent à promouvoir l'égalité des droits et des chances dans les domaines de la formation, de l'insertion et de la réinsertion professionnelle.

### 1. Heures d'ouverture

- Pendant les périodes scolaires :
  - Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 16h00 - 18h30
  - Mercredi : 14h00 - 17h00
  - Samedi : 10h00 - 12h30
- Pendant les périodes de vacances scolaires:
  - Du lundi au vendredi : 14h00 - 17h00.
  - Nombre de jours ouvrables :
    - 273, soit 51 semaines ouvertes



### 4. Événements importants en 2013

- La vente de pâtisseries de la traditionnelle fête de la jeunesse a été succès,
- Une collaboration avec le Radis et le Rado dans le cadre des mercredis de quartier,
- Aménagement et développement du jardin potager,
- Sorties culturelles.
- Une étroite collaboration a été mise en place avec l'école afin d'optimiser le soutien scolaire et l'aide aux devoirs,
- Une étroite collaboration avec la Forge.
- «Une semaine pour un pays» : pendant une semaine, une exposition consacrée à un pays est organisée en intégrant toutes les activités de la Villa,
- Rythmique, depuis quatre ans, un partenariat est mis en place avec l'Institut Jaques-Dalcroze. Une enseignante de l'institut délivre un cours hebdomadaire aux enfants de la Villa YoYo de Versoix.
- L'Escalade et Noël, deux moments très attendus de l'année, avec l'organisation de différentes activités,
- Des activités d'été: Papillorama, Acquasplash, paddle sur le lac et visite de l'Alimentarium.

### 2. Fréquentation

- Nombre d'enfants bénéficiaires : 180
- Nombre de visites totales : 7'887
- Enfants par jour de présence : 30
- Pourcentage : des filles / garçons : 60%-40%
- des enfants de provenance étrangère : 90%
- les 6 – 10 ans sont les plus représentés
- Nombre de nationalités : 20. Pays représentés : Kosovo, Albanie, Bosnie, Maroc, Tunisie, Algérie, Congo, Guinée, Soudan, Yémen, Irak, Togo, Somalie, Pérou, Turquie, Suisse, Italie, Espagne, Portugal, Philippines.



### 3. Personnel

- Personnel fixe (fonction / taux d'activité):
  - 1 responsable à 60%
  - 1 adjointe à 50%
  - 2 emplois de solidarité à 50%
- Stagiaires / programme réinsertion professionnelle / service civil / bénévoles / etc.
  - 5 personnes placées par l'Hospice Général
  - 2 stagiaires (insertion professionnelle)

### 5. Donateurs / Sponsors

- Association Villa Yoyo CH
- Département de l'Instruction Publique
- Commune de Versoix
- Association Partage pour les dons de nourriture (goûters).

## Le Rado

### Centre de Rencontres Le Rado

Le Rado est une association à but non lucratif gérée par un comité de bénévoles, une équipe d'animateurs et de moniteurs professionnels ainsi que par une équipe administrative et technique.

Elle est divisée en deux secteurs, le Radis pour les enfants de 4 à 11 ans et le Rado pour les adolescents de 12 à 17 ans.



#### Le Radis - secteur enfants de 4 à 11 ans

Les activités principales sont les «mercredis aérés» dont l'objectif est d'offrir aux enfants des opportunités, de découverte, de créativité et de développement personnel. 32 places sont disponibles sur inscription à l'année pour les enfants de Versoix.

Les activités et événements marquants de l'année ont été : Les sorties ski et luge, la course de caisses à savon, la création de bandes dessinées, un atelier d'initiation aux danses indiennes et de découverte de la nourriture indienne ; une journée «fête vos jeux» qui consiste en une rencontre inter centres de loisirs et maisons de quartier

de Genève; les activités sportives en salle à l'école de Montfleury, la création d'un spectacle de théâtre et de musique, ainsi que la fête au Radis du mois de mai.

Sans oublier les centres aérés, d'été, d'automne et de février qui ont toujours un immense succès et les fameux «mercredis de quartiers» et leurs événements, tels que : une après-midi à la patinoire de Versoix, le Petit Black Movie, une chasse aux œufs de Pâques, «Ça roule à Montfleury» et bien sur la disco enfants dans le tout nouveau «New Galaxy».



#### Le Rado - Secteur adolescents de 12 à 17 ans

Cette structure ouverte 37 semaines par an propose un accueil libre et gratuit aux jeunes de Versoix avec un espace qui leur est dédié. 150 jeunes ont fréquenté le lieu.

En plus des activités proposées au Rado, dont les incontournables «Jeudis Panini», des événements extraordinaires ont été organisés avec les jeunes, tels que: une après-midi football avec la création de deux équipes pour représenter les couleurs de Versoix lors du grand «tournoi de foot sympa» tenu dans le mythique stade de Genève à

La Praille ; une sortie «Karting» à Vuiteboeuf près d'Yverdon ; l'inauguration tant attendue du «New Galaxy» ou plus de cent jeunes étaient présents. La disco de l'Escalade du cycle dans le «New G» a fait l'unanimité des quelques quatre cents jeunes qui sont passés durant la soirée.

Durant les huit semaines de vacances d'été, des activités sont organisées à la Grève nautique de Port Choiseul, à raison de trente heures d'animation par semaine du mardi au samedi pour les jeunes de 12 à 17 ans. Parmi les sports nautiques proposés: la voile sur laser, la planche à voile, l'optimiste, le vaurien, le stand up paddle, le kayak et les flotteurs ainsi que des activités terrestres comme le beach-volley, le ping-pong, le baby-foot, le basket, la slakline et bien sur le «farniente» (bronzette au soleil). Ou encore la fabrication de pains et de pizzas dans les nouveaux fours.

Hormis la participation traditionnelle à la course de caisses à savon, le Rado a également collaboré à la mise sur pied de divers événements comme le goûter dansant à l'EMS de Saint-Loup et «La playa del Rado».

Le Rado collabore activement au «DPIG» groupe de réseau «dialogue prévention intergénérationnels», avec le «GIAP» groupement intercommunal pour l'animation parascolaire, aux ateliers santé avec le cycle d'orientation des Colombières de Versoix tout en tissant des liens étroits avec les autorités communales, la FASE (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle).

### Mission

Sur la Commune de Versoix, la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle gère un dispositif de travail social hors murs en collaboration avec la Ville de Versoix.

L'équipe est composée de deux animateurs socioculturels avec mandat de travail social hors murs. Le taux de travail total à disposition est de 155% (un poste à 75% et un à 80%). Deux moniteurs sont présents en fonction des actions développées pour un total de 540 heures en 2013.

La Ville de Versoix favorisant une politique sociale de proximité, deux axes d'intervention ont été définis, à savoir :

- Travail communautaire au sein du quartier de la Pelotière destiné à l'ensemble de la population du quartier.
- Prestations hors murs sur l'ensemble de la commune auprès des jeunes âgés de 12 à 25 ans.

### Actions réalisées durant l'année 2013

Espace quartier « La Passerelle » (ex Café Rencontres)

L'année 2013 a été marquée par la démolition du Café-Rencontres, débutée au mois de mai, puis par la construction d'un nouveau lieu inauguré en novembre 2013 et renommé « espace quartier La Passerelle ».

Pendant la période de travaux, toutes les activités proposées (aide aux devoirs, cours de français) ont pu être maintenues et logées temporairement à la Villa YoYo, située également dans le quartier de la Pelotière.

### Soutien associatif

Dans une dynamique de travail communautaire, les TSHM ont apporté un soutien à l'AHP (Association des Habitants de la Pelotière) dans l'organisation et dans

la médiation intra-groupe. Les TSHM ont également accompagné la création d'une nouvelle association ayant pour but le développement d'actions autour des loisirs. Il s'agit de l'ALP (Association Loisirs Pelotière). Enfin, les TSHM ont « coaché » un groupe de jeunes adultes afin qu'ils montent leur propre association créée pour l'animation culturelle et servir de processus d'insertion professionnelle pour les jeunes adultes. L'A.J.A.V. (Association des Jeunes Adultes de Versoix) a donc vu le jour au début de l'année 2013.

### Accueil libre pour jeunes

Les travailleurs sociaux ont assuré une présence hebdomadaire aux Caves de Bon-Séjour offrant ainsi un accueil orienté sur les 15-25ans, le mardi de 18h à 23h. Cette activité leur propose une alternative intéressante au fait d'occuper les rues de Versoix en utilisant ce moment pour partager leur vie quotidienne, questions et problématiques rencontrées, avec des professionnels.

### Sport pour tous

Les TSHM ont ouvert l'une des salles de sport du CO Colombières le vendredi de 20h00 à 22h00 afin de proposer des activités sportives aux adolescents et jeunes adultes.

### **Prévention primaire**

Les travailleurs sociaux ont participé à des séances de sensibilisation pour les élèves de 8<sup>ème</sup> primaire en collaboration avec les agents de la police municipale. L'objectif étant d'aborder les sujets sensibles concernant la jeunesse, tout en présentant les rôles des intervenants.

### **Ateliers Santé**

Des ateliers santé ont été organisés pour les élèves de 9<sup>ème</sup> à l'initiative des conseillers sociaux du CO Colombières afin de sensibiliser les jeunes à leurs besoins fondamentaux et favoriser la vie en communauté.

### **Présence dans la rue et l'espace public**

Des tournées dans les lieux sensibles de la commune sont assurées afin d'aller à la rencontre de la jeunesse. Ces présences régulières permettent de mettre en place un travail préventif et éducatif.

### **Réseau**

Pour pouvoir travailler en synergie avec les partenaires sociaux présents sur la Commune de Versoix, les TSHM ont participé au groupe du DPIG (dialogue et prévention intergénérationnels) de même qu'au groupe « coordination insertion » piloté par la Forge.

### **Collaboration avec le centre de loisirs**

L'équipe TSHM a continué de développer sa collaboration dans l'animation d'activités communes avec le Rado, centre de loisirs et de rencontres pour les jeunes afin de renforcer la cohésion du travail social exercé sur la Commune de Versoix pour les adolescents.

### **Petits jobs**

Afin de permettre aux jeunes de se familiariser avec la vie active tout en leur donnant l'occasion de gagner un peu d'argent de poche, les TSHM proposent des petits jobs, en fonction des offres disponibles.

### **Accompagnement individuel**

Les TSHM proposent aux jeunes qui en manifestent le besoin, un accompagnement individualisé afin de leur permettre de faire face à différents types de ruptures dans les relations intra familiales à l'école ou dans le monde professionnel.

### **Actions ponctuelles**

Cette année les TSHM ont accompagné un groupe de jeunes adolescentes dans l'organisation d'un séjour « découverte » à Barcelone. Cette démarche visait à augmenter leur autonomie à travers la conception et la réalisation d'un projet.

Sur une initiative de la Forge, ils ont également participé à l'organisation d'une rencontre entre jeunes en recherche d'emploi et une directrice des ressources humaines. Un événement destiné à permettre à la jeunesse de mieux comprendre les enjeux d'un processus d'embauche.

Enfin, à la demande de la police municipale de Versoix, les TSHM ont organisé et animé une séance de médiation entre les habitants d'un quartier et un groupe de jeunes occupant les places de ce même quartier afin de désamorcer un conflit et favoriser le « vivre ensemble ».

2013 fut une année riche pour le travail de terrain, raison pour laquelle de nombreuses activités ont été reconduites en 2014.

# Sécurité municipale

## Police municipale

La Police municipale de Versoix compte quatre agents, deux contrôleurs du stationnement, une secrétaire et 11 patrouilleuses.



1 Chef de Poste  
1 Remplaçant Chef de Poste  
2 Agents  
2 Contrôleurs du stationnement  
1 Secrétaire à 50%  
11 patrouilleuses



Les agents sont chargés en priorité de la sécurité de proximité, soit de la prévention des incivilités et de la délinquance, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, dans les parcs publics et lors de manifestations ou d'événements organisés sur le territoire communal, du contrôle de l'usage accru du domaine public, de la lutte contre le bruit, des contrôles en matière de circulation routière, de la prévention et de la répression en matière de propreté, notamment en ce qui concerne les détritrus, les déjections canines, les tags et l'affichage sauvage. Ils axent prioritairement leurs actions sur la résolution de problèmes.

Les agents exercent leurs attributions sur l'ensemble du territoire de la Commune ; en vertu d'accords intercommunaux, leur pouvoir peut être étendu sur une ou plusieurs autres communes. Dans l'exercice des compétences qui leur sont attribuées, ils sont habilités à exiger de toute personne interpellée qu'elle justifie de son identité. Ils peuvent procéder à une fouille sommaire de la personne interpellée et sont en droit prononcer des mesures d'éloignement.

La police municipale compte deux contrôleurs du stationnement. Leur mission principale est la verbalisation des véhicules en infraction en adéquation avec l'étude générale de stationnement. Des tâches annexes leur sont confiées sans pour autant qu'elles nécessitent des compétences de police.

La police municipale compte également onze patrouilleuses scolaires. Elles veillent à la sécurité des élèves aux heures d'entrée et de sortie des classes, à des emplacements déterminés et situés à proximité des bâtiments scolaires ou exceptionnellement, dans des secteurs plus éloignés. Elles protègent les écoliers des dangers de la circulation en leur facilitant la traversée de la chaussée. Dans la mesure du possible, elles contribuent à leur éducation routière en surveillant leur comportement dans le trafic routier et en les habituant à mettre en pratique les règles de la circulation. Elles peuvent dénoncer à l'autorité compétente (le service des contraventions) toutes les infractions qu'elles constatent lors du non-respect de leurs consignes.

Lors de ses patrouilles, elle a effectué 362 interventions directes et répondu à plus de 245 réquisitions téléphoniques concernant la tranquillité et la salubrité publique, les feux de jardin, la taille des haies, l'affichage sauvage, les chiens errants, le stationnement illicite, les infractions à la circulation routière, les accidents de la circulation, la déviation du trafic lors d'incendies, les musiciens ambulants, la maraude, la mendicité ou les conflits de voisinage. En partenariat avec la Gendarmerie, elle gère le bon fonctionnement des manifestations organisées par la commune et a établi 26 formulaires de demande d'autorisation. Elle a délivré plus de 80 préavis pour la tenue de stands sur le domaine public, 52 préavis pour la pose de banderoles annonçant des manifestations et l'installation de procédés de réclame, 4 préavis pour l'installation de terrasses d'été pour les cafés-restaurants de la place et pas moins de 100 accords de principe pour l'occupation de la cabane des bûcherons. Elle est intervenue 15 fois concernant des problèmes de mendicité.

Elle a procédé à 52 contrôles de sécurité aux abords des écoles, a été engagée plus de 31 fois avec la Gendarmerie et a effectué 37 contrôles de circulation aléatoires ou ciblés. Elle a accueilli deux stagiaires qui ont participé à la vie du poste et a donné à toutes les classes de 8ème primaire des cours de sensibilisation concernant les incivilités.

Au vu de leurs nouvelles attributions de police, les agents ont régulièrement suivi des cours de techniques et tactiques d'intervention.

Suite à l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2013 de la nouvelle LAPM, loi sur les agents de la police municipale, l'extension de leurs compétences sous l'angle formel (prérogatives procédurales) et sous l'angle matériel (domaines d'infractions) induit une formation complémentaire :- PV d'auditions – droit pénal - stupéfiants – contraventions - constats d'ébriété- accidents avec dégâts matériels – compétences psychosociales - violence - formation des cadres APM à la correction des rapports.

Les trois prochaines années, chaque APM suivra une formation de 5 semaines représentant un total de 200 heures de cours de remise à niveau par agent. Tous les agents des polices municipales seront formés d'ici fin 2015.

Il faut aussi relever une collaboration étroite entre les agents de la Police municipale, les gardes-frontières, la police des transports et la Gendarmerie dans des opérations en patrouille mixte de prévention des délits, de contrôles d'identité, en menant en commun des actions préventives ponctuelles et intensives de surveillance en soirée ainsi que des auditions de suspects.

**En chiffres :**

**Contrôleurs du stationnement :**

1'613 amendes d'ordres ont été apposées.

**Patrouilles scolaires :** 1 seule dénonciation pour non-respect du signe halte a été établie à l'encontre d'un automobiliste.

**Police municipale :**

1410 personnes se sont rendues au guichet de la police municipale et plus de 3620 appels téléphoniques ont été traités.

La Police municipale reste à votre disposition pour tout renseignement au 022 775 66 99.

## Sociétés privées

La Mairie de Versoix mandate des sociétés privées pour la surveillance de l'ensemble des bâtiments communaux (écoles, mairie, etc.) ainsi que des lieux d'accès public sensibles plusieurs fois par semaine.

Des séances de coordination sont organisées régulièrement avec la Police municipale afin de cibler précisément les lieux de surveillance. Une patrouille de deux agents circule en voiture et à pied tous les week-ends (nuits des vendredis et samedis) de 21h30 à 02h30 dans Versoix, en prêtant une attention toute particulière aux points sensibles (gares, plages, CSV, cabane des Bûcherons, etc.). Des agents effectuent périodiquement des contrôles dans les points de récupération afin de lutter contre les contrevenants à la loi sur la gestion des déchets. Afin de renforcer la sécurité nocturne durant la période estivale, l'horaire des patrouilles a été prolongé pour les nuits des vendredis et samedis jusqu'à 05h30.

## Sapeurs pompiers volontaires



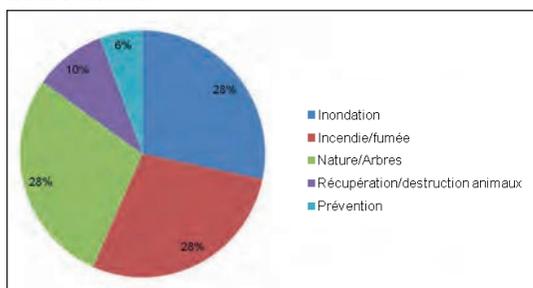
### Personnel

Au 31 décembre 2013, la compagnie compte 42 sapeurs, dont 4 femmes. L'Etat-Major est composé d'un commandant, trois officiers, un fourrier et un sergent-major. Il s'est réuni lors de 11 séances mensuelles afin de régler les affaires courantes de la compagnie.

La compagnie a accueilli les sapeurs suivant dans le courant de l'année 2013 : Sap Agrim Zeqiraj, Sap Elodie Simonet, Sap Urs Gasser.

Les sapeurs suivants ont démissionné durant la même année : Cpl Céline Girod-Décrind, Sap Lorenzo Maggio, Sap Rémy Forel, Sap Didier Ballif.

### Interventions



La compagnie est intervenue à 53 reprises en 2013 (augmentation de 8% par rapport à 2012).

Les inondations représentent le 28% des interventions, les incendies (28%), les interventions dites «nature» (arbres, branches) (28%), les récupérations d'animaux (9%) et la prévention (6%)

### Quelques interventions importantes :

25 avril 2013 de 19h00 à 07h30 : la compagnie est alarmée en renfort au chemin des Sablières à Satigny. Un important incendie fait rage dans un entrepôt dans la zone industrielle ZIMESA.

20 juin 2013 : suite à un gros orage, la compagnie est alarmée pour des branches et arbres au milieu de certaines routes de la commune ainsi que pour des inondations

diverses (caves, parkings).

### Formations

4 exercices de section, 2 exercices de compagnie, 8 exercices pour les porteurs d'appareil respiratoire (dont 2 avec la compagnie de Collex), 6 exercices pour le groupe antichute, 1 formation sur 2 jours pour des nouveaux membres du groupe antichute, 6 cours de cadres, 1 cours pour chefs d'intervention, 4 cours chauffeurs. Cela représente 1062 heures de formation sur l'année.

13 porteurs d'appareil respiratoire se sont rendus dans la caserne du Service de défense Incendie et de Secours (SDIS) de Nyon afin de s'entraîner sur leur piste d'exercices pour porteurs, en compagnie des sapeurs de la compagnie de Collex.

Au Centre de formation de l'Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires à Bernex, les sapeurs suivants ont suivi différents cours et écoles :

- **Ecole de formation de base** : Sap Filipe Marques Coehlo Sap Seraja Romero
- **École de sous-officiers** App Cyril Lenz App Thomas Stalder
- **Ecole de protection respiratoire** Sap Sakir Kasap Sap Filipe Marques Coehlo Sap Anis Mensi
- **Cours pour conducteurs véhicules du feu** Sap Filipe Marques Coehlo Sap Anis Mensi Sap Didier Monnsch Sap Seraja Romero

Toutes ces formations représentent 392 heures.

Un grand merci à toutes ces personnes qui ont passé des soirées, des journées et des week-ends de formation pour le bien de la compagnie.

## Office de la protection civile de Valavran



L'Office intercommunal établi à Versoix, dans la maison du Charron, rue des moulins 6, est géré par Madame Marie-José Grenier. Elle a en charge les travaux administratifs ainsi que la tenue de la comptabilité générale du groupement.

Adresse : ORPC Valavran, Office intercommunal, Mairie de Versoix, case postale 107, 1290 Versoix, tél. 022 775.66.56

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, ses activités permanentes sont :

- La formation des cadres ;
- L'entretien du matériel et des constructions ;
- L'organisation de séances de coordination avec les partenaires ;
- L'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC.

En plus de ses activités permanentes, le groupement a :

- poursuivi le contrôle systématique des abris
- poursuivi les transformations/rénovations/assainissements des constructions.

Au 30 Novembre 2013, ses effectifs pouvaient être évalués comme suit :

- Population de l'ensemble du regroupement 36'145 habitants
- Effectif réglementaire 343 personnes
- Effectif actuel 251 personnes
- Effectif supplémentaire 731 personnes (en cas de montée en puissance)

Actuellement, 17 personnes font partie de l'Etat-Major.

### Cours de répétition de l'ORPC Valavran effectués en 2013

Total des cours accomplis : 704 jours effectués

Service télématique :

Essai des sirènes : 22 personnes 22 j/cours

**Service Protection des Biens Culturels** : Cours répétition : 15 personnes 45 j/cours

### Cours combiné (tous services) :

Cours de répétition: 150 personnes 384 j/cours.  
Rapports : 46 personnes 46 j/cours. Heures isolées : 19 personnes 102 j/cours.

### Au profit de la collectivité :

Don du sang : 13 personnes 13 j/cours. Derby/Polycom : 9 personnes 9 j/cours EMS de Vessy : 12 personnes 12 j/cours. Vernets 50<sup>ème</sup> : 35

personnes 35 j/cours. Automnales : 18 personnes 18j/cours Tour de Romandie : 18 personnes 18 j/cours

### PROTECTION DES BIENS CULTURELS: Lt Gabriel Demartines

En 1962, la Suisse a ratifié la Convention de La Haye du 14 mai 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

En signant ce texte fondamental de la protection des biens culturels, le pays s'est engagé :

- à sauvegarder les biens culturels situés sur son territoire en prenant, déjà en temps de paix, les mesures de protection nécessaires et possibles ;
- à respecter les biens culturels en interdisant leur utilisation à des fins militaires ou autres qui pourraient les exposer à une destruction ou à une détérioration et en s'abstenant de tout acte d'hostilité à leur égard.

Un système d'inventaire précis est l'une des conditions de base de la sauvegarde du patrimoine. Il constitue en outre une aide précieuse pour les travaux de recherche et pour les publications.

Liste des objets recensés à Versoix par l'ORPC Valavran

- Villa Bartholony/Sans Souci (Versoix) / cat. A
- Site Port-Choiseul (Versoix) / cat. B
- Villa Fleur d'Eau (Versoix) / cat. B
- Maison Montfleury (Versoix) / cat. B

### L'APPUI, 1<sup>er</sup> Lt Christian Devaud et 1<sup>er</sup> Lt Pascal Gentet

La Commune de Bellevue a sollicité ce service pour la démolition de deux bâtiments se trouvant sur son territoire. En une semaine, l'ORPC a fait place nette et rendu le terrain accessible et praticable à la satisfaction des autorités. Une démonstration de tronçonnage s'est tenue cette année sur la Commune de Versoix.

### TELEMATIQUE / TRANSMISSION, Lt Gfeller et Cpl Philippi

Les transmissions ont à nouveau soutenu et servi de relais lors du Derby des Bois sur la Commune de Versoix. Ils ont aussi participé au traditionnel essai des sirènes en février.

### SUIVI DE LA SITUATION, Lt Cédric Doerig

Le service de renseignement poursuit son soutien

auprès de l'État-major en lui fournissant de précieux services dans l'élaboration de la documentation relative à son organisation. Le service gère également les communications internes (journal, minutes d'un cours, etc.).

#### **DOMAINE LOGISTIQUE (CMT),**

**1<sup>er</sup> Lt Marco Doimo, 1<sup>er</sup> Lt Lionel Menapace ; Lt David Niquille et Cpl Josselin Schmitt**

Le service construction maintient à niveau les bâtiments et en assure l'entretien courant avec l'appui de trois groupes techniques. Ce travail est conséquent et nécessite des moyens relativement importants. Pour ce qui est de l'organisation, l'ORPC Valavran peut féliciter ce service et son responsable pour la tenue des constructions.

Le Lt David Niquille est en charge du service transport il est donc responsable des véhicules suivants : 3 bus 9 places, un bus 8 places et un 4X4 8 places.

#### **LOGISTIQUE RAVITAILLEMENT, Lt Upul Wannakuarachichi**

Le lieutenant Fabian Koselsky a rejoint et renforcé l'équipe de cuisine. Il s'est également chargé de l'élaboration et de la préparation d'excellents menus lors du cours combiné d'octobre. Ce fût un réel plaisir pour les 70 astreints.

#### **PROTECTION & ASSISTANCE, Lt Cédric Bugnon, Cpl Yann Bernardini, Sdt Nicolas Borzykowski CPA (contrôle périodique des abris).**

Le mandat de prestations établi par la FORE (formation rapidement engageable) est prêt.

Don du sang : Le soutien apporté à la journée du Don du sang est très apprécié des

Samaritains et de la population.

#### **SERVICE ATOMIQUE / CHIMIQUE, Lt Roger Schenkel**

Le maintien des stocks et une vérification du matériel sont effectués régulièrement. Ce service fût également engagé durant le cours combiné du mois d'octobre. Une formation sur les tenues (FSA) étanches de protection



lors d'intervention en milieu contaminé a été dispensée en fin d'année.

#### **ENGAGEMENT ET DIVERS POUR L'ANNEE 2013 : Un regroupement a été réalisé entre l'ORPC Valavran et l'OPC Céligny.**

La Protection civile fête son 50<sup>ème</sup> anniversaire avec plusieurs manifestations dans le canton.

Il est rappelé à tous les propriétaires qu'ils sont tenus d'entretenir les abris et les équipements de la protection civile conformément à l'article 9 de la loi Fédérale sur les constructions de protection civile et à l'article 21 du règlement cantonal d'application des dispositions fédérales en la matière.

Contact : Cdt St. Granger, ORPC Valavran – Mairie de Versoix, Case postale 107, 1290 Versoix.





**Dicastère**  
**de M. Cédric Lambert,**  
Conseiller administratif

## CULTURE

### Chef de service : Pascal Clément

Collaborateurs:

- 1 secrétaire - Mme C. Wyss
- 3 bibliothécaires - Mmes F.C.M. Wicht, A.-M. Cominetti et P. Nascivera
- 1 collaboratrice pour Les Caves - Mme S. Lopez



### La mission du service

Le service de la culture est structuré en quatre secteurs : les affaires culturelles, les manifestations communales, la Bibliothèque, les Caves de Bon-Séjour.

#### Affaires culturelles

Expositions, subventions aux associations culturelles, patrimoine versoisien, projets culturels.

#### Manifestations communales

Soupe du 1<sup>er</sup> janvier, Festival du Chocolat, Fête du Printemps, Sérénade au Maire, Fête des promotions, Fête Nationale du 1<sup>er</sup> août, Marché de Noël et diverses manifestations ponctuelles.

#### Bibliothèque communale

Elle se situe au 2 Rampe de la Gare, 1290 Versoix, tél. 022 775 66 80. La Bibliothèque offre un large choix de prêt de livres, de revues, etc. Sur réservation, possibilité d'accéder gratuitement à Internet. Les bibliothécaires organisent également de nombreuses animations pour les jeunes et les adultes, des ateliers ainsi que des conférences.

#### Les Caves

Situées dans la salle de spectacles, route de Sauvigny 6, « Les Caves » sont ouvertes du jeudi au samedi soir et offrent une programmation variée établie en collaboration ou avec l'aide de particuliers ou de sociétés locales à vocation culturelle.

Durant l'année 2013, le groupe de travail du futur bâtiment communal de Versoix Centre-ville a poursuivi son étude sur le contenu et la programmation de la salle d'exposition qui sera ouverte en 2014. Ce lieu va devenir un véritable pôle d'attraction pour la ville mais également pour la région de Versoix.

## Affaires culturelles

### Artistes d'ici 2013 : un grand succès populaire

Après le très bon accueil de cette exposition en 2012, plus de trente artistes ont présenté leurs dernières créations : Eric ALIBERT, Marlyse BARIDON, Hanne BLITZ, Silvia BOS, Robert BONTEAN, Joëlle BRUNISHOLZ, A.R. DARABI, Andres DE FRANCISCO, Natasha DE FRANCISCO, Manika FALQUET-MAISON, Charles FEHR, Marc FAESSLER, Johan GÜTZWILLER, Jacqueline HIEW, Lore HYATT, Ariel KINSKY, Danielle LABARTHE, Laura MILES, Andisheh MOGHADERPOUR, François MOTTU, Antoine PERRELET, Ling PERRELET, Simone PERROT, Irène REDAY, Claire RATZENBOCK, Alain RESSÉGUIER, Micha SIEBOLD, Yvonne THÜR, Marie-Louise VON MURALT, Elisabeth WINTSCH, Frédéric ZANELLI.



Lors du vernissage, Cédric Lambert, Conseiller administratif, a déclaré : « La force de cette exposition collective réside dans le succès d'une rencontre où les arts plastiques ne sont pas muséifiés mais, au contraire, ouvrent des fenêtres et des portes sur le monde, des compréhensions nouvelles et participent de cette manière à la construction de l'identité citoyenne. (...) Vu le nombre de candidats à cette exposition 2013 et l'intense fréquentation de cet événement par un public diversifié et passionné, je me réjouis de l'ouverture prochaine de la galerie d'exposition permanente du Boléro, nouveau centre culturel de Versoix.»

Et le succès rencontré jusqu'au dimanche soir n'a pas démenti les propos du Magistrat. En effet, plus de 1'100 visiteurs et de nombreux scolaires ont découvert les œuvres exposées Salle Adrien Lachenal. En l'espace de quatre après-midis, c'est un record. Cette réussite est confirmée par les 90 artistes qui ont souhaité s'inscrire pour l'année suivante. Un grand pas est franchi depuis la vingtaine d'artistes exposés en 2012.

Il restera à gérer ce succès et à le pérenniser dans le futur Boléro. L'équipe du Service de la culture s'y emploie pour répondre au mieux à l'attente des Artistes d'ici et de la population.

### Les Caves

Les Caves ont ouvert du 10 janvier 2013 jusqu'au 26 mai 2013 et du 12 septembre 2013 au 19 décembre 2013. La programmation de concerts et autres activités artistiques des Caves a été effectuée par le service culturel de la Mairie avec la collaboration de Mme Brigitte Siddiqui pour la musique classique (un dimanche par mois) et les mars de la guitare (les 4 dimanches de mars). Dans la programmation de l'année 2013 a été inclus, entre autres, un spectacle de marionnettes pour les enfants (Les Croquettes) ainsi qu'un spectacle d'humoriste (les Frères Bugnon).

Durant cette année, les Caves ont également été louées à des particuliers pour des soirées privées (anniversaires, etc...) dans un but non lucratif.

D'autre part, les Caves ont continué à collaborer avec certaines associations versoisiennes, notamment les TSHM (travailleurs sociaux hors murs), l'APEV (association des parents d'élèves), la Bibliothèque municipale, le théâtre Alroma et l'école de musique Croqu'notes.



## Programme

Liste des 82 concerts à l'affiche des Caves en 2013 :

# PROGRAMME

2013

# LES CAVES

6 ROUTE DE SAUVERNY - VERSOIX - LESCAVESVERSOIX.CH

- 10.01 RUDE EGARD (JAZZ MANOUCHE)
- 11.01 POLIMERIS (ROCK)
- 12.01 PAGODE DA CAVES (SAMBA/PAGODE)
- 17.01 TANGORA TRIO (WORLD)
- 18.01 FIVE STICKS (ROCK)
- 20.01 RÉCITAL DE CHANT (CLASSIQUE)
- 24.01 STRINGS & WOOD (JAZZ)
- 25.01 GREEN SYSTEM (REGGAE)
- 31.01 SWONG (JAZZ)
- 01.02 EDEN SHUT DOWN (POP-ROCK)
- 03.02 ADALBERTO RIVA (CLASSIQUE)
- 07.02 LA TÊTE DANS L'ABREUVOIR (FOLKLORE)
- 08.02 THE DRUNKEN LEPRECHAUNS (POP-ROCK)
- 09.02 CARNAVAL DO BRASIL (SAMBA)
- 15.02 POWERAGE TRIBUTE GANG AC/DC (ROCK)
- 21.02 HOTEGETZUGT JOUE BRASSENS (WORLD)
- 22.02 JOEL LUCAS (POP-ROCK)
- 28.02 LESS THAN FOUR (JAZZ)
- 01.03 ARCADE (POP-ROCK)
- 03.03 LES MARS DE LA GUITARE (GUITARE)
- 07.03 WAMBLI JAZZ 4TET (JAZZ)
- 08.03 RED LEMON (POP/ROCK)
- 09.03 PAGODE DA CAVES (SAMBA/PAGODE)
- 10.03 LES MARS DE LA GUITARE (GUITARE)
- 14.03 LA GUITARE DANS TOUS SES ÉTATS (WORLD)
- 15.03 ZEPSET (TRIBUTE TO ZEPPELIN)
- 17.03 LES MARS DE LA GUITARE (GUITARE)
- 21.03 BIG BAND DES EAUX-VIVES (JAZZ)
- 22.03 SOHO (POP-ROCK)
- 24.03 LES MARS DE LA GUITARE (GUITARE)
- 05.04 THE EXILES (POP-ROCK)
- 11.04 CLAUDE-ALAIN KINDLER ET LA TÊTE  
DANS L'ABREUVOIR (FOLKLORE)
- 12.04 JACKY ET ROGER (HUMOUR)
- 13.04 JACKY ET ROGER (HUMOUR)
- 18.04 JAZZ AU FÉMININ (CHANSON)
- 19.04 ETM (WORLD)
- 20.04 PAGODE DA CAVES (SAMBA/PAGODE)
- 21.04 DUO À 4 MAINS (CLASSIQUE)
- 25.04 DUO ESTEBAN (JAZZ)
- 26.04 KURT SPIRIT (ROCK)
- 02.05 CONCERT GOSPEL (CHANT)
- 03.05 WAKE UP CALL (ROCK ITALIEN)

- 09.05 CAPITAINE ETC... (CHANSON)
- 10.05 RED SEEKERS (POP-ROCK)
- 11.05 PAGODE DA CAVES (SAMBA/PAGODE)
- 16.05 ATELIER DE CHANT VARIÉTÉ  
DU CPMDT (CHANSON)
- 17.05 SNURFU (POP-ROCK)
- 26.05 BEL CANTO (CLASSIQUE)
- 26.05 CONCERT CLASSIQUE AUX CAVES
- 12.09 LES VOIX DU DÉSERT  
(MUSIQUE DU MONDE)
- 13.09 NOVASONIC - TRIBUTE TO OASIS  
(POP/ROCK)
- 19.09 JEAN-YVES POUPIN NEW TRIO (JAZZ)
- 20.09 9PM (POP/ROCK)
- 21.09 PAGODE DA CAVES (SAMBA/PAGODE)
- 22.09 ILAN ZAJTMANN (CLASSIQUE)
- 26.09 THREE HOURS PAST MIDNIGHT (BLUES)
- 03.10 OGGY & THE PHONICS (JAZZ)
- 04.10 MARY'S PRIVATE EYES (POP/ROCK)
- 06.10 TRIO DES QUILLES (CLASSIQUE)
- 10.10 TEACHERS JAZZ QUARTET (JAZZ)
- 11.10 GREENWICH CAVERN (POP/ROCK)
- 17.10 L'APPEL DU 5 (JAZZ/MANOUCHE)
- 18.10 SONIC RADE (ROCK)
- 25.10 KURT SPIRIT (ROCK)
- 31.10 ODILE WIEDER (CHANSON)
- 01.11 LILI PRESS RELEASE (NEW HAVE)
- 02.11 SIXTIE'S SHOW
- 14.11 ESTER VAL (CHANSON)
- 15.11 WAKE UP CALL (POP/ROCK)
- 17.11 DUO P&A (CLASSIQUE)
- 21.11 FAQ! (JAZZ)
- 22.11 AZAZELBLUE'S (INDIE/ROCK)
- 28.11 SUNDAY JAZZ GROUP (JAZZ)
- 29.11 MISS IRMA (ROCK/METAL)
- 05.12 MANU LANVIN (ROCK)
- 06.12 FLYING PEPPERS (ROCK)
- 08.12 RÉCITAL DE PIANO (CLASSIQUE)
- 11.12 SYANE (FOLK-ROCK)
- 12.12 JAZZATTITUDE (JAZZ)
- 13.12 LARUMEUR (POP/ROCK)
- 14.12 PAGODE DA CAVES (SAMBA/PAGODE)
- 19.12 COSMO CITY (INDIE/POP/ROCK)

# LES CAVES

6 ROUTE DE SAUVERNY - VERSOIX - LESCAVESVERSOIX.CH

2013

## Association Patrimoine versoisien



L'association Patrimoine versoisien participe à l'animation culturelle depuis plusieurs années. L'équipe qui l'anime a, une fois encore, composé un programme varié relatif au patrimoine de notre commune pour l'année 2013.

Ce fût d'abord l'exposition et les ateliers sur le thème **«Les chemins du papier»** (voir article à droite), du 2 au 24 mars, en collaboration avec la Bibliothèque municipale et l'artiste Anne Meier-Soumille. Des ateliers et stages créatifs ont permis aux élèves de la classe de Madame Nerfin, 8<sup>e</sup> primaire de l'Ecole Adrien-Lachenal, de fabriquer des livres, exposés pendant la durée de l'exposition.

Auteur de nombreux ouvrages, l'historien Gérard Miège a donné une conférence intitulée **«Matthieu Schiner ou les Suisses en Italie»**, le 10 avril.

Patrimoine versoisien a participé au débat proposé par CinéVersoix après la présentation du film **«L'Invention de Carouge»**, de Pierre Barde. Les similitudes entre Carouge et Versoix dès leur naissance ont fait l'objet d'échanges de vues entre les interlocuteurs, l'association était représentée par l'historienne Françoise Dubosson.

Le thème des Journées du patrimoine était **«Feu et lumière»**. Ce fut l'occasion d'ouvrir les portes de l'ancienne distillerie d'**Ami Argand** et de faire découvrir au public **la collection de lampes créées par l'illustre inventeur et ses successeurs**. La visite était conduite par Gérard Deuber, archéologue, et des membres de l'Association Patrimoine Versoisien (APV). Madame Daniella Matthey, propriétaire de La Vieille Maison, qui fut celle d'Argand, a ouvert les portes de sa demeure chargée d'histoire. Près de 400 personnes ont apprécié cette journée de découverte à Versoix.



*Le public a pu découvrir la collection de lampes créées par Ami Argand et ses successeurs.*

A l'occasion de la sortie du livre **« Au fil de l'eau, la Versoix »** l'association a soutenu les auteurs de cette ouvrage en présentant une exposition de photos, dessins et textes. Ce fut aussi l'occasion de rencontres avec les auteurs : François Mottu, Eric Alibert et Marc Faessler, qui étaient présents du 28 septembre au 13 octobre.

## Le patrimoine dans ses petits papiers

L'association du patrimoine nous a fait revivre au travers de cette exposition. Le lien étroit qu'entretient Versoix avec l'univers du papier. Cet événement est en fait né d'une rencontre, celle de l'historienne de l'art et artiste Anne Meier-Soumille et les membres de l'association du patrimoine versoisien. Une opération gagnante pour les deux parties. D'une part, madame Meier-Soumille, qui a collaboré il y a quelques mois au projet de fabrication de livres en papiers pour les enfants (en collaboration la bibliothèque municipale et la villa Yoyo), trouve ici l'occasion de présenter sa passion au public. De l'autre, le patrimoine peut faire revivre l'histoire de la papeterie de Versoix, qui a en effet fonctionné de 1828 à 2000 et occupé une place majeure au cœur de la cité.

Cette manifestation a présenté ce matériau sous plusieurs volets : historique, didactique et artistique. La partie historique est revenue sur la tradition papetière de la ville au travers de documents et d'images de l'époque. La partie didactique a montré, quant à elle, les différentes étapes de la fabrication du papier. Enfin la partie artistique a révélé un aspect peu connu, la transformation des plantes en papier, celui-ci faisant partie intégrante des œuvres.

L'exposition a eu lieu à l'Espace patrimoine, pour les parties historique et didactique, et à la Maison du Charron pour la partie artistique. Lors du vernissage (le samedi 2 mars), un atelier découverte a été proposé aux visiteurs. Ils ont ainsi pu fabriquer eux-mêmes leur feuille de papier.

## Manifestations

### 1<sup>er</sup> janvier 2013

Pour la 3<sup>ème</sup> fois consécutive, les autorités ont organisé la Soupe du 1<sup>er</sup> janvier à la patinoire située à la place du Bourg. La soupe a été préparée par les bons soins des Potes au Feu.

### Le Festichoc au beau fixe

La météo a eu beau faire des caprices, alternant entre pluie, froid et soleil, elle n'a aucunement perturbé le bon déroulement de la neuvième édition du Festival du chocolat.

Les festivaliers ont goûté aux douceurs proposées par les artisans-chocolatiers de la région, les plus petits ont participé à la chasse aux œufs et tous ont pu admirer les créations chocolatées d'apprentis du centre de formation professionnel de Genève présentées pour la première fois au Festichoc. Cette exposition a constitué à elle seule une formidable attraction tout au long du week-end et les appareils



*Les apprentis à l'honneur.*

de photo ont crépité de plus belles pour immortaliser ces œuvres.

Cette manifestation doit également beaucoup aux jeunes. En effet, la mairie embauche systématiquement des Versoisens âgés entre 15 et 22 ans pour ce type d'événements comme pour les promotions ou encore la fête du 1<sup>er</sup> août. La parité est entièrement respectée. Cette année 112 d'entre eux ont été recrutés pour l'occasion. Ils se sont occupés de tâches comme l'accompagnement des enfants lors de l'atelier du chocolat mais aussi du stationnement, de la circulation et de la sécurité aux arrêts des choco-trains, sans oublier l'intendance générale et le nettoyage.

La page du neuvième Festichoc à peine refermée, on pense déjà à la prochaine édition, une



édition pas comme les autres puisque le Festival va en effet fêter ses dix ans. Un anniversaire qui sera célébré comme il se doit par la ville mais aussi par les artisans-chocolatiers qui fourmillent d'idées originales. Lesquelles? Réponse l'année prochaine.

### Jeudi 6 juin 2013: La sérénade au Maire

La Musique municipale de Versoix a donné la traditionnelle sérénade au Maire dans le parc de la Mairie en l'honneur de Monsieur **Patrick Malek-Asghar**, Maire, et de Monsieur **Gilles Chappatte**, Président du Conseil municipal. Cet événement a également été l'occasion de fêter les nouveaux citoyens ainsi que les personnes nouvellement naturalisées.



## Les promotions

La traditionnelle fête des écoles s'est déroulée sur le site de Lachenal avec un programme réservé aux animations pour les élèves durant la journée du jeudi qui s'est achevée le vendredi par la cérémonie de fin de scolarité des élèves de six primaires en soirée selon le programme suivant:

**Le jeudi 27 juin** : dès 18h00 fête à Lachenal avec l'ouverture des stands de restauration, les animations foraines et musicales.

**Le vendredi 28 juin** à 18h45. Départ du Cortège de la Résidence Bon-Séjour jusqu'à l'Ecole Lachenal avant de prendre la route de Sauvigny, les chemins du Val-de-Travers et Jean-Baptiste Vandelle, la rue des Moulins, la route de Saint-Loup, pour arriver à l'école Lachenal.

Dès 19h00 La fête a été lancée à Lachenal avec l'ouverture des stands de restauration et des animations foraines.



*La musique municipale toujours présente lors des grands événements communaux.*

## 1<sup>er</sup> août fête nationale

Il est de tradition que la fête nationale soit célébrée sur le quai de Versoix. Le public est venu en nombre pour partager les «Festivités» qui ont débuté dès le samedi 27 et dimanche 28 juillet avec l'ouverture du bar du Sauvetage. Quant à la Société de Sauvetage de Versoix, elle a organisé sa traditionnelle Ginguette le mercredi 31 juillet dès 18h00,

### Le programme du 1<sup>er</sup> août:

- 18h00 Ouverture des stands: Buvette et stands de restauration divers tenus par le Sauvetage de Versoix.



- 20h45 Concert de la Musique Municipale de Versoix.

- 21h30 Cortège de lampions Mise en place du cortège dès 21h00 dans le parc de la Mairie. Distribution de lampions aux enfants.

- 21h40 Cérémonie officielle

Allocutions de Monsieur Patrick Malek-Asghar, Maire et de Monsieur Gilles Chappatte, Président du Conseil Municipal. Lecture du Pacte fédéral de 1291 et chant du cantique suisse accompagné par la Musique Municipale de Versoix.

- 22h00 Feu d'artifice suivi du Feu de joie sur le lac.

- 22h30 Bal populaire avec MAXIME.



## 1<sup>er</sup> août (suite): Que la fête fut belle



Patrick Malek-Asghar, Maire de Versoix, lors de son discours.

C'est dans une ambiance résolument festive que s'est déroulée la fête nationale à Versoix. Il faut dire que tous les ingrédients étaient réunis pour célébrer le 1<sup>er</sup> août: un soleil généreux, des stands de nourriture à profusion, de nombreuses attractions telles que le défilé des lampions pour les plus petits, le feu d'artifice et bien entendu la guinguette.

Dans son discours, le Maire, Monsieur Malek-Asghar, a notamment voulu remercier «tous ceux qui nous aident à faire que Versoix s'embellit et se modernise». Il a rendu hommage au Sauvetage, «cette association d'hommes et de femmes qui veille avec dévouement et efficacité sur la vie des nombreux usagers du Léman». L' élu a également chaleureusement

remercié la Musique municipale de Versoix et rappelé qu'elle a interprété en novembre dernier, à la Cathédrale Saint-Pierre, le Requiem Jenkins, avec une maestria époustouflante: «nombre d'entre vous s'en souviennent encore! Et bien j'ai voulu que plusieurs minutes du feu d'artifice soient accompagnées et inspirées par la prestation de nos musiciens versoisiers à Saint-Pierre».

Le magistrat a ensuite évoqué le futur quartier de Versoix Centre-ville, son nouveau centre commercial, son parking de 400 places ou encore le nouvel hôtel. Il a aussi souligné que «de telles réalisations sont possibles grâce à l'engagement de tous, mais aussi car nous avons la chance de vivre dans une région bénie des dieux. Ce qui n'a pas toujours été le cas.»

Le Maire est ensuite revenu sur le respect des différences et la recherche d'un équilibre entre les intérêts des uns et des autres «qui ne sont pas toujours un exercice facile, y parvenir est un travail de tout instant au cours de l'année, et de la responsabilité de chaque citoyen et citoyenne qui, par son vote, sa prise de position, façonne graduellement ce que notre région, notre pays devient, ou ne devient pas.»

Et de conclure: «Chers concitoyens, chères concitoyennes, n'hésitez donc pas à participer à la vie de notre cité et à y tenir un rôle, que ce soit au sein de la municipalité, dans une association ou pour organiser une manifestation d'entraide, culturelle ou sportive.»

Quant à Gilles Chappatte, président du Conseil municipal, il a rappelé, après avoir lu le Pacte de 1291, que la volonté de quelques hommes, qui décident de prendre en main leur destin peut créer un héritage durable et d'une immense valeur. «Nos ancêtres au fil des siècles ont su cultiver cet héritage, le faire prospérer et évoluer. Notre démocratie participative est née de cette volonté et de ce travail pour devenir un magnifique cadeau, un héritage de grande valeur, que nous fêtons ce soir.» Le Président du Conseil municipal a incité le public à faire comme les trois premiers confédérés: «prenez en main votre destin et participez à la vie de votre quartier et de votre commune en donnant un peu de votre temps pour le bien commun. Mais ce soir, ce que je vais vous demander, c'est de faire la fête, et surtout une belle fête.» Et la fête fut belle!



## La fête de l'Escalade 2013

La fête de l'escalade 2013 s'est déroulée dans le meilleur des esprits. Organisée par le Conseil municipal, cette manifestation a débuté par le traditionnel défilé aux lampions. Parti de l'EMS Saint-Loup le cortège a rejoint le préau de l'école Lachenal. Le concours de déguisements de l'ADER a rencontré un succès mérité auprès des jeunes. L'ensemble des convives a ensuite chanté le «Cé qu'é l'ainô» avant le bris de la marmite de l'escalade.



# La bibliothèque

## Nouvelles acquisitions

La Bibliothèque s'est enrichie de 2'566 livres et revues toutes langues confondues, dont 256 dons qui se répartissent ainsi: - 1'514 documents pour le secteur jeune (J)  
- 1'052 documents pour le secteur adulte (A).

174 ont été achetés à partir des propositions d'achats des usagers.

L'acquisition des multimédias se poursuit avec 64 nouveaux titres.



*L'équipe de choc de la bibliothèque, avec, de gauche à droite: Sophie Rondags, bibliothécaire - Françoise-Claire, responsable - Anne-Marie Cominetti, bibliothécaire - Patrizia Nascivera, bibliothécaire - Aurélie Gindre, étudiante-bibliothécaire.*

## Prêts

Nous avons prêté 34'583 livres et revues à 6'427 usagers, dont 11'063 documents adultes et 22'620 pour la jeunesse (35'885 documents à 6'8454 lecteurs en 2012).

**Bibliomédia** : la location de 150 livres à Bibliomedia a suscité 495 prêts.

**Multimédia** : les livres accompagnés d'un CD ou d'un DVD ont permis 1'023 prêts.

A la demande de lecteurs, nous avons été chercher 32 livres du secteur adulte au dépôt de la Fiveac qui, suite à un nouveau tri conséquent, contient 1'000 livres fin 2013.

## Usagers et cotisations

163 nouvelles inscriptions : 132 adultes, 18 jeunes et 13 adolescents dont 37 habitants hors commune. 82 usagers ont payé leur cotisation de CHF 30.-, constituant la somme de CHF 2'460.- remise à la Mairie.

## Animations

**Petite enfance** : depuis 6 ans nos «Bébé bouquine !» se sont poursuivis 8 samedis matins et 2 samedis après-midi ; la Semaine du livre de la Petite enfance a eu lieu en mai avec 6 moments de contes et le Tournelivres préparé par nos soins : 8 caisses de 24 livres ont été mises à disposition des Institutions. Trois ateliers d'éveil musical pour les tout-petits par groupe d'âge (1-2 ans et 3-4 ans), en collaboration avec la Bulle d'Air, au printemps et en automne.

**Jeunes** : 4 moments de contes les mercredis matins et après-midis, et la participation au Prix Chronos Pro- Senectute avec une rencontre à l'EMS Saint-Loup.

Exposition à l'Espace Patrimoine sur les Chemins du papier et exposition d'Anne Meier-Soumille, avec des ateliers et des stages créatifs, la classe de Mme Nerfin, 8<sup>e</sup> primaire de l'Ecole Adrien-Lachenal, fabrique des livres exposés au Patrimoine, avec Madame Meier-Soumille.

**Adultes** : un café-deuil en soirée à l'EMS Saint-Loup et un moment de dédicace de livres un samedi matin. Nos ateliers d'écriture et de philosophie se sont poursuivis. A plusieurs reprises nos animations ont été annoncées dans la presse locale (Tribune, Nouvelles et La Côte).

**Visites** : la collaboration avec les Institutions de la Petite enfance de Versoix continue : 26 visites à la Bibliothèque et 10 visites hors-mur. Des accueils de classe, un groupe du Parascolaire de Lachenal le jeudi de 11h45 à 12h30 tous les quinze jours, une fois par mois visite au Parascolaire de Lachenal et à celui d'Ami-Argand.

## Informatique

Trois nouveaux PC ont été installés fin août. En octobre une connexion WIFI est mise à disposition de nos usagers.

## Personnel et stagiaire

Aurélié Gindre, étudiante-bibliothécaire, voit son contrat d'auxiliaire renouvelé à plusieurs reprises et une nouvelle collègue bibliothécaire, Sophie Rondags est engagée à 60% le 1<sup>er</sup> août.

Yubinka Heredia, en collaboration avec La FORGE, a apporté son aide durant 5 mois sous forme de stage. Nous avons également accueilli une jeune de 12 ans, Elise Kroner, lors de la journée des métiers en mars.

## Formation

La formation de la Bibli donnée les 21 et 22 mars par Mathilde Servet à la CLP, est un outil novateur et découpant : Françoise-Claire Marie Wicht a transmis à ses collègues et ses responsables le contenu de ce cours.

Anne-Marie Cominetti suit une journée sur le e-book, le 3 mai à Neuchâtel, organisée par la CLP.

Mardi 1<sup>er</sup> octobre, Anne-Marie est présente à la conférence-débat « Une vision pour le futur de la culture et des bibliothèques à Genève », animée par Michel Gorin.

**Visites de Bibliothèques en préparation de la nouvelle Bibliothèque :** le 6 juin visite de la Bibliothèque du Conservatoire de musique de Genève, liée à l'actuelle haute Ecole de Musique par Anne-Marie et Françoise-Claire : M et Mme Tchamkerten nous reçoivent.

20 et 21 septembre visite de bibliothèques à Lons-le-Saulnier et à Besançon avec la CLP par Anne-Marie, Sophie et Françoise-Claire :

- Nouvelle médiathèque de Lons le Saulnier (bât. de 4000m<sup>2</sup> sur 4 niveaux)
- Médiathèque départementale du Jura (équivalent de notre Bibliomédia)
- Médiathèque Nelson Mandela (500 m<sup>2</sup>) liée à une maison de quartier
- Médiathèque les Mots passants à Saint-Vit

## Travail de fond

Le gros travail de désherbage s'est poursuivi avec 4'693 livres supprimés, 3'664 dans le secteur adulte et 1'029 dans le secteur jeunesse (une benne pour récupérer le papier a été placée dans nos locaux).

L'inventaire est presque terminé, Reste le secteur des BD adolescents et les classes 500 et 600, prévu pour début 2014. La révision de la classification et la mise à jour des mots-matières et des auteurs avancent lentement faute de temps.

Nous avons travaillé sur la mission de la Bibliothèque, les critères de désherbage et les critères de sélection pour déposer des livres en compactus.

### Deux travaux de diplôme ont été réalisés :

- Interculturalité(s) en lecture publique : définition du rôle et des facteurs de succès d'un espace interculturel à la Bibliothèque de Versoix par Sophie Küffer ; cet excellent travail qui a reçu un 5.8 nous permet de rassembler des informations essentielles, tant sur le plan de ce qui est offert à Versoix, que sur les projets futurs à mettre en place.

Sondage d'opinion : grâce à Aurélié, notre étudiante-bibliothécaire, nous avons mis sur le site [www.versoix.ch](http://www.versoix.ch) un sondage d'opinion d'octobre à fin décembre. Le travail de synthèse se fera début 2014.

## Avenir



Nous avons étudié le plan de la future Bibliothèque avec Alfred Trummer, chef de service des Bâtiments et en présence de Mme Mafiolli, du SSB, en novembre, visitant aussi l'immeuble en construction, découvrant les fabuleuses vues depuis ce 2<sup>e</sup> étage.

## Le nouveau terrain des forains et des gens du voyage



Le nouveau terrain des forains et des gens du voyage, situé à la Bécassière couvre une surface de 21'000m<sup>2</sup>.



Les habitants du terrain du Molard ont poursuivi leur déménagement début 2013. Le terrain sera par la suite renaturé.



Les nouveaux habitants de la Bécassière ont pris la pleine possession des lieux courant 2013.

impression :  
Imprimeries de Versoix SA



Mars 2013



2013 : métamorphose 2



Novembre 2013